

# Mahomet était-il un gourou ?

Version courte. Par Benjamin LISAN, le 30/05/2018 (mise à jour le 04/06/2018)

« *Le simple est toujours faux* », Paul Valéry, in *Mauvaises pensées et autres* (1941).

Malgré leur présentation sympathique, certaines sectes sont tueuses, à l'instigation de leur gourou : Temple du peuple (Guyana) (Jim Jones), Aum Shinrikyō (Japon) (Shōkō Asahara), OTS (Canada, France) (Jo Di Mambro et Luc Jouret), Heaven's Gate (Marshall Applewhite et Bonnie Nettles). Et si l'on remonte dans un passé lointain : la secte musulmane des Assassins, la secte juive des Sicaires ...

Leur dangerosité dépend, le plus souvent, du profil psychologique, souvent psychopathologique, de leurs gourous.

## 1 Le profil des gourous

La plupart des créateurs de sectes (i.e. les gourous) sont très narcissiques, ayant un énorme besoin de reconnaissance, d'être admiré et célèbres, recherchant la toute-puissance sur leurs fidèles. Ils sont souvent mégalomanes et paranoïaques, intelligents, très imaginatifs, ayant beaucoup de culot, provocateurs, doués pour médiatiser leur mouvement sectaire, démagogues, manipulateurs, bon vendeurs, escrocs, mélangeant sincérité (déroutante) et mythomanie et n'étant pas à un mensonge près. La plupart sont obsédés par le pouvoir, la richesse et le sexe (beaucoup sont addicts au sexe). Ils trompent les adeptes, par leurs discours prônant régulièrement des valeurs morales. Mais derrière les beaux idéaux, qu'ils ne cessent de prôner et d'afficher, leurs motivations sont le plus souvent sordides.

« Pour sa part, le gourou ressent un besoin constant d'être **rassuré et flatté quant à son rôle dominant et à sa grandeur. Il se doit de préserver la ferveur de ses membres. Il arrive que le gourou dépende également de plus en plus de la gratification narcissique que lui apporte l'existence et la présence de ses adeptes. C'est alors une façon de combler ses blessures narcissiques insoutenables pour lui. L'intensification de cette dynamique relationnelle peut conduire à des comportements extrêmes (menaces, violences physiques... », selon Gérard Vignaux, psychologue.**

Nous avons déjà rédigé cet article, ci-après, qui expose toutes ces données (°). Nous conseillons les lecteurs de s'y reporter.

(°) « **La psychologie des gourous** » (version courte), [http://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Examen\\_de\\_plusieurs\\_sectes\\_et\\_gourous\\_version\\_courte.htm](http://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Examen_de_plusieurs_sectes_et_gourous_version_courte.htm)

Le profil psychologique des gourous, déterminé par les spécialistes, est souvent repérable par sept points :

- 1) Un esprit brillant, une intelligence supérieure à la moyenne (voire un génie)
- 2) Une imagination sans limite
- 3) Un sens aigu de la séduction et de la communication (souvent d'excellent démagogues)
- 4) Une personnalité paranoïaque**
- 5) Le mythe de persécution
- 6) Des tendances mégalomanes
- 7) Une agressivité et une combativité omniprésentes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La psychologie des gourous, Benjamin Lisan, <http://benjamin.lisan.free.fr/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/psychologieDesGourous.htm>

## 2 Le déni, la dissonance positive

Ce qui frappe est que dès que l'on critique l'islam et le personnage de Mahomet, vous avez immédiatement une levée de bouclier des « chiens de garde de l'islam », **qui ne cherchent même pas à faire preuve d'honnêteté, à chercher à vérifier si la critique est vérifiée, pertinente ou exacte.** Certains de ces zélotes vont jusqu'à menacer ou à tuer la personne qui a osé être critique de l'islam et de Mahomet.

En général, cela vient du fait que la plupart des musulmans n'ont jamais lu, eux-mêmes, le Coran, et encore moins les hadiths. Ils n'ont de connaissance que ceux qu'on leur a dit, que ce que leur imam a bien voulu leur révéler. Leur totale ignorance du Coran et des hadiths entretient leurs idées reçues et fausses qu'ils ont sur ces textes et leurs véritables contenus. C'est aussi parce que les enseignements de l'islam les incitent à ne pas se poser de question et à ne pas innover, en matière de religion, comme nous le verrons plus loin.

Si les fidèles de l'islam avaient lu, avec soin ces textes, d'une façon approfondie et avec discernement, ils auraient tout de suite constaté la « barbarie » de certains commandements de Mahomet et, d'une façon fréquente, la totale absence de compassion de ce dernier. Ils constateraient, au contraire, alors qu'ils sont affaire à un individu entièrement préoccupé, par sa gloire et son adulation, souffrant d'un trouble grave de la personnalité narcissique, capable de vengeances<sup>2</sup>, de massacres et qui ne respecte pas les traités .... Dans ce document, nous allons tenter de réaliser le profilage de Mahomet.

De plus, **tous les musulmans ont l'obligation religieuse d'être les propres propagandistes de leur religion, de diffuser l'islam, par la prédication (la dawa)<sup>3 4</sup>** ou d'autres moyens (la guerre, le djihad guerrier, la taqiya, c'est-à-dire la tromperie et la dissimulation, permises face aux non-musulmans etc.). L'exercice de la prédication consiste souvent à chercher à mettre en avant ce qui est à la gloire de la doctrine et à cacher les points sensibles de la doctrine ou les faits contestables, que soit l'on ne veut pas voir soi-même, soit qui pourraient discréditer ce que l'on cherche à enseigner.

Pour beaucoup de musulmans, si la religion musulmane a autant « réussi », dans sa propagation rapide autour du globe, et s'il y a autant de croyants musulmans au 21<sup>e</sup> siècle (environ 1,5 milliards de fidèles), **c'est parce qu'elle est vraie.**

---

<sup>2</sup> "15. **Nous dissiperons le châtement pour peu de temps ; car vous récidiverez.**

16. **Le jour où Nous userons de la plus grande violence et Nous Nous vengerons"**, Sourate 44 La fumée (Ad-Dukhan), versets 15-16.

<sup>3</sup> La Dawah (Dawa ou Da'awa) est une obligation, <http://www.bonheur-pourtous.com/articles/view/is/Actualit%C3%A9s/id/21>

<sup>4</sup> « **Le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : « Transmettez de moi, ne serait -ce qu'un verset. »** », rapporté par al-Bokhari,3461.

« **Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront.** » (Coran,3:104)

« **D'après Abou Hourayrah : Le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit : « Que celui d'entre vous qui voit une chose condamnable la change avec sa main. S'il ne le peut pas, qu'il la dénonce. S'il ne le peut pas, qu'il la désapprouve. Cette attitude correspondant au plus faible degré de la foi.** », Sahih de Mouslim.

« **Dis : "Voici ma voie, j'appelle les gens à (la religion) d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs.** » (Coran, 12:108).

« **En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre), pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.** » (Coran, 33:21).

« **Invite (les gens) à suivre le sentier de ton Seigneur en usant de sagesse et de bonnes paroles. Et discute avec eux de la meilleure façon. Certes, c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égaré de Son sentier et ceux qui sont bien guidés.** » (Coran, 16:125).

« **Et qui tient meilleur langage que celui qui appelle [les autres] vers le Seigneur, fait le bien et dit : « Certes, je suis du nombre des musulmans (soumis à Dieu) » ? » (Coran, 41:33).**

« **Ceux qui dissimulent ce que Nous avons révélé comme preuves et comme indications pour guider les gens, après que Nous les ayons rendues claires dans le Livre, ceux-là sont maudits par Dieu et maudits par ceux qui ont le pouvoir de maudire, à l'exception de ceux qui se sont repentis, se sont amendés et ont ouvertement déclaré (la vérité).** » (Coran, 2:159).

Le Prophète (sallallahu 'alayhi wa sallam) a déclaré : « **Quiconque cache un savoir, DIEU le marquera avec le fer de marquage de l'Enfer.** » (Ahmad).

Or ce n'est pas parce qu'une *affirmation, théorie, doctrine ou religion sont populaires, qu'elles sont vraies* (scientifiquement). C'est le biais cognitif ou plus exactement le biais de confirmation, très connu, appelé « *argumentum ad hominem populum* ». C'est l'« appel à la popularité » : une idée ou une affirmation serait acceptée comme vraie parce qu'un nombre important de personnes la considère (ou la considérerait) comme vraie. Ce qui est, en fait, presque toujours, faux.

Par exemple, la théorie géocentrique a été considérée comme vraie, par tous les savants de l'époque, entre le 2<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup>, jusqu'à ce que d'autres savants prouvent progressivement que cette théorie était fautive.

L'évolution des idées de certains musulmans dépendront de leur intelligence, de leur niveau de connaissances scientifiques et historiques et de leur honnêteté intellectuelle, face aux faits, exposés dans ce texte.

## 3 L'enfance de Mahomet

L'enfance des gourous a été souvent dysfonctionnelle (abandons, humiliations, maltraitances, blessures narcissiques « infectées », relation fusionnelle et toxique avec un parent, ou enfance durant laquelle ils sont, au contraire, adulés, gâtés ...).

### 3.1 Mahomet, enfant abandonné et orphelin

Mahomet, a été abandonné à la naissance et été, à plusieurs reprises, orphelin :

« *En 570 après J-C, à La Mecque, Arabie, une jeune veuve du nom d'Amina donna naissance à un garçon qu'elle appela Mahomet. Alors que c'était son unique enfant, elle le confia à une femme bédouine pour l'élever dans le désert, alors qu'il n'avait que six mois [...]. Pourquoi Amina a-t-elle donné son unique enfant pour le faire élever par quelqu'un d'autre ? Elle ne l'a pas nourri. Après sa naissance, Mahomet fut donné à Thueiba, une servante de son oncle Abou Lahab (le même oncle que Mahomet allait maudire dans la sourate 111) pour être nourri. Nous ne savons pas pourquoi Amina n'a pas nourri et élevé son enfant* ».

Source : *La psychologie de Mahomet et des musulmans*, Ali Sina, Tatamis Editions, 2015 (487 pages), page 28.

### 3.2 La passion du jeune Mahomet pour la guerre

Le jeune Mahomet, âgé de 14 ans, participe avec ses oncles aux combats de la guerre al-Fijâr (la guerre impie), surnommée ainsi car se déroulant pendant les mois sacrés, conflit opposant les Koraïchites aux bédouins Hawâzin (580-585).

Le fait qu'il ait participé, durant 5 ans, très jeunes, à des guerres et escarmouches, a pu lui donner le goût de la guerre, comme dans le cas d'Hitler, lui-même jeune ayant participé avec courage, durant 5 ans, à la première guerre mondiale. La guerre peut contribuer à obtenir confiance en soi, reconnaissance par ses pairs, surtout pour un orphelin abandonné, qui n'a pas vraiment de place dans la société et qui n'est pas reconnu socialement<sup>5</sup>.

## 4 La passion du pouvoir

Ce qui est une certitude est que Mahomet avait un énorme besoin de gloire et de célébrité.

### 4.1 Mahomet incite ses fidèles à se tuer pour lui, pour Dieu et le Djihad

---

<sup>5</sup> Sources : a) <http://www.islamhadithsunna.com/muhammad-berger-de-la-mecque-a117400112>

b) [http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Jeunesse\\_de\\_Mahomet/fr-fr/](http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Jeunesse_de_Mahomet/fr-fr/)

Le **summum de la toute-puissance** est justement d'obtenir que vos fidèles se tuent ou se suicident pour vous, à votre demande ou pour votre propre gloire. Cela prouve, d'ailleurs, sa totale indifférence pour la vie humaine, pour celle de ses fidèles. Dans plusieurs versets, Mahomet incite ses fidèles à se tuer pour lui.

*Sr3. 157. Et si vous êtes tués dans le sentier d'Allah ou si vous mourez, un pardon de la part d'Allah et une miséricorde valent mieux que ce qu'ils amassent.*

*Sr3. 158. Que vous mouriez ou que vous soyez tués, c'est vers Allah que vous serez rassemblés.*

*Sr62.6. « Dis : 'O vous qui pratiquez le judaïsme ! Si vous prétendez être les bien aimés d'Allah à l'exclusion des autres, **souhaitez donc la mort**, si vous êtes véridiques' ».*

Sourate 8, verset 39 : « **Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association**, et que la religion soit entièrement à Allah. Puis, s'ils cessent (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils œuvrent ».

« **Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux - sauf ceux qui ont quelques infirmité - et ceux qui luttent corps et biens dans le sentier d'Allah. Allah donne à ceux qui luttent corps et biens un grade d'excellence sur ceux qui restent chez eux. Et à chacun Allah a promis la meilleure récompense ; et Allah a mis les combattants au-dessus des non combattants en leur accordant une rétribution immense ;** », Sourate 4:95.

« **des grades de supériorité de Sa part ainsi qu'un pardon et une miséricorde. Allah est Pardonneur et Miséricordieux** », Sourate 4:96.

*Sr8. 39. « Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtiara d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent ».*

*Sr4. 74. « Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future. Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, Nous lui donnerons bientôt une énorme récompense ».*

## 4.2 Le refus de toute discussion et de toute critique de lui-même et de l'Islam

Le gourou veut le totale contrôle de la pensée de ses adeptes. Il interdit toute pensée libre ou indépendante.

Mahomet a toujours interdit toute critique, tout questionnement sur lui et religion, sous peine de mort ou d'une terrible punition.

« Et la parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité. **Nul ne peut modifier Ses paroles.** Il est l'Audient, l'Omniscient. » (Coran 6.115).

« **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir** » (Coran S33.36)<sup>6</sup>.

« 5.101. Ô les croyants ! **Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient.** Et si vous posez des questions à leur sujet, pendant que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées. Allah vous a pardonné cela. Et Allah est Pardonneur et Indulgent (Coran Sourate 5 la table servie.101).

5.102. **Un peuple avant vous avait posé des questions (pareilles) puis, devinrent de leur fait mécréants<sup>7</sup>** ».

Relaté par Al-Mughira bin Shu'ba : Le Prophète a dit : « **Allah vous a interdit (1) d'être désobéissant à vos mères, (2) d'enterrer vos filles vivantes, (3) de ne pas payer les droits pour les autres (par exemple la charité, etc.) et (4) de mendier (mendicité) et Allah a haï pour vous (1) les vains parlars inutiles, ou que vous parlez trop sur les autres, (2) de **poser trop****

<sup>6</sup> C'est un verset vraiment totalitaire, prouvant que les musulmans ne sont pas du tout libres.

<sup>7</sup> Il est interdit se douter ou de se poser de questions sur la légitimité de Mahomet et de ses actions, en Islam.

**de nombreuses questions, (en matière de questions religieuses contestées) et (3) de gaspiller la richesse (par l'extravagance) », Sahih Bukhari Volume 003, Livre 041, Hadith Numéro 591.**

Relaté par le greffier (clerc) Al-Mughira bin Shu'ba :

« Muawiya a écrit à Al-Mughira bin Shu'ba : *Écrivez-moi quelque chose que vous avez entendu parler du Prophète (p.b.u.h).* » Donc, Al-Mughira a écrit : *J'ai entendu le Prophète dire : « Allah a détesté pour vous trois choses :*

1. *Les vains entretiens, (les parlers inutiles) ou que vous parlez trop ou sur les autres.*

2. *Gaspiller la richesse (par l'extravagance)*

3. *Et vous poser trop de questions (en matière religieuse contestées) ou en demandant à d'autres pour quelque chose (sauf en cas de grand besoin) ».*

Sahih Bukhari Volume 002, Livre 024, Hadith Numéro 555 (Voir aussi le Hadith n ° 591, Vol. III).

Nous citons, ci-après, quelques hadiths considérés comme faibles, mais que nous citons malgré tout, car allant dans le sens des versets et hadiths, ci-avant (déclarés sahih / authentiques) :

Abou Hourayra<sup>8</sup> (rad) dit : « J'ai entendu le Messager de Dieu (saws) dire : « *Ce que je vous ai interdit évitez-le, et ce que je vous ai ordonné de faire, accomplissez-le selon votre capacité. Car, ce qui entraîna la perte de ceux qui vous ont précédés ce fut bien leurs questions excessives et leurs désaccords avec leurs prophètes* » (rapporté par al-Boukhari et Mouslim)<sup>9</sup>.

« *Le prophète (psl) a déconseillé les musulmans de polémiquer sur ce sujet [du destin, du libre arbitre etc.] qui a causé, leur dit-il, la perte de ceux avant vous* ». Hadith rapporté par Tirmidhi et Ibn Mâja<sup>10</sup>.

#### 4.3 L'interdiction de toute forme d'innovation en religion

Aisha a raconté : « L'apôtre d'Allah a déclaré : "**Si quelqu'un innove, ce qui n'est pas en harmonie avec les principes de notre religion, cet objet est rejeté.**" » Sahih al-Bukhari Volume 3, Livre 49 Hadith numéro 861<sup>11</sup>.

« **...Quiconque y introduit une innovation, que la malédiction d'Allâh, des Anges et de tous les gens soit sur lui. Allâh n'acceptera de lui le Jour de la Résurrection ni échappatoire ni compensation.** » Il dit : « Ainsi Ibn Anas dit : "**...ou quiconque ayant hébergé un innovateur [en religion]**" ». [Rapporté par Al-Boukhârî (7306), et Mouslim (1366), d'après le hadith rapporté par Anas رضي الله عنه].

« **Et qu'Allâh maudisse celui qui héberge un innovateur [en religion].** » [Déjà extrait, voir la marge 6, d'après le hadith rapporté par 'Alî Ibn Abî Tâlib رضي الله عنه].

« **Tout acte accompli contrairement à notre ordre est rejeté.** » (Cité par al-Boukhari,2697 et par Mouslim,1718).

« **Quiconque accomplit un acte ne faisant pas partie de notre religion, son acte est rejeté** » (Mouslim).

« **Sera rejeté tout élément étranger introduit dans notre affaire** » (Cité par Mouslim,1718).

« **Quiconque ajoute à notre affaire - c'est-à-dire à notre religion - ce qui n'en fait pas partie, verra son ajout rejeté** » (Boukhari et Mouslim).

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit : « **Méfiez-vous des choses inventées car toute chose inventée est une innovation, et toute innovation est une aberration.** » (Hadith d'Irbadh ibn Sariah. Cité par Abou Dawoud, 4067).

<sup>8</sup> Mais Abou Hourayra serait probablement l'un des plus grands inventeurs de hadiths. Source : <https://islamlab.com/abou-hourayra-avoue-inventer-un-hadith/>

<sup>9</sup> Eviter les questions non-concrètes, <https://www.havredesavoir.fr/eviter-les-questions-non-concretes/>

<sup>10</sup> 4 - Comment concilier destin et libre arbitre, <http://droitmusulman.typepad.com/blog/page/855/>

<sup>11</sup> Cf. <https://muflihun.com/bukhari/49/861>

« [...] **Les inventions sont les pires des choses. Toute invention est une innovation. Toute innovation est une aberration, et toute aberration conduit à l'enfer.** » (Cité sous cette version par an-Nassi' dans ses Sunan,3/188. Et Rapporté par Nasai dans ses Sounan n°1578 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Nasai).

*Le prophète préfère des fidèles obéissants, que ceux qui combattent les gouverneurs ou les imams injustes. Il incite à tuer tous ceux qui innovent en religions (c'est à dire les réformateurs, les khariji, les dissidents et toutes les personnes qui se révoltent contre le dirigeant [musulman] autour duquel sont réunis les musulmans) :*

Shaykh Al Islam Ibn Taymiyah - rahimaoullah - a dit :

« **Et les imams de l'innovation sont plus nuisible à la communauté que les gens des péchés. C'est pour cela que le Prophète a ordonné de tuer les khawarij et a interdit de combattre les gouverneurs injustes.** », Majmon 3 fatawa 7/284.

Ailleurs il a dit : « *Le Prophète a ordonné de combattre ceux qui combattent sur une religion corrompue parmi les gens de l'innovation comme les khawarij, et il a ordonné de patienter face à l'injustice des gouverneurs. Il a interdit de les combattre et de sortir contre eux.* », Majmon 3 fatawa 4/269.

Et aussi : « **Les gens de l'innovation sont pire que les gens qui pêchent par désirs de par la Sounnah et le consensus ; car le Prophète - salallahu alayhi wu salam - a ordonné de combattre les Khawarij et a interdit le combat des imams de l'injustice.** », Majmon 3 fatawa 20/104.

Selon Nafi', lorsque les médinois décidèrent de destituer Yezid ibn Mu'awiya, 'AbdAllah ibn Umar rassembla ses proches et ses enfants et leur dit : « *J'ai entendu le Prophète, sallallahu 'alayhi wa sallam, dire ((Le jour de la Résurrection, on dressera un étendard à tout traître)). Nous avons prêté serment d'allégeance à cet homme, suivant l'allégeance d'Allah et de Son Messenger. Or, je ne connais pas de trahison plus immense que de prêter allégeance, suivant celle d'Allah et de Son Messenger, puis de le combattre. Si je venais à savoir que l'un de vous a trahi ou a prêté serment (à un autre) dans cette affaire, alors cela marquerait la fin de toute relation entre lui et moi.* », Al-Bukhari 4/322.

Selon David Duquesne, journaliste : « *Depuis sa naissance l'islam est une religion de la répétition et de l'imitation qui diabolise toute forme d'innovation* ».

Toutes ces interdictions très strictes sur tout questionnement et toute innovation en religion permettaient à Mahomet d'avoir un contrôle totalitaire sur la pensée de ses fidèles. Ce qu'il voulait ... c'était leur obéissance et soumission totale. Tous les dirigeants de sectes font en général de même.

#### 4.4 Le mektoub (le destin) et le libre arbitre

Mahomet semble valider le libre arbitre pour ses fidèles :

« [...] **Quiconque viendra avec le bien, aura meilleur que cela encore ; et quiconque viendra avec le mal, (qu'il sache que) ceux qui commettront des méfaits ne seront rétribués que selon ce qu'ils ont commis** », Sourate 28, 83 - 84.

« **Ceux qui viendront en ce Jour, avec une bonne action, recevront mieux encore. Ils seront à l'abri de toute frayeur. Ceux qui viendront avec une mauvaise action seront précipités la face dans le Feu :** « *Etes-vous rétribués pour autre chose que pour ce que vous faisiez ?* » », Coran 27:89 - 90.

Mais, selon lui, le Coran enseigne que le Savoir de Dieu embrasse toute chose et que tout ce qui se passe dans l'univers est écrit sur un Livre... :

« **Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes qui ne soit enregistré dans un Livre avant que Nous ne l'ayons créé ; et cela est certes facile à Allah** » Sourate 57, verset 22.

« **Et Nous avons dénombré toute chose dans un Livre explicite** » Sourate 36, verset 12.

Dans les faits, ses vieux démons de contrôle total de ses ouailles ressurgissent et le pousse à refuser leur libre arbitre :

Bref, aucune liberté, dans les faits et on peut même se demander si Mahomet ne s'identifie pas à Allah, dans les versets qui suivent :

« *Pour celui d'entre vous qui veut suivre le chemin droit. **Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers*** » (Sourate 81, versets 28 et 29).

« *Cependant, **vous ne saurez vouloir, à moins qu'Allah veuille.** Et Allah est Omniscient et Sage.* », Sourate 76, verset 30.<sup>12</sup>

« **Allah vous a créés vous et vos actions** » Sourate 37, verset 96.

« *Rien ne nous atteindra en dehors de ce **qu'Allah a prescrit pour nous [de bon ou de mauvais]*** » Sourate 9, verset 51.

Finalement, « **Allah** » est littéralement arbitraire sur la destinée des hommes, quand cela le chante (et nous pensons que cela correspond au **sentiment de toute-puissance**, le **caractère rancunier** et la **quérulence** de Mahomet) :

« *Celui que Dieu veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'islam. Et **quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas*** » Sourate 6, verset 125.

« *Mais **Allah égare qui Il veut** et guide qui Il veut* », Sourate 35 verset 8 ; Sourate 14 v4 ; Sourate 16 verset 93.

« Dis : « *En vérité, **Allah égare qui Il veut** ; et Il guide vers Lui celui qui se repent* » Sourate 13, verset 27.

« *Puis quand ils dévièrent, **Allah fit dévier leurs cœurs*** » Sourate 61, verset 5.

« *Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, **Nous les avons maudits et endurcis leurs cœurs : ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé*** », Sourate 5, verset 13.

« **Allah a scellé leurs cœurs et leurs oreilles ; et un voile épais leur couvre la vue ; et pour eux il y aura un grand châtiment.** », Sourate 2 Al Bakara (La Vache), verset 7.

Le mot « **Mektoub** », emprunté à l'arabe maktu`b « *qui est écrit, prédestiné* », est l'image du destin de l'homme, prescrit ou fixé par Dieu, chez les musulmans, de la fatalité, du « *C'était écrit* », l'expression du fatalisme musulman (inch allah, à Dieu vat, tant pis, c'est ainsi, comme il était écrit), la trajectoire tracée par Dieu pour la vie de chacun. A cause de ces versets et hadiths précédents, *la destinée de l'homme est entièrement déterminée par Dieu, l'homme n'y a pas de libre arbitre*. Cela signifie que rien n'est laissé au hasard. Il n'y a pas de hasard. En effet, tout est déjà écrit. Pour d'autres, ici dans cette vie, il y a des éléments sur lesquels nous avons une influence, notre choix, notre comportement. **Cependant il y a d'autres éléments qui viennent dans la vie, sans que l'on soit intervenu, sans même que nous puissions interférer et voici ce qu'est le mektoub**<sup>13</sup>. La mentalité qui en découle n'incite pas à changer les bases sociétales (esclavage, statut

<sup>12</sup> Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, <http://www.islamweb.net/frh/index.php?page=showfatwa&Fatwald=98533>

<sup>13</sup> Sources : 1) Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut,

<http://www.islamweb.net/frh/index.php?page=showfatwa&Fatwald=98533>

2) Comment concilier destin et libre arbitre, <http://www.bismillah-debats.net/4-Comment-concilier-destin-et.html>

3) Mektoub, <http://www.cnrtl.fr/definition/mektoub>, 4) <https://www.universalis.fr/dictionnaire/mektoub/>

5) <https://fr.wiktionary.org/wiki/mektoub>, 5) <http://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/mektoub/>

des femmes ...) de la société musulmane, à l'innovation, aux progrès et à l'évolution des droits sociaux, humains, des femmes. Elle conduit à la sclérose de ces sociétés et leur manque d'inventivité (elle préfère adopter les innovations utiles provenant d'autres civilisation, voire en leur sein de savants non-musulmans (essentiellement, juifs et chrétiens)).

Ce qui explique que, fort de cette conception ou certitude, un musulman puisse alors écrire : « *si tu trouvais la preuve ou les faits scientifiques [prouvant la véracité scientifiques des affirmations du Coran, ] tu continuerais à nier, car Allah guide qui Il veut et ceux qui sont égarés ont un voile sur leur cœur qui les empêchent de croire* ».

#### 4.5 Mahomet s'arroge des droits qu'il refuse, lui-même, à ses fidèles

Que cela soit sur le nombre d'épouses, Mahomet durant toute sa vie s'est accordé 18 ou 19 épouses, alors qu'il n'a accordé que 4 épouses à ses fidèles.

Par exemple, Mahomet, pour ses fautes, ne subira pas de punition divine, dans sa vie présente, ici-bas :

Selon Anas (رضي الله عنه), le messenger de Dieu a dit : « *Quand Dieu veut du bien de Son serviteur, Il anticipe son châtement ici-bas. Quand Il veut du mal de Son serviteur, Il s'abstient de le châtier pour sa faute jusqu'à ce qu'il en reçoive sa punition entière le jour de la résurrection. Le Prophète a dit aussi : « La grandeur de la récompense va de pair avec la grandeur de l'épreuve. Dieu (تعالى), quand Il aime les gens, les éprouve. Celui qui accepte l'épreuve avec abnégation aura la satisfaction de Dieu ; et celui qui lui oppose son mécontentement, Dieu sera mécontent de lui.* » (Tirmidhi)<sup>14</sup>.

##### 4.5.1 Le pardon, par Allah, de tous les péchés futurs de Mahomet

Dieu promis le pardon de tous les péchés futurs de Mahomet : « *En vérité Nous t'avons accordé une victoire éclatante, afin qu'Allah te pardonne tes péchés passés et futurs, qu'Il parachève sur toi Son bienfait et te guide sur voie droite* » (Coran 48:1-2).

##### 4.5.2 La protection éternelle des anges sur Mahomet

Dieu et ses anges prient constamment pour Mahomet : « *Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète ; ô vous qui croyez priez sur lui et adressez-[lui] vos salutations* ». (Coran, 33:56).

#### 4.6 Les gourous incitent leurs fidèles à casser leurs liens familiaux

Mahomet ordonnait de le préférer aux propres parents du musulmans [converti à l'Islam] :

« *Nous avons recommandé à l'homme d'être bon envers son père et sa mère ; mais [et] 's'ils te contraignent [force] à M'associer, ce dont tu n'as aucune connaissance [aucun savoir], ne leur obéis pas' ...* » (Sourate XXIX (29), verset 8).

#### 4.7 L'interdiction de quitter l'islam sous peine de mort

Si cette menace n'existait pas, beaucoup de fidèles auraient quitté l'islam et ils auraient pu alors critiquer l'islam, ce qui aurait pu conduire au discrédit de cette religion et de son gourou (« prophète »).

---

6) <https://mektoub.wordpress.com/2010/04/29/la-definition-du-mektoub/> , 7) <http://www.languefrancaise.net/Bob/14582> ,

8) Qu'est-ce que le destin exactement ?, [https://forumislam.com/forum\\_musulman\\_mariage/archive/index.php/t-18920.html](https://forumislam.com/forum_musulman_mariage/archive/index.php/t-18920.html)

9) Le destin soit Mektoub, <http://www.mosquee-lyon.org/forum3/index.php?topic=3119.0;wap2>

<sup>14</sup> Ryadh Salihin. Le Jardin des Vertueux? [http://islammedia.free.fr/Pages/ryadh\\_salihin/003.htm](http://islammedia.free.fr/Pages/ryadh_salihin/003.htm)

Bukhari a rapporté : « *L'Apôtre d'Allah dit : 'Le sang d'un musulman qui confesse que nul n'a le droit d'être adoré qu'Allah que je suis son Apôtre ne peut être versé qu'en trois cas : pour meurtre, une personne mariée qui a des rapports sexuels interdits, et celui qui quitte l'islam (apostat) et quitte les musulmans'* » (Bukhari, 9, 83, 17.).

Un autre hadith dit que quelques apostats ont été amenés à Ali et qu'il les a brûlés. Quand la nouvelle de cette cruauté atteignit Ibn Abbas, il dit : « *A sa place, je ne les aurais pas brûlés, parce que l'Apôtre d'Allah l'a interdit, disant : 'Ne punissez personne par le châtement d'Allah (le feu)'. Je les aurais tués conformément à la règle donnée par l'Apôtre d'Allah : 'Celui qui change sa religion islamique, tuez-le'* » (Bukhari, 9, 84, 57.).

« *Le prophète Muhammad a dit : celui qui quitte la religion de l'islam, tue-le* », Bukhari, volume 9, livre 84, numéro 57.

Sahl bin Sa'd a raconté : « J'ai entendu le prophète dire: "Je suis ton prédécesseur à la source du lac (Kauthar), et quiconque y viendra en boira, et celui qui en boira n'aura jamais soif après cela. Il viendra moi des gens que je connais et qui me connaissent, puis une barrière sera installée entre eux et moi. " Abu Sa'id Al-Khudri a ajouté que le prophète avait ajouté : "Je dirai que ces personnes sont de moi. On dira : "Vous ne savez pas quels changements et quelles nouvelles choses ils ont apportées après vous". Ensuite, je dirai : "**Loin (de la miséricorde), très éloigné (de la miséricorde), ceux qui ont changé (de religion) après moi !**" », Sahih al-Bukhari Volume 9 Livre 88 Hadiths 174<sup>15</sup>.

#### 4.8 Assassinats ou supplices commandités par Mahomet de ses opposants

Mahomet a fait assassiner tous ceux qui le critiquaient ou critiquaient sa religion.

Ce genre de comportement est courant avec les sectes meurtrières dirigées par un gourou meurtrier : le Temple du Peuple avec Jim Jones, l'OTS avec Jo Di Mambro et Luc Jouret ...

*Sr7. 72. Or, Nous l'avons sauvé, (lui) et ceux qui étaient avec lui, par miséricorde de Notre part, et Nous avons exterminé ceux qui traitaient de mensonges Nos enseignements et qui n'étaient pas croyants.*

624 : décapitation du poète Kab been Al Ashraf à Médine, opposant à Mahomet.

624 : décapitation de Kab ben Asraf, poète critique

624 : décapitation de deux poètes anonymes après la bataille de Badr.

624 c : décapitation du poète Abu Afak en Arabie pour avoir critiqué l'islam

624 c : exécution d'Asma Bint Marwan femme ayant critiqué Mahomet...

626 c : meurtre du juif Kab chef des Beni nadhir poète satiriste, et de sa femme qui s'était moqué de Mahomet...

626 c : meurtre sur ordre de Mahomet du juif Sallam abou rafi

626 c : tentative de meurtre d'Abou Sofyan ordonné par Mahomet...

630 : décapitation à la Mecque de Abdallah ibn Abou Sahr apostat

630 : décapitation à la Mecque de Abdallah ibn Khatal poète satiriste

630 : décapitation à la Mecque de Howairith ibn Noqaïd

630 : condamnation à mort à la Mecque de Ikrima, en fuite

630 : condamnation à la Mecque de Cafwan ibn Ommayya, en fuite

630 : condamnation à mort la Mecque de Hind femme d'Abou Sofyan, en fuite

630 : exécution à la Mecque de Sara, esclave affranchie

630 : exécution à la Mecque de Qariba, chanteuse

630 : exécution à la Mecque de Fartana, chanteuse qui s'était moquée de Mahomet.

*" Un aveugle avait pour femme une esclave, enceinte, qui insultait et dénigrait le Prophète. Il le lui avait interdit mais elle ne cessait pas. Il la réprimandait mais elle n'abandonnait pas cette habitude. Une nuit, elle commença à calomnier et injurier le Prophète. Alors il prit un poignard, le plaça sur son ventre, appuya et la tua. Un enfant qui sortit d'entre ses jambes fut sali par le sang qui était là.*

<sup>15</sup> Cf <https://muflihun.com/bukhari/88/174>

Quand vint le matin, le Prophète apprit cela. [...] **Le Prophète dit :**  
- **Ô sois mon témoin, il n'y aura pas de représailles pour le sang de cette femme.** »  
(Récit d'Ibn Abbas, Dawud XXXVIII 4348).

Sources : a) *List of Killings Ordered or Supported by*

Muhammad, [https://wikiislam.net/wiki/List\\_of\\_Killings\\_Ordered\\_or\\_Supported\\_by\\_Muhammad](https://wikiislam.net/wiki/List_of_Killings_Ordered_or_Supported_by_Muhammad)

b) Liste des meurtres ordonnés ou soutenus par Muhammad [Mahomet], [http://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste\\_des\\_meurtres\\_ordones\\_ou\\_soutenus\\_par\\_Muhammad.htm](http://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste_des_meurtres_ordones_ou_soutenus_par_Muhammad.htm)

« La suspension de l'immunité permettait donc au Prophète de faire un beau geste ; elle lui permit aussi de se débarrasser de quelques individus particulièrement hais : **il y eut une liste noire** [établie par Mahomet].

Elle contenait le nom de **Abdallâh b. Sa`d b. Abî Sarh**, converti, puis **apostat** ; mais **Othman b. Affân** est son frère de lait ; il l'accompagne chez le **Prophète, qui renonce à sa vengeance**, mais qui aussitôt après **reproche aux assistants de ne point l'avoir tué**. « Que ne nous as-tu fait un signe ! — **Un prophète ne tue point par signe**. » Un beau mot, dont Mohammed aurait pu se souvenir en d'autres circonstances de sa vie. Le rescapé occupa d'ailleurs des fonctions d'État sous Omar et sous **Othmân** <sup>(567)</sup>.

**Ikrima b. Abî Djahl** et **Çafwân b. Umayya** réussissent à fuir et **leurs femmes obtiennent ensuite du Prophète leur pardon**. **Celui-ci s'acharne spécialement contre les poètes, contre les auteurs de vers injurieux et redoutables lancés contre lui**. Ainsi **Abdallâh b. Khatal** est accusé d'un meurtre stupide et d'apostasie : ce sont ses vers qui le condamnent : **des deux chanteuses qui les récitaient, l'une peut s'enfuir, mais l'autre est assassinée** <sup>(568)</sup>. Les poètes **Abdallâh b. az-Zab`arâ** et **Hubâira b. Abî Wahb** échappent par la fuite : **la première fureur apaisée, Mohammed accepte la protection qu'Umm Hânî, sœur de `Ali, a accordée aux deux fugitifs : Ibn az-Zab`ara, après une retraite à Nedirân, revient et se convertit. Ka`b. Zuhâir, encouragé par son frère, vient réciter à Mohammed la qaçida qu'il a composée en son honneur, bânat Sii`âd, et se convertit** <sup>(539)</sup> ».

Source : *Mahomet*, Maurice Gaudefroy-Demombynes, Collection l'évolution de l'humanité, Albin Michel, (1957) Réed. 1969, page 174<sup>16 17</sup>.

« Durant ces épisodes la puissance de Mahomet avait grandi lentement. Il en profita pour éliminer peu à peu les tribus juives de Médine qui le gênaient.

Après *Badr*, les *Banou Qaiñoqa`*, dépouillés de leurs biens, allèrent s'établir en Syrie ; après *Ohod* ce fut le tour des *Banou Nadir*, qui durent se retirer à *Khaï bar* ; **enfin après la guerre du Fossé, les derniers, les Banou Qoraïza [Banu Qurayza], accusés d'avoir manqué de loyalisme, subirent un châtiment exemplaire : hommes passés au fil de l'épée, femmes et enfants vendus comme esclaves.** ».

Sources : a) *L'islam*, Dominique Sourdel, Que Sais-je ?, P.U.F., 2004, page 14.

b) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu\\_Qurayza](https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza)

c) Mahomet et le massacre des juifs de Banû Qurayza, [https://www.youtube.com/watch?v=oysb3vr\\_8k8](https://www.youtube.com/watch?v=oysb3vr_8k8)

d) Mahomet ordonne de tuer juive Banu Qurayza, <https://www.youtube.com/watch?v=UorE3mBCTV8>

e) Muhammad (saws) ordonne de tuer les Banu Qurayza ? Etude historique critique (partie

I), <http://blog.decouvriislam.net/Home/islam/Le-prophte-Muhammad/desinformations-sur-le-prophete-saws/muhammad-saws-ordonne-de-tuer-les-banu-qurayza-etude-historique-critique-partie-i->

## 5 Passion pour l'argent, la belle vie et les richesses

Mahomet aimait les richesses, y compris par la possession de femmes et captives.

<sup>16</sup> En particulier les pages 174 et 175 sur la liste noire des opposants que Mahomet voulait faire assassiner.

<sup>17</sup> Ce livre existe en version pdf gratuite :

[http://classiques.uqac.ca/classiques/gaudefroy\\_demombynes\\_maurice/mahomet/gaudefroy\\_demombynes\\_mahomet.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/gaudefroy_demombynes_maurice/mahomet/gaudefroy_demombynes_mahomet.pdf)

## 5.1 Un cinquième du butin revient à Mahomet

Mahomet s'attribue un cinquième du butin des pillages commis lors de ses expéditions guerrières. En sachant qu'il est un grand manipulateur, il fait croire que cet argent est en partie pour les *orphelins*, les *pauvres*. Plusieurs versets du Coran incite ses compagnons d'armes et ses fidèles à piller (à faire des rapines). Ils les dédouanent de tout remord.

« **Et sachez que, de tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messenger, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs (en détresse), si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, le jour du Discernement : le jour où les deux groupes s'étaient rencontrés, et Allah est Omnipotent** ». Coran, 8:41 (traduction de Boureima Abdou Daouda).

« **Sachez que le butin que vous aurez, son cinquième appartient à Dieu et à l'envoyé, aux proches, aux orphelins, aux indigents, et au voyageur. Si vous avez cru en Dieu et en ce que nous avons fait descendre sur notre serviteur, le jour de la délivrance, le jour où les deux rassemblements se sont rencontrés. ~ Dieu est puissant sur toute chose** ». Coran, 8:41 (traduction de Sami Aldeeb).

Ce verset fut révélé à « l'Envoyé d'Allah », durant la bataille de Badr où les Quraychites furent battus et leur caravane capturée par les musulmans. Cette razzia s'était déroulée l'an 2 de l'Hégire au 17ème jour du ramadan (en 624 de l'ère chrétienne). A compter de cette date, le butin de guerre fut le fer de lance de l'islam.

Selon Sahih Muslim, Mahomet réunit ses compagnons, après avoir reçu l'information qu'une caravane mecquoise chargée de marchandises qui revenait du Cham (Syrie), et passait non loin de sa base arrière à Médine et leur dit : « *Cette caravane est chargée de toutes les richesses de Quraychites (les Mecquois), attaquons-la en espérant que Dieu nous accorde la victoire.* »

Ces versets dédouanent les musulmans de toute culpabilité, pour les vols qu'ils commettent :

« **Mangez donc de ce qui vous est déchu en butin, tant qu'il est licite et pur. Et craignez Allah car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.** », sourate 8 (le butin) verset 69.

« **Le butin provenant de leurs biens et qu'Allah a accordé sans combat à son Messenger, vous n'y aviez engagé ni chevaux, ni chameaux ; mais Allah donne à Ses messagers la domination sur qui Il veut et Allah est Omnipotent.** », sourate 59 (l'exode) verset 6.

« **Le butin provenant des biens des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à son Messenger, appartient à Allah, au Messenger, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que cela ne circule pas parmi les seuls riches d'entre vous. Prenez ce que le Messenger vous donne, et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en ; et craignez Allah car Allah est dur en punition.** », sourate 59 (l'exode) verset 7.

## 5.2 Le pillage et le racket sont légalisés

« Abu Huraira a relaté : "Quand nous étions à la Mosquée, le Prophète sortit et dit "Allons voir les Juifs". Nous sortîmes jusqu'à atteindre Bait-ul-Midras. Il leur dit "Si vous embrassez l'Islam, vous serez en sureté. Vous devriez savoir que la terre appartient à Allah et à son Apôtre, et je veux vous expulser de cette terre. Alors, si quelqu'un parmi vous possède quelque propriété, il lui est permis de la vendre, sinon vous devriez savoir que la Terre appartient à Allah et à son Prophète. », Bukhari 53:392.

« Narré par Abu Huraira : "Pendant que nous étions dans la mosquée, le Prophète est sorti et a dit : "Allons aux Juifs". Nous sommes sortis jusqu'à ce que nous arrivions à Bait-ul-Midras. Il leur a dit : « Si vous embrassez l'islam, vous serez en sécurité. Vous devriez savoir que la terre appartient à Allah et à son apôtre, et je veux vous expulser de cette terre. Donc,

*si quelqu'un parmi vous possède des biens, il est autorisé à les vendre, sinon vous devriez savoir que la Terre appartient à Allah et à son apôtre" »<sup>18</sup>.*

"D'emblée, Mahomet avait considéré la razzia comme un carburant extraordinaire pour mobiliser ses disciples, car sans le butin de guerre qui fut légalisé par la parole divine, peu d'entre eux l'auraient suivi dans son aventure prophétique. La razzia était répandue dans la péninsule arabique avant la création de l'islam et Mahomet pour motiver davantage ses troupes l'avait intégrée à sa nouvelle religion mais en la perfectionnant. Il en avait fait un redoutable levier pour que ses ouailles crèvent en martyrs sur le sentier d'Allah, avant de rejoindre le paradis où les attendent les délices bachiques et érotiques"<sup>19</sup>.

### 5.3 Mahomet, l'esclavage et les esclaves

Sourate 4.28 « Il vous est défendu d'épouser des femmes mariées, **excepté celles qui seraient tombées entre vos mains comme esclaves**. [...] »<sup>20</sup>.

Sourate 33.52 « Il ne t'est plus permis désormais de prendre d'autres femmes, ni de changer d'épouses, même si leur beauté te plaît ; **à l'exception des esclaves que tu possèdes**. Et Allah observe toute chose ».

Sourate 16 verset 71 « Dieu a favorisé certains d'entre vous, plus que d'autres, dans la répartition de ses dons. **Que ceux qui ont été favorisés ne reversent pas ce qui leur a été accordé à leurs esclaves, au point que ceux-ci deviennent leurs égaux** ».

Mahomet a possédé et a vendu beaucoup d'esclaves, mâle et femelle. Il a dit qu'Allah a permis à lui et aux musulmans d'avoir des relations sexuelles avec leurs esclaves femelles. Références dans [le Coran](#) aux sourates **33.50 & 53, 23.6, et 70.30**. Une fois quelqu'un est fait prisonnier lors d'une razzia, il est considéré comme du butin pour le musulman qui l'a capturé et devient son esclave.

**Bukhari** signale également que Mahomet possédait beaucoup d'esclaves - **vol. 5, # 541 et vol. 7, # 344**. Mahomet a eu des esclaves mâles et femelles noirs, arabes et égyptiens parmi issus des populations juives, chrétiennes et païennes.

Sahih Bukhari 9:91:368 « Umar a relaté : Je suis venu et j'ai vu, l'apôtre d'Allah (Mahomet) se tenait dans un Mashroba (une mansarde) et un **esclave noir de l'apôtre d'Allah** était en haut de l'escaliers. Je lui ai dit, de dire au prophète que voici Umar bin Al-Khattab qui demande la permission d'entrer. Alors il m'a admis. ».

Sahih Boukhari Volume 3, Livre 46, Numéro 693 « Abou Horaïra a dit : Nous avons pris Khaïbar, mais le butin ne comportait ni or, ni argent, mais uniquement des bœufs, des chameaux, du mobilier et des vergers. Ensuite, nous partîmes avec l'Envoyé de Dieu vers Ouadi l'Qora. **Le Prophète possédait un esclave noir, que les Benou Dibab lui avaient donné.** »

Sahih Muslim [230] 124 [& Muslim 32 ?] « Yahia Ibn Yahia rapporte : nous avons été informés par Jarir, d'après Moughayra, d'après Al Sha'abi qui a dit : Jarir Ibn Abdallah rapportait que le prophète (Mahomet) a dit : « **Quand l'esclave s'enfuit loin de son maître, sa prière n'est pas acceptée** [par Dieu]; **il est un infidèle** ». [Une autre narration dit : "Il est coupable de mécréance (au cas où il croirait en la légitimité de le faire)". Riyad as-Salihin, 18:1769].

---

<sup>18</sup> "Narrated Abu Huraira: "While we were in the Mosque, the Prophet came out and said, "Let us go to the Jews". We went out till we reached Bait-ul-Midras. He said to them, "If you embrace Islam, you will be safe. You should know that the earth belongs to Allah and His Apostle, and I want to expel you from this land. So, if anyone amongst you owns some property, he is permitted to sell it, otherwise you should know that the Earth belongs to Allah and His Apostle" "".

Source : <https://muflihun.com/bukhari/53/392>

<sup>19</sup> Les textes sacrés de l'islam qui justifient le butin... et donc Brétigny, Hamdane Ammar, 17 juillet 2013, <https://ripostelaique.com/les-textes-sacres-de-lislam-qui-justifient-le-butin-et-donc-bretigny.html>

<sup>20</sup> Cf. <http://lislampourlesnuls.blogspot.com/2018/02/le-coran-est-il-barbare-sauvegarde.html>

Mahomet a également permis à des esclaves d'être durement battus. Quand son épouse était examinée pour savoir si elle avait commis l'adultère, Ali, le fils héritier de Mahomet a battu brutalement l'esclave d'Aïcha devant Mahomet, afin de s'assurer qu'elle disait la vérité au sujet d'Aïsha. Voici la citation d'**Ibn Ishaq** dans le "**Sirat Rasulallah**", traduite dans "*The Life of Muhammad*", by A. Guillaume, (page 496) :

Mishkat Ul-Masabih Volume III, Page 117 « *Abu Darda a rapporté que le prophète (Mahomet) a dit : Allah a créé Adam quand il l'a créé. Alors il a frappé son épaule droite et en a sorti la race blanche comme si c'était des graines, et **il a frappé son épaule gauche et en a sorti la race noire comme si c'étaient du charbon**. Alors il a dit à ceux qui étaient à son côté droit : Du côté du paradis et je ne m'en soucie pas. **Il a dit à ceux qui étaient sur son épaule gauche : Du côté l'enfer et je ne m'en soucie pas** ».*

Mishkat ul-Masabih « *Ainsi l'apôtre a appelé Burayra (l'esclave d'Aïcha) pour lui demander, et Ali est levé et l'a battu violemment, lui disant "dits à l'apôtre la vérité" ».*

L'islam, religion inégalitaire, autorise le racisme :

Le racisme est légal dans l'islam puisque Allah (le dieu des arabes) et son messager autorisent à son peuple de posséder des esclaves noirs. Qui dit esclaves, dit « êtres inférieurs mis en esclavage ».

Sourate 16.71 « **Allah a favorisé les uns par rapport aux autres en matière de richesse et de biens. Ceux qui ont été favorisés vont-ils jusqu'à partager leurs biens avec leurs esclaves de sorte qu'ils deviennent égaux ?** Doubteraient-ils des bienfaits de dieu ».

[Autre version : « *Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans [la répartition] de Ses dons. Ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [esclaves] au point qu'ils y deviennent associés à part égale. Nieront-ils les bienfaits d'Allah ?* »<sup>21</sup>].

Sourate 16.75 « *Dieu propose en parabole un serviteur réduit à l'esclavage et dénué de tout pouvoir, et un homme libre à qui Nous avons accordé d'amples ressources dont il use en secret et en public. Ces deux hommes sont-ils égaux? Non, louange à Dieu !* ».

[Autre version : « *Dieu propose en parabole un serviteur réduit à l'esclavage et dénué de tout pouvoir, et un homme libre à qui Nous avons accordé d'amples ressources dont il use en secret et en public. Ces deux hommes sont-ils égaux? Non, louange à Dieu ! Mais la plupart des hommes manquent de jugement.* »<sup>22</sup>].

Sourate 3.106 « *Au jour où certains visages s'éclaireront, et que d'autres s'assombriront. A ceux dont les visages seront assombrés (il sera dit) : "avez-vous mécré après avoir eu la foi ? Eh bien, goûtez au châtimeur, pour avoir renié la foi."* ».

Sourate 39.60 « *Et au Jour de la Résurrection, tu verras les visages de ceux qui mentaient sur Allah, assombrés. N'est-ce pas dans l'Enfer qu'il y aura une demeure pour les orgueilleux ?* ».

Ibn Musa Al-Yahsubi, Qadi 'Iyad, p.375 « *Ahmad ibn Abi Sulayman , le compagnon de Sahnun dit: Celui qui dit que le Prophète était noir devrait être tué* ».

Sahih Bukhari 9.87.162 « *Rapporté par Abdullah bin' Umar : concernant le rêve du Prophète à Médine : Le Prophète a dit : "je l'ai vu (en rêve) une femme noire aux cheveux hirsutes sortir de la médina et s'installer à Mahai'a. J'ai interprété (ce symbole) comme une épidémie de Médine transféré à Mahai'a, nommé Al- Juhfa* ».

<sup>21</sup> Cf. <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-16-an-nahl-les-abeilles.html>

<sup>22</sup> Cf. [http://www.hisnulmuslim.com/coran/index.php?num\\_sourate=16](http://www.hisnulmuslim.com/coran/index.php?num_sourate=16)

Sahih Muslim 13 « D'après 'Abû Hurayra, le Prophète a dit : *Le musulman ne doit pas verser une aumône légale, ni pour son cheval, ni pour son esclave* ».

Sahih Muslim 1602, Livre 10, Hadith 3901 « Jabir rapporte qu'un esclave vint prêter allégeance à l'Apôtre d'Allah en migration : il [le Prophète] ne savait pas qu'il était esclave. Puis vint son maître qui demanda à le récupérer, après quoi l'apôtre d'Allah dit : « Vends-le-moi ». *Et il l'acheta contre deux esclaves noirs*. Par la suite, il n'accepta plus l'allégeance d'une personne jusqu'à ce qu'il lui ait demandé si elle était esclave (ou un homme libre)<sup>23</sup> ».

Sahih Jami at-Tirmidhi Vol. 3 – hadith 1239 « Jabir a rapporté que: Un homme vient prêter serment devant Mahomet qui ne sait pas que c'est un esclave. Lorsque son propriétaire vient le récupérer le prophète des musulmans se rend compte de sa condition. Il propose donc à son propriétaire de lui racheter. Et pour ce faire, *l'échange contre deux esclaves noirs qu'il possédait* ».

Al-Marami de Ibn Hajar page 294 hadith 678 « Ali ibn abi tâlib rapporte de que : le prophète m'avait ordonné de vendre deux garçons frères, alors je les ai vendus en les séparant », puis j'en ai fait part au prophète qui me dit : *rattrapes-les et ramènes-les, ne les vends qu'ensembles* ».

## 6 Une frénésie pour le sexe

Mahomet avait un appétit sexuel démesuré ; il avait constamment besoin d'être alimenté en femmes :

Anas a relaté : « Le prophète faisait la ronde habituelle de toutes ses épouses, au nombre de onze, en une heure le jour et la nuit. ». À ce propos, j'ai interrogé Anas : « Le prophète avait-il assez de force pour cela ? » Anas a répondu : « Nous disions entre nous que le prophète avait reçu la virilité de 30 hommes. », (Boukhari, vol. 1:286).

L'historien Tabari raconte que Mahomet a demandé en mariage Hind bint Abi Talib, sa propre cousine, mais il y a renoncé en apprenant qu'elle avait un enfant. Une autre femme sollicitée par lui fut Zia'h bint Aamir. Mahomet la demanda par l'intermédiaire de quelqu'un. Elle accepta, mais quand il apprit son âge, il renonça.

Un musulman du nom de Jarir ibn Abdallah raconte que Mahomet lui a demandé : « *Es-tu marié ?* ». Il répondit par l'affirmative. Mahomet demanda : « *Une vierge, ou une femme mûre ?* ». Il répondit : « *Une femme mûre* ». Alors Mahomet dit : « **Pourquoi pas une vierge, que tu puisses jouir d'elle et qu'elle puisse jouir de toi ?** »<sup>24</sup>.

Ibn Sa'd rapporte aussi que quand Mahomet entendit parler de la beauté de Zaba'a, fille d'Amir, qui était veuve, le Prophète envoya un message à son fils lui disant qu'il souhaitait épouser sa mère. Le garçon alla en informer cette dernière. **Mahomet apprit alors que, même si elle était encore belle, elle n'était plus jeune.** Si bien que, quand le garçon vint lui annoncer que sa mère avait accepté sa demande, **il resta silencieux**<sup>25</sup>.

### 6.1 Sur les femmes capturées lors des expéditions guerrières de Mahomet

Les expéditions n'apportaient pas seulement la fortune au suiveurs et sectateurs de Mahomet, ils leurs procuraient aussi des esclaves sexuelles. **Juwairiya** était une belle jeune femme dont le mari avait été tué. Elle tomba dans la part d'un musulman. Aïcha, l'épouse favorite de Mahomet, la plus jeune (d'après les sources musulmanes elle avait six ans quand il l'épousa et neuf quand il l'emmena dans son lit) l'accompagnait dans cette expédition et raconta par la suite :

Quand le Prophète — la paix soit sur lui — distribua les **captives des Banu al-Mustaliq**, elle (Juwairiya) fut attribuée à Thabit ibn Qyas. Elle était mariée à son cousin (à elle), qui avait été tué dans la bataille. Elle proposa à Thabit un marché,

<sup>23</sup> Cf. <http://sunnah.com/muslim/22/152>

<sup>24</sup> Bukhari 3, 34, 310.

<sup>25</sup> Tabaqat v8 p157.

neuf pièces d'or contre sa liberté. Elle était très belle. Elle fascinait tout homme qui la voyait. Elle vint au Prophète — la paix soit sur lui —, pour lui demander son aide dans ce but. Dès que je la vis depuis ma porte, je la pris en aversion car je savais qu'il la verrait comme je la voyais. Il vint et lui demanda qui elle était, la fille d'Al-Harith ibn Dhirar, le chef de son peuple. Elle dit : « *Tu peux voir dans quelle situation je suis tombée. Je suis dans la part de Thabit, et lui ai proposé une rançon, et je dois te demander de m'aider à ce sujet* ». Il dit : « **Voudrais-tu quelque chose de meilleur ? Je peux te libérer et t'épouser** ». Elle dit : « *Oui* ». Le Messager d'Allah répondit : « *Voilà qui est fait !* »<sup>26 27</sup>.

Parfois des femmes capturées résistaient. Un hadith dit que quand il prit la ville des *Bani Jaun*, on lui amena une jeune fille nommée **Jauniyya accompagnée par sa nourrice**. Le Prophète lui dit : « *Donne-toi à moi* ». Elle répondit : « *Une princesse peut-elle se donner à un homme ordinaire ?* ». Alors il la saisit pour la serrer dans ses bras. Elle s'exclama : « *Je cherche refuge auprès d'Allah contre toi* ». Mahomet ordonna à ses hommes de donner à la fille deux robes de lin blanc<sup>28</sup>  
29

Un jour, Mahomet visita son épouse **Hafsa**, fille d'Omar, et croisa alors son esclave **Mariyah**, eut envie d'elle. C'était une fille magnifique, cadeau du Muqaqis (Patriarche) d'Egypte. Pour se débarrasser d'Hafsa, il mentit et lui fit croire que son père voulait la voir. Dès qu'elle fut partie, **Mahomet prit Mariyah dans le lit d'Hafsa et eut des rapports sexuels avec elle. Ayant appris qu'en fait son père ne l'attendait pas, Hafsa revint plus tôt que prévu et découvrit ce qui se passait. Elle se fâcha et commença à lui faire une scène. Pour l'apaiser, Mahomet lui jura solennellement de s'interdire désormais Mariyah**. Néanmoins, il avait encore envie de **Mariyah**. Comment pouvait-il rompre son serment ?

Le « Créateur de l'Univers » vint à son aide et lui révéla la sourate Tahrim (66), dans laquelle il l'autorisait à passer outre et avoir de nouveau des rapports sexuels avec **Mariyah**. Le Tout-Puissant lui reprocha de s'être interdit à lui-même des plaisirs charnels juste pour apaiser ses épouses (d'où le nom donné à la sourate qui traite de cet incident, Tahrim, L'interdiction) : « *O Prophète ! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite ? Et Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux. Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments. Allah est votre Maître ; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage. Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle l'eut divulgué et qu'Allah l'en eut informé, celui-ci en fit connaître une partie et passa sur une partie. Puis, quand il l'en eut informée elle dit : « Qui t'en a donné nouvelle ? » Il dit : « C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé ». Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi. Mais si vous vous soutenez l'une l'autre contre le Prophète, alors ses alliés seront Allah, Gabriel et les vertueux d'entre les croyants, et les Anges sont par surcroît [son] soutien. S'Il vous répudie, il se peut que Seigneur lui donne en échange des épouses meilleures que vous, musulmanes, croyantes, obéissantes, repentantes, adoratrices, jeûneuses, déjà mariées ou vierges* » (Coran 66: 1 -5).

Ibn Sa'd écrit : Abou Bakr a raconté que le messager d'Allah (pbsl) avait des rapports sexuels avec Mariyah dans l'appartement d'Hafsa. Quand le messager sortit, Hafsa était assise à la porte (fermée). Elle dit au Prophète : « **O Messager d'Allah, faites-vous cela chez moi et pendant mon tour ?** » Le Prophète dit : « *Calme-toi et laisse-moi parce que je vais me l'interdire (me la rendre haram)* ». Hafsa dit : « *Je n'accepte pas, à moins que tu le jures pour moi* ». Le Prophète dit : « **Par Dieu, je ne la toucherai plus** ». [...] « **Qasim ibn Mahomet a dit que cette promesse du Prophète de s'interdire Mariyah est invalide — ce n'est donc pas une violation (hormat) de la rompre** »<sup>30</sup>.

L'exemplaire du Coran, Publié par Entesharat-e Elmiyyeh Eslami à Téhéran, contient le tafsir (commentaire) suivant pour la Sourate 66 Tahrim :

---

<sup>26</sup> Mahomet et ses hommes avaient tué le mari de Juwairiya dans un raid sans motif. Elle était fille du chef des Banu Mustaliq et une princesse parmi les siens. Elle se retrouvait esclave et propriété d'un des bandits de Mahomet. Néanmoins, à cause de sa beauté, le saint Prophète lui offrit de la « libérer » à condition de l'épouser. Cf. Psychologie de Mahomet et des musulmans, ibid, page 77.

<sup>27</sup> <http://www.quransearchonline.com/HTML/Biography/ilyref/jawairiaraz.html>

<sup>28</sup> Bukhari, 7, 63, 182.

<sup>29</sup> Notes : a) ces vêtements faisaient certainement partis du butin pris à cette même fille ou à d'autres de sa tribu.

b) Jauniyya devait être encore une enfant pour avoir une nourrice.

<sup>30</sup> Ibn Sa'd, Tabaqat vol 8, p195.

« Il est aussi rapporté que le Prophète avait réparti ses jours entre ses épouses. Une fois, quand ce fut le tour d'Hafsa, il l'envoya chercher car elle rendait visite à son père, Omar. **Avant qu'elle l'apprit et rentrât, le Prophète appela son esclave Mariyah la copte, qui plus tard lui donna son fils Ibrahim, il eut avec elle un rapport sexuel.** Quand Hafsa rentra, elle trouva la porte fermée de l'intérieur. Elle s'assit là jusqu'à ce que le Prophète eût fini son affaire et sortit de la maison, la sueur inondant son visage. Quand Hafsa le trouva dans cet état elle l'admonesta, disant : « **Tu ne respectes pas mon honneur ; tu me laisses hors de chez moi pour pouvoir dormir avec l'esclave. Et quand c'est mon tour tu le fais avec quelqu'un d'autre** ». Alors le Prophète dit : « **Ne t'en fais pas parce que, bien qu'étant mon esclave elle me soit permise (halal), je renonce à elle pour ta satisfaction, elle me sera désormais haram** ». Mais Hafsa n'en resta pas là, et elle frappa au mur qui la séparait de l'appartement d'Aïcha et lui dit tout »<sup>31</sup>.

Quelques années auparavant les faits décrits ci-après, quand Mahomet disait être monté au Ciel, il avait raconté à **Zayd** (son fils adoptif), sa rencontre de **Zainab** au Paradis, se présentant comme l'épouse de Zayd. Pensant que telle était la volonté du Ciel, Zayd épousa donc Zainab.

Un jour, Mahomet rendit visite à son fils adoptif Zayd. Ce dernier n'était pas chez lui. Son épouse Zainab (ne pas confondre avec la sœur de Mahomet du même nom) lui ouvrit, en costume d'été. Il fut fasciné par sa beauté et dominé par le désir. « *Louage à Allah, le meilleur des créateurs, qui transforme les cœurs* », murmura-t-il en quittant la maison. Quand Zayd l'apprit, **il se sentit obligé de divorcer de son épouse pour permettre à Mahomet de la prendre.** Il l'annonça à Mahomet. Feignant la modestie, ce dernier répondit : « *Garde pour toi ton épouse et crains Allah* » (Coran 33:37). Sitôt après avoir quitté Zayd, Allah lui révélera un verset lui enjoignant de ne pas craindre les jugements des gens, et de craindre Dieu, et de suivre les penchants de son cœur : « *Quand tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfaits, tout comme toi-même l'avais comblé : "Garde pour toi ton épouse et crains Allah", et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait rendre public. Tu craignais les gens, et c'est Allah qui est plus digne de ta crainte. Puis quand Zayd eût cessé toute relation avec elle, Nous te la fîmes épouser, afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci cessent toute relation avec elles. Le commandement d'Allah doit être exécuté* » (Coran 33:37).

Le mariage de Mahomet avec sa belle-fille confondit ses adeptes. Pour faire taire les critiques, Allah intervint avec un verset disant que son **Prophète n'est le père de personne, mais le messager de Dieu et le Sceau des prophètes** (Coran 33:40). **Il prétendit que Dieu lui avait ordonné d'épouser Zainab pour montrer au peuple que l'adoption est une abomination.**

En conséquence, l'adoption est prohibée en Islam et d'innombrables orphelins et orphelines ont perdu toute chance de retrouver une famille aimante, simplement parce que Mahomet voulait une excuse pour sa propre déviance. On peut élever des orphelins mais pas les adopter.

L'historien persan Tabari (838-923) rapporte dans ses Annales : « Aïcha se plaignit d'une migraine. Le Prophète déjà fort malade dit : "Ô Aïcha, ce serait à moi de me plaindre, non à toi. Si l'on aime quelqu'un on regrette de lui survivre. Puis quel mal y aurait-il, ô Aïcha, si tu mourais avant moi, si je t'ensevelissais, si je priais pour toi et te déposais dans la tombe ? " Et celle-ci de rétorquer : "Oui, tu veux, en revenant de mon enterrement, faire un nouveau mariage". ».

Mahomet est comblé par la Révélation qui déclare d'abord que « *ses épouses sont les mères des croyants* » (sourate 6) et **qui défend ensuite aux musulmans « d'épouser jamais ses épouses après lui »** (sourate 33, verset 53).

« Mahomet dut affronter toutes ses femmes à la fois lorsqu'il tomba amoureux de **Maria (Mariyah ou Maryam), la concubine chrétienne**, une beauté à la chevelure bouclée. On rapporte que, fou de jalousie, **il aurait demandé à son cousin Ali d'aller tuer un copte envoyé d'Égypte pour servir la concubine.** Il accusait le serviteur d'avoir eu des relations secrètes avec la belle esclave. Le copte n'eut la vie sauve que parce qu'il constata qu'il était eunuque » :

---

<sup>31</sup> Publié par Entesharat-e Elmiyyeh Eslami Téhéran 1377 de l'Hégire. Tafsir et traduction en farsi par Mohammad Kazem Mo'refi.

Selon Tabari : « **Mabur** était un eunuque qu'Al-Muqaqis avait envoyé au Prophète, en même temps que Mariyah et Sirin. Le Prophète rendit Mariyah mère d'un enfant, donna Sirin, sa sœur, à Hassan, fils de Thabit, et affranchit Mabur, qui resta pour servir **Mariyah**. **Ayant conçu des soupçons sur les relations de Mariyah avec Mabur, le Prophète chargea Ali de s'assurer si ses soupçons étaient fondés et de tuer Mabur.** Ah courut chez Mabur et mit la main sur lui. — Qu'ai-je fait ? s'écria Mabur. — On te soupçonne, répliqua Ali, d'avoir des relations avec Mariyah. *Mabur se dépouilla de ses vêtements, et Ali reconnut qu'il était eunuque* ; il vint le dire au Prophète, qui lui ordonna de ne plus inquiéter Mabur<sup>32</sup> ».

**Maria fut à l'origine d'une grave crise domestique amenant le Prophète à se tenir éloigné de ses épouses durant 29 jours<sup>33</sup> :**

Un jour, Mohammed se serait rendu dans l'appartement de **Hafsa**, la fille d'Omar, l'une de ses femmes (le « prophète » avait divisé les jours entre toutes ses femmes, et donc c'était le tour de Hafsa). Il aurait aperçu sa servante (ou esclave) **Maria** et l'aurait trouvée attractive. Il aurait dit à Hafsa que son père (Omar) voulait la voir. Quand celle-ci fut partie, il aurait pris Maria avec lui et eut un rapport sexuel avec elle. Quand Hafsa fut de retour, **elle aurait vu, à son grand désarroi, son mari au lit avec sa servante.** Elle en serait devenue folle, et, oubliant le rang du "prophète", elle aurait crié et fait un scandale. Le "prophète" l'aurait suppliée de se calmer, il lui aurait promis de ne plus jamais coucher avec Maryam, et lui aurait demandé de ne dévoiler ce secret à personne.

Mais Hafsa **aurait tout raconté à Aïcha**, si bien que les femmes du "prophète" auraient été remontées contre lui.

**Maria** occupait une maison voisine. Le prophète Mahomet rendait visite à **Maria** de jour comme de nuit.

La violence des rivales était telle qu'il avait dû installer **Maria** dans une maisonnette indépendante sur les hauteurs de Médine. Le Prophète s'était vu « attaqué » par ses femmes déchaînées contre l'étrangère, cette Égyptienne chrétienne.

**Mohammed aurait donc décidé de punir ses femmes en ne dormant pas avec elles pendant un mois entier.** (Mohammed avait fait le serment de ne dormir avec aucune de ses femmes pendant un mois). Puis au bout de 29 jours, la **sourate 66** fut révélée, dans laquelle « Allah » réprimandait Mohammed d'avoir été aussi dur envers lui-même et **annulait la promesse du "prophète" de ne plus jamais coucher avec Maria.**

Rapporté par 'Abdullah bin' Abbas : « [...] 'Uma (Omar) Puis Omar continua concernant sa narration et dit [...] : Je salue et tout encore debout, j'ai dit à Mahomet] : "Avez-vous divorcé vos femmes ? Il leva les yeux vers moi et a répondu par la négative. Et puis tout encore debout, je lui ai dit (en bavardant) : « Voulez-vous tenir compte de ce que je dis : « Ô Messenger d'Allah Nous, les gens de Quraish, avons l'habitude d'avoir la haute main sur nos femmes (épouses), et quand nous sommes venus [il y avait ?] des personnes, dont les femmes avaient la haute main sur eux ... » ».

'Umar a dit toute l'histoire (à propos de sa femme). "Sur que le Prophète sourit." 'Umar dit encore : « Je me suis alors dit : « Je suis allé voir Hafsa et lui dis : '. (Aïcha, car elle est plus belle que vous et plus aimée par le Prophète, ne soyez pas tenté d'imiter vos compagnes) '. Le Prophète sourit à nouveau. Quand je l'ai vu sourire, je me suis assis et jette un coup d'œil à la chambre, et par Allah, je ne pouvais pas voir quoi que ce soit d'importance, mais trois peaux. Je l'ai dit (à l'apôtre d'Allah) "Invoquez Allah pour faire vos disciples prospères pour les Perses et les Byzantins ont été faites prospère et compte tenu de luxe du monde, mais ils ne vénèrent pas Allah ? ' Le Prophète était appuyé alors (et après avoir entendu mon discours, il se redressa) et dit : « O Ibn Al-Khatttab ! Avez-vous un doute (que l'au-delà est meilleure que ce monde) ? Ces personnes ont reçu des

---

<sup>32</sup> Tabari, Mohammed sceau des Prophètes, Sindbad, p333.

<sup>33</sup> Cet épisode est traité de nombreux articles sur Internet :

[https://wikiislam.net/wiki/Mariyah\\_the\\_Sex\\_Slave\\_of\\_the\\_Holy\\_Prophet](https://wikiislam.net/wiki/Mariyah_the_Sex_Slave_of_the_Holy_Prophet)

<http://islammedia.free.fr/Pages/femme-marya-copte.html>

<http://www.faithfreedom.org/Articles/sina/mariyah.htm>

<http://sisyphe.org/spip.php?article2847>

[https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/mahomet\\_et\\_les\\_femmes.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/mahomet_et_les_femmes.asp)

<http://www.forum-religion.org/islamo-chretien/mohammed-a-rompre-son-serment-envers-ses-femmes-t9176.html>

<http://arlitto.forumprod.com/comportement-de-mohammed-indigne-d-un-prophete-t1001.html>

récompenses de leurs bonnes actions dans ce monde seulement ». Je demandai au Prophète. 'S'il vous plaît demander le pardon d'Allah pour moi. Le Prophète ne va pas à ses femmes en raison du secret que Hafsa avait révélé à Aïcha, et il a dit qu'il n'irait pas à ses femmes pendant un mois, alors qu'il était en colère contre elles quand Allah l'a averti (pour son serment qu'il n'approcherait Maria). Lorsque vingt-neuf jours se sont écoulés, le Prophète est allé à Aïcha. Elle lui dit : « Vous avez pris un serment que vous ne seriez pas venu à nous pour un mois, et aujourd'hui seulement vingt-neuf jours se sont écoulés, comme je les ai comptés, au jour le jour ». Le Prophète a dit : « Le mois est également de vingt-neuf jours. Ce mois-ci est composé de vingt-neuf jours. Aïcha a dit : « *Quand la révélation divine du choix a été révélé, le Prophète a commencé avec moi, en me disant : « Je vous dis quelque chose, mais il ne faut pas vous presser de donner la [votre] réponse jusqu'à ce que vous pouvez consulter vos parents ».* Aïcha savait que ses parents ne lui conseillaient pas de se séparer d'avec le Prophète. Le Prophète a dit que Dieu avait dit : « Ô Prophète ! Dis à tes épouses ; Si vous désirez La vie de ce monde et ses paillettes, ... alors venez ! Je vais faire une provision pour vous et vous libérer une manière belle. Mais si vous cherchez Allah et à Son messenger, et La Maison de l'au-delà, alors en vérité, Allah a préparé pour les bienfaisants parmi vous une énorme récompense. » (33.28) Aïcha dit : « Ais-je consulté mes parents à ce sujet ? Je préfère en effet Allah, Son messenger, et la Maison de l'au-delà ». Après que le Prophète a donné le choix à ses autres épouses et elles ont également donné la même réponse que celle qu'Aïcha a faite<sup>34</sup> ».

A la fin de cette période de punition, Mahomet « reçoit » la Sourate 66 « **L'interdiction At Tahrim** » (Coran 66:1-5), dont les 5 premiers versets abordent l'épisode de la rébellion de ses épouse :

1. **Ô Prophète ! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite ? Et Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux.**
2. **Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments.** Allah est votre Maître ; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage.
3. **Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle l'eut divulgué et qu'Allah l'en eut informé, celui-ci en fit connaître une partie et passa sur une partie. Puis, quand il l'en eut informée elle dit : " Qui t'en a donné nouvelle ? " Il dit : " C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé ".**
4. **Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi. Mais si vous vous soutenez l'une l'autre contre le Prophète, alors ses alliés seront Allah, Gabriel et les vertueux d'entre les croyants, et les Anges sont par surcroît [son] soutien.**
5. **S'il vous répudie, il se peut que Seigneur lui donne en échange des épouses meilleurs que vous, musulmanes, croyantes, obéissantes, repentantes, adoratrices, jeûneuses, déjà mariées ou vierges.**

Plus tard, Mahomet vieillissant éprouvait une réelle passion amoureuse pour Maria. Cette idylle lui avait fait oublier toutes ses femmes, entre lesquelles il devait le partage égal de ses jours et de ses nuits. Il osait préférer une concubine étrangère aux fières Arabes musulmanes. Le fait qu'elle ait été chrétienne était sans doute attirant pour le Prophète qui semble avoir été fasciné par Jésus et par sa mère Marie, symboles pour lui d'humilité et de douceur. Devant la violence de ses femmes et leur hostilité à Maria, **il avait songé à les répudier toutes, d'autant plus qu'elles étaient, avec lui, stériles.** La petite esclave copte avait réussi à lui donner un enfant, Ibrahim (Abraham) qui devait être le symbole de l'union des monothéismes. Malheureusement, au bout d'un an, ce bébé tomba malade et meurt<sup>35 36</sup> ».

## 6.2 Liste des femmes, concubines et esclaves sexuelles de Mahomet

Mahomet n'autorisait aux musulmans de n'épouser que 4 femmes, mais leur autorisait des esclaves sexuelles, tandis qu'il s'est autorisé jusqu'à 14 épouses, au moins une concubine et 4 esclaves sexuelles. Et il a divorcé de quatre de ces épouses.

Voici la liste des femmes et concubines du prophète :

<sup>34</sup> Bukhari, Volume 3, Livre 43, Numéro 649. Cf. <http://www.usc.edu/org/cmje/religious-texts/hadith/bukhari/043-sbt.php>

<sup>35</sup> *Mahomet et les femmes*, Anne-Marie Delcambre, [https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/mahomet\\_et\\_les\\_femmes.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/mahomet_et_les_femmes.asp)

<sup>36</sup> On est tenté de se demander si la mort du petit Ibrahim fut bien une mort naturelle car les femmes du Prophète, humiliées, incarnaient de multiples intérêts de clans, menacés par ce fils d'une esclave chrétienne.

No.	Names	Status	Date
1	Khadijah bint Khuwaylid	Married	Jul 595
2	Sawda bint Zam'a	Married (Limited rights)	May 620
3	Aisha bint Abi Bakr	Married	May 620
4	Hafsa bint Umar	Married	Feb 625
5	Zaynab bint Khuzayma	Married	Mar 625
6	Hind (Umm Salama) bint Abi Umayya	Married	Apr 626
7	Zaynab bint Jahsh	Married	Mar 627
8	Rayhana bint Zayd Ibn Amr	Sexual slavery	May 627
9	Juwayriyah bint APHarith	Married	Jan 628
10	Ramlah (UmmHabiba) bint Abi Sufyan	Married	Jan 629
11	Safiyah bint Huyayy	Married	July 628
12	Maymunah bint Al-Harith	Married	Feb 629
13	Mariyah bint Shamoon al-Quptiya	Sexuel slavery	Jun 629
14	Mulayka bint Kaab	Divorced	Jan 630~
15	Fatima <i>al-Aliya</i> bintabyan <i>al-Dahhak</i>	Divorced	<b>Mar</b> 630
16	Asma bint Al-Numan	Divorced	Jul 630
17	<i>Al-Jariya</i>	Sexual slavery	Akar 627
18	Amra bint Yazid	Divorced	Year 631
19	Tukana al-Quraziya	Sexual slavery	After 631

Source : [https://wikiislam.net/wiki/List\\_of\\_Muhammads\\_Wives\\_and\\_Concubines](https://wikiislam.net/wiki/List_of_Muhammads_Wives_and_Concubines)

### 6.3 Tentative de Mahomet de répudier une de ses épouses

**Bara'a** raconte que le **Prophète** a envoyé un message à **Saouda** pour l'informer **qu'il divorçait d'elle**. Quand elle l'apprit, elle s'assit sur le chemin du Prophète vers la résidence d'Aïcha. Quand elle le vit, elle lui dit : « *Je te conjure par celui qui t'a révélé le Coran et qui est au-dessus de toute la création de me dire pourquoi tu divorces. Ai-je fait quelque chose de mal ou t'ai-je offensé ?* » Le Prophète dit : « *Non !* ». Saouda dit : « *Alors je te prie, pour l'amour du même Dieu de ne pas divorcer de moi. Je deviens vieille ; je n'ai pas besoin d'être avec un homme. Tu peux utiliser mon tour pour le donner à Aïcha, mais je demande à être comptée parmi tes épouses au jour de la Résurrection* ». Le Prophète accepta, et Saouda dit que depuis lors le Prophète passait les nuits qui lui étaient auparavant dévolues avec sa préférée, **Aïcha**<sup>37 38</sup>.

Mahomet pouvait être misogyne :

Quand Mahomet apprit que les Perses avait fait de la fille de l'empereur perse Chosroes leur reine, il dit : « **Jamais une nation ne réussira avec une femme à sa tête** »<sup>39</sup>.

Sources : a) <http://ferkous.com/home/?q=fr/art-mois-fr-65>

b) [http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-La-poignee-de-mains-entre-les-hommes-et-les-femmes\\_823.asp](http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-La-poignee-de-mains-entre-les-hommes-et-les-femmes_823.asp)

c) <http://atheisme.org/hadiths.pdf>

<sup>37</sup> Tabaqat v8 p53-54.

<sup>38</sup> En dénonçant le comportement de Mahomet à Aïcha, Hafsa cherchait probablement à se venger de Mahomet ou à lui faire honte.

<sup>39</sup> Bukhari, 9, 88, 219.

## 6.4 Un homme peut avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre et ses esclaves

« Ô Prophète ! **Nous t'avons rendu licites tes épouses à qui tu avais apporté leur salaire d'honneur, celles aussi des esclaves en ta possession qu'Allah t'avait données en butin**<sup>40</sup> ; de même les filles de tes tantes paternelles, et les filles de ton oncle maternel, et les filles de tes tantes maternelles, —celles qui avaient émigré en ta compagnie, —ainsi que toute femme croyante qui avait fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète voulût se marier avec elle. **Privilège pour toi à l'exclusion des autres croyants, Nous savons ce que nous avons fixé comme règle sur eux au sujet de leurs épouses et leurs captives qu'ils possèdent ; ce afin qu'il n'y eût aucun blâme contre toi.** Et Allah est Grand Pardonneur, Très Miséricordieux », [Qur'an 33:50](#).

Ibn Ishaq a rapporté : « Les captives de Khaybar furent largement réparties entre les musulmans. Le Prophète eut en partage **Safiyya**, fille de Huyayy ibn Akhtab et deux de ses cousines. **Il garda pour lui Safiyya et donna les deux cousines à l'un de ses compagnons de combat, Dihya ibn Khalifa, qui avait pourtant souhaité avoir Safiyya.** Bilal, le muezzin, l'avait ramenée avec l'une de ses compagnes. **Il passa avec les deux captives au milieu des cadavres des juifs tués au combat. A cette vue, la compagne de Safiyya éclata en sanglots**, se déchirant le visage et couvrant de terre ses cheveux. La voyant dans cet état, le Prophète dit : « **Eloignez de moi cette furie satanique !** ». Et il fit venir Safiyya, la fit assoir derrière lui et jeta sur elle son manteau : **les musulmans comprirent que le Prophète se la réservait.** Puis il fit des reproches à Bilal : « *As-tu donc, Bilal, totalement perdu tout sentiment de pitié au point de faire passer ces femmes devant les cadavres de leurs hommes ?* »<sup>41</sup>.

Bukhari a rapporté quelques hadiths sur le viol de Safiyya :

« Anas raconte : quand l'Apôtre d'Allah a pris Khaybar, il dirigea la prière du matin (Fajr) quand il faisait encore noir. Le prophète chevaucha, et Abou Talha avec lui, et moi-même derrière Abou Talha. Le Prophète parcourut rapidement les ruelles de la ville et mon genou toucha sa cuisse. Il découvrit sa cuisse, et je vis sa blancheur. En pénétrant dans la ville, il dit : *'Allahu Akbar ! Khaybar est dévastée. A chaque fois que nous approchons d'une nation, ce sera le matin de ceux qui ont été avertis'*. Il répéta cela trois fois. Les gens sortaient pour leur travail et certains disaient : *'Mahomet (est venu)'*. (Certains de nos compagnons ajoutaient : *'Avec son armée'*). Nous avons conquis Khaybar, pris des captives, et le butin a été rassemblé.

**Dihya** vint et dit : « *O Prophète d'Allah ! Donne-moi une esclave parmi les captives ! Le Prophète dit : « Va et prends n'importe laquelle »*. Il prit Safiyya bint Huyai. Un homme alla trouver le Prophète et dit : « *O Apôtre d'Allah ! Tu as donné Safiyya bint Huyai à Dihya alors qu'elle commande les tribus des Banu Quraiza et des Banu Nadir et ne revient qu'à toi »*. Le Prophète dit : « *Amenez-le avec elle* ». Donc Dihya vint avec elle et quand le Prophète la vit, il dit à Dihya : « **Prends n'importe quelle autre fille parmi les captives** ». Anas ajoute : « **Le Prophète alors la prit et l'épousa** ».

Thabit demanda à Anas : *'O Abou Hamza ! Que lui a donné le Prophète comme mahr (dot) ?'* Il dit : *'Sa dot fut elle-même car il l'affranchit et alors il l'épousa'*. Anas ajouta : *'En chemin, Um Sulaim la para pour la cérémonie de mariage et l'envoya dans la nuit comme épouse au Prophète »*<sup>42</sup>.

Dans le Coran, le Dieu de Mahomet légalise les relations sexuelles avec des femmes esclaves, au nom du « *droit de possession* », même si elles étaient mariées avant leur capture<sup>43</sup>.

<sup>40</sup> Voir aussi l'article : [Viol dans l'islam](https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam), [https://wikiislam.net/wiki/Rape\\_in\\_Islam](https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam)

<sup>41</sup> Sira, II 336, d'après *La biographie du Prophète Mahomet*, texte traduit et annoté par Wahid Atallah, Fayard, 2004, p316 (NdT).

<sup>42</sup> Sahih Bukhari, 1, 8, 367.

Dans ce hadith le commentateur raconte comment ils [les musulmans] attaquèrent la ville de Khaybar à l'aube prenant la population par surprise. « *Yakhrab Khaybar* » (Khayber est détruite) s'exclama Mahomet, comme il passait triomphalement d'un bastion à un autre : « *Allah est grand !* » Après la prise de la ville, vint le moment de partager le butin. Dihya, un des combattants, reçut **Safiya** dans sa part. **Le père de Safiya était le chef des Banu Nadir et avait été décapité sur ordre de Mahomet trois ans auparavant.** Après la conquête de Khaybar, **son jeune époux Kinana fut torturé et tué également sur ses ordres.** Quelqu'un informa Mahomet que Safiya, dix-sept ans, était très belle. **Donc Mahomet offrit à Dihya deux cousines de Safiya en échange.**

<sup>43</sup> Coran 4:24 : et [vous sont interdites] parmi les femmes, les dames (qui ont un mari), sauf si elles sont vos esclaves en toute propriété. Prescription d'Allah sur vous !

## 6.5 Un homme peut épouser la femme de son fils adoptif

Quant à la question du mariage de Mahomet avec Zeinab, la femme de son fils adoptif Zaid, il faut souligner que le Prophète a habilement négocié avec son désir. En effet, l'ange Gabriel lui a révélé *opportunément* un verset qui rompt les liens entre le père et le fils adoptif et libère Mahomet de la tentation de l'inceste. Zeinab devient donc l'épouse légitime du Prophète<sup>44</sup> :

« Allah n'a pas assigné deux cœurs à l'un d'entre vous, et ne vous a pas assigné pour mères les épouses que vous comparez au dos de vos mères, et ne vous a pas assigné comme fils ceux que vous prétendez être vos fils alors qu'ils sont adoptés<sup>45</sup>. C'est là votre parole qui sort de votre bouche, au contraire c'est Allah qui annonce la vérité, et qui guide dans un chemin droit », [Qur'an 33:4](#).

## 6.6 Les femmes servent au plaisir sexuel des hommes

« Vos épouses sont pour vous un champ de labour ; allez à votre champ comme (et quand) vous le voulez et œuvrez pour vous-même à l'avance. Craignez Allah et sachez que vous le rencontrerez. Et fait gracieuse annonces aux croyants ! », Sourate 2, verset 223.

« Si je devais ordonner à quelqu'un de se prosterner devant autre qu'Allâh, j'aurais ordonné à la femme de se prosterner devant son époux. Par Celui qui détient l'âme de Mouhammad dans Sa main, la femme n'accomplira le droit de Son Seigneur que lorsqu'elle aura accompli le droit de son époux. Et même s'il la sollicite alors qu'elle se trouve sur le bât [d'un chameau], elle ne doit pas lui refuser. » [Rapporté par Ibn Mâdjah (1853), d'après 'Abd Allâh ibn Abî Awfâ رضي الله عنهم في حديثه عن النبي صلى الله عليه وآله وسلم. Cehadithestjugéhaçane (bon) par Al-Albânî dans Al-Irwâ' (7/56) (n° 1998).

## 6.7 Un homme adulte est autorisé à sucer le sein d'une femme

Après que Mahomet a annulé l'institution de l'adoption, **Abou Hudhaifa** et son épouse **Sahla**, qui avait un fils adoptif nommé **Salim**, vinrent lui demander conseil. « *Messenger d'Allah, Salim vit avec nous dans notre maison* », dit Sahla. « *Il a atteint la puberté comme les hommes l'atteignent et a appris ce qui concerne le sexe comme les hommes l'apprennent* ». En réponse, Mahomet improvisa une solution astucieuse. « **Donne-lui le sein** », lui dit-il. « *Comment pourrais-je lui donner le sein alors qu'il est devenu un homme ?* » demanda-t-elle, perplexe. Mahomet rit et dit : « **Je sais que c'est un jeune homme** ». De fait, Salim était assez âgé (plus de quinze ans) pour avoir pris part à la bataille de Badr. Le hadith dit qu'il rit alors<sup>46</sup>.

D'après Mahomet, nourrir au sein établit une relation maternelle, même si une femme nourrit un enfant qui n'est pas biologiquement le sien. Un hadith dit : « **Aïcha** considéra cela comme un précédent pour tout homme qui voudrait pouvoir la voir. Elle demanda à sa sœur, **Um Kulthum bint Abi Bakr**, et aux filles de son frère, **de donner du lait à tout homme qu'elle souhaitait accueillir**. Les autres épouses du Prophète refusèrent de laisser quiconque venir à elles par ce biais. Elles disaient : « **Non ! Par Allah ! Personne ne peut être admis chez nous par un tel nourrissage !** »<sup>47</sup> ».

---

Coran 33:50 : O Prophète ! Nous t'avons rendue licites tes épouses à qui tu as donné leur mahr (dot), **ce que tu as possédé légalement parmi les captives [ou esclaves]** qu'Allah t'a destinées...

Coran 4:3 : Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, ... Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou **des esclaves que vous possédez**. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).

<sup>44</sup> Quand Allah aimait le sexe et les femmes, Martine Gozlan (Grand reporter à l'hebdomadaire français « Marianne »), 7 janvier 2016, <https://www.letemps.ch/societe/allah-aimait-sexe-femmes>

<sup>45</sup> Voir aussi « Préoccupations avec l'Islam au sujet de l'Adoption » : [Concerns with Islam: Adoption](https://wikiislam.net/wiki/Concerns_with_Islam:_Adoption), [https://wikiislam.net/wiki/Concerns\\_with\\_Islam:\\_Adoption](https://wikiislam.net/wiki/Concerns_with_Islam:_Adoption)

<sup>46</sup> Sahih Muslim, 8.3424, 3425, 3427,

<sup>47</sup> Malik, livre 30, hadith 30.2.12.

Probablement, un des déviances sexuelles de Mahomet.

## 6.8 Mahomet était-il pédophile ?

« Le prophète (Mahomet) **l'a épousé (Aisha) quand elle avait six ans et il a consommé son mariage quand elle avait neuf ans**, et alors elle est resté avec lui pendant neuf années (c'est à-dire, jusqu'à sa mort) », [hadith](#), Sahih Bukhari 7:62:64.

« Aisha a relaté : **J'avais l'habitude de jouer à la poupée en présence du prophète** (Mahomet), et mes amies (des petites filles de l'âge d'Aisha) avaient l'habitude également de jouer avec moi. Quand l'apôtre d'Allah entrait, elles avaient l'habitude de se cacher, **mais le prophète les appelait à le rejoindre et jouer avec moi** », [hadith](#): Volume 8, livre 73, N° 151.

« Aisha a relaté : J'avais l'habitude de laver les traces de Janaba (sperme) des vêtements du prophète (Mahomet) et il avait l'habitude d'aller à la prière avec de l'eau [sperme] encore dessus. (les traces d'eau [sperme] étaient encore visibles) », [hadith](#), Sahih Bukhari 1:4:229.

« Jabir bin 'Abdullah a relaté : Quand je me suis marié, l'apôtre d'Allah (Mahomet) m'a dit : A quel type de dame t'es-tu marié ? J'ai répondu : J'ai épousé une matrone. Il a dit : **Pourquoi, tu n'as pas de penchant pour les jeunes vierges et pour les caresser ?** Jabir a également indiqué : L'apôtre d'Allah a dit : **Pourquoi tu n'as pas épousé une jeune fille de sorte que tu pourrais jouer avec elle et elle avec toi ?** », [hadith](#): Volume 7, livre 62, N° 17.

Mahomet a, par exemple, alors qu'il avait plus de 50 ans, légalisé par un décret d'Allah \_ encore un décret opportun \_, sa relation sexuelle, avec Aïcha, alors qu'elle n'avait que 9 ans :

« Et quant à celles de vos femmes qui n'espèrent plus avoir de règles : si vous avez des doutes, leur délai est alors de trois mois. **De même pour celles qui n'ont pas encore de règles**<sup>[124] [44]</sup>. Et quant à celles qui sont enceintes, elles ont pour terme leur accouchement. Quiconque craint Allah, cependant, Il lui assigne une facilité dans sa voie », [Qur'an 65:4](#).

## 7 La psychopathie de Mahomet

Un psychopathe est hypersensible envers tout ce qui lui arrive (il est totalement « ego-centré »). Par contre, il est totalement indifférent et insensible au sort des autres, y compris face à leur massacre, à leur souffrance, à leur torture. Il ne souffre strictement pas à la disparition d'un ami. Il peut envoyer à la mort des millions des personnes, sans que cela ne lui fasse rien.

Le psychopathe n'a pas d'empathie, ne culpabilise jamais, ne reconnaît et n'avoue jamais rien. Il peut mentir comme un arracheur de dent. Il n'est touché par rien, il n'a jamais aucune reconnaissance pour les attentions touchantes et les aides dont il bénéficie.

Il comprend les codes sociaux et peut être parfaitement intégré. Sa psychopathie est souvent indétectable.

On désigne comme "psychopathe" celui qui n'a aucune conscience morale, qui peut être tout le temps dans le mensonge, sans que cela le gêne, qui est incapable de ressentir la moindre empathie ou compassion pour autrui. Il peut voir mourir devant lui des personnes sans que cela le touche, même légèrement. Il est froid, indifférent à la souffrance d'autrui<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> Cf. <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/politiques/sur-les-psychopathes.htm>

## 7.1 L'absence d'empathie et de compassion de Mahomet

Sourate 8, verset 7 : (Rappelez-vous), quand Allah vous promettait qu'une des deux bandes sera à vous. « Vous désiriez vous emparer de celle qui était sans armes, alors qu'Allah voulait par Ses paroles faire triompher la vérité et **anéantir les mécréants jusqu'au dernier**.

Sourate 8, verset 12 : Et ton Seigneur révéla aux Anges : « Je suis avec vous : affermissez donc les croyants. **Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts**.

Sourate 2, verset 191 : **Tuez-les, où que vous les rencontriez ; et chassez-les d'où ils vous ont chassés : l'association est plus grave que le meurtre**.

En 627, la tribu des **Banu Qurayza** était la dernière tribu juive restant à Médine. Sur faux prétexte, Muhammad assiégea leur forteresse, pendant 25 jours, jusqu'à ce qu'ils se rendent. **Puis il a approuvé et supervisé la décapitation de 600 à 900 hommes**, sur la place du marché de Médine. **Les femmes et les enfants ont été réduits à l'esclavage. La tribu entière a été exterminée**<sup>49</sup>.

En 628, Mahomet et ses disciples ont attaqué la riche ville juive de Khaybar, à 100 miles au nord de Médine. **Muhammad a capturé la femme du chef Kinana Safiya et tué 90 défenseurs masculins, y compris son mari. Cette nuit-là, il couché avec elle, comme avec un esclave, parce qu'elle refusait de se convertir à l'Islam et se marier avec lui**.

De nombreuses sources (hadiths et sira) attestent de l'asservissement de prisonniers de guerre par [Mahomet](#), notamment les femmes et enfants des [Banu Qurayza](#)<sup>50</sup>.

Après l'attaque de l'oasis de **Khaybar** juive en 628, **Muhammad a ordonné un feu allumé sur la poitrine du chef du clan Kinana pour lui faire divulguer l'emplacement de l'or caché**. Quand il était presque mort, Muhammed le livra à Muhammad **bin Maslama** afin qu'il puisse lui couper la tête.

« Muhammad choisit une des femmes juives comme épouse. Elle s'appelait Safiyya bint Huyayy, et était la fille du chef des Banu Nadir, Huyayy ibn Akhtab, tué lors des combats de Médine, et la veuve de Kinana ibn al-Rabi, le trésorier des Banu Nadir. Selon Ibn Ishaq, quand Muhammad lui demanda où se trouvait le trésor de la tribu, **al-Rabi** nia savoir où il se trouvait. Un juif dit alors à Mahomet qu'il avait vu chaque matin al-Rabi près d'une certaine ruine. Quand les ruines furent excavées, on trouva une partie du trésor. **Mahomet ordonna à, Al-Zubayr de torturer al-Rabi jusqu'à ce qu'il révèle où se trouvait le reste du trésor, en vain, puis Muhammad ibn Maslamah l'a lui-même décapité, pour venger la mort de son frère lors de la bataille**<sup>51</sup>. Les historiens modernes n'apportent que peu de crédit à ce récit, basés sur des légendes héroïques prônant la supériorité des arabes »<sup>52 53</sup>.

En entendant le poème de 'Aṣmā' Bint Marwan, qui appelait à lui résister, **Muhammad aurait réclamé sa mort**, en disant : « **Qui va me débarrasser de la fille de Marwan ?** ». 'Umayr Bin Adiy al-Khatmi, un homme aveugle appartenant à la même tribu que le mari de Asma (ie, Banu Khatma) a répondu qu'il le ferait. Il se glissa dans sa chambre dans l'obscurité de la nuit où elle dormait avec ses cinq enfants, son jeune enfant près de sa poitrine. **'Umayr a enlevé l'enfant du sein de Asma et l'a tuée**<sup>54</sup>. Le matin, il est venu à l'apôtre et lui a dit ce qu'il avait fait et il [Muhammad] dit : « **Vous avez aidé Dieu et Son messager, ô'Umayr !** ». Quand ce dernier a demandé s'il aurait à supporter les conséquences néfastes de son

<sup>49</sup> Voir l'article : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu\\_Qurayza](https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza)

<sup>50</sup> Sources : a) [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89pouses\\_de\\_Mahomet](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89pouses_de_Mahomet), b) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Esclavage\\_dans\\_le\\_monde\\_arabo-musulman](https://fr.wikipedia.org/wiki/Esclavage_dans_le_monde_arabo-musulman)

<sup>51</sup> Stillman, Norman. The Jews of Arab Lands: A History and Source Book. Philadelphia: Jewish Publication Society of America, 1979, 14–16-17.

<sup>52</sup> Nomani, Shibli (1970-1979). Sirat al-Nabi. Karachi: Pakistan Historical Society, vol. II, pg. 156.

<sup>53</sup> Voir : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille\\_de\\_Khaybar](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bataille_de_Khaybar)

<sup>54</sup> La Vie de Muhammad. Une traduction de "Sirat Rasul Allah" de Ishaq, pgs. 675-676, A. Guillaume, Oxford University Press, 1955

acte, l'apôtre lui dit : « **Deux chèvres ne vont pas s'entrechoquer leurs têtes à son sujet** » [i.e. deux chèvres ne se disputeraient pas pour cela]<sup>55</sup>, alors 'Umayr est retourné à son peuple.

« Un groupe de huit hommes de la tribu d'Ukl est venu au Prophète et ils ont trouvé le climat de Médine inapproprié pour eux. Alors, ils dirent : « O Apôtre d'Allah, donnez-nous du lait ». L'apôtre d'Allah a dit : « Je vous recommande de vous joindre au troupeau de chameaux. » Alors ils allèrent boire l'urine et le lait des chameaux jusqu'à ce qu'ils deviennent sains et gras. Puis ils tuèrent le berger et chassèrent les chameaux, et ils devinrent des infidèles après avoir embrassé l'islam. Quand le Prophète fut informé, il envoya quelques hommes à leur poursuite, et avant que le soleil ne se lève, ils furent arrêtés et amenés, et **il ordonna que leurs mains et leurs pieds soient coupés. Puis il a ordonné d'apporter des clous qui ont été chauffés pour les passer sur leurs yeux.** Puis ils ont été laissés dans al-Harra (c.-à-dire une terre rocheuse à Médine). Ils ont demandé de l'eau, et personne ne leur a fourni d'eau jusqu'à ce qu'ils soient morts », Sahih al-Bukhari vol. 4 hadith n°3018.

« Le prophète Muhammad a dit : « Que la malédiction d'Allah soit sur le **voleur qui vole un œuf et que sa main soit coupée, ainsi que sur celui qui vole une corde et que sa main soit coupée.** » », hadith Muslim, livre 17, numéro 4185

« **Le voleur et la voleuse, a tous deux, coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis, et comme châtiment de la part d'Allah. Allah est puissant et sage** », coran, sourate 5, verset 38.

#### 7.1.1 Incitations à la « dureté de cœur » (cruauté)

Certains versets prouvent que l'islam est totalement différent, de par sa nature, du christianisme, ce dernier mettant le pardon au cœur de sa doctrine :

**Sr8. 113. Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer.**

**Sr9. 123. Ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; et qu'ils trouvent de la dureté en vous.** Et sachez qu'Allah est avec les pieux.

Autre version : **Ô vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; et qu'ils trouvent de la dureté en vous.** Et sachez qu'Allah est avec les pieux.

**Sr3. 141. « et afin qu'Allah purifie ceux qui ont cru, et anéantisse les mécréants ».**

« **Seule rétribution de ceux qui combattent Dieu et son prophète (...): les tuer, ou les crucifier, ou leur couper les mains ou les pieds en diagonale, ou les bannir. Que ce soit leur ignominie en ce monde, outre un terrible châtiment dans la vie dernière** », Coran (sourate V.33).

Autre traduction :

« **La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays.** Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas ; et **dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtiment** », Coran 5:33.

« **Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade.** Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » (Sourate 9,5).

---

<sup>55</sup> Sous-entendu, ce meurtre est une « affaire négligeable ». Pour Mahomet, l'assassinat d'une femme, qui allaitait son enfant, était trop bénigne pour que deux chèvres "se disputent" à son sujet.

### 7.1.2 Les incitations à la lapidation

Jésus a toujours fait preuve de compassion, par exemple, comme dans le cas de la femme adultère. Ce n'a jamais été le cas de Mahomet. Et pourtant il affirme que sa religion est le sceau de toutes les religions du livre, dont le christianisme.

*Jésus :*

*« 8 Jésus se rendit au mont des Oliviers. 2 Mais dès le matin il revint dans le temple et tout le peuple s'approcha de lui. Il s'assit et se mit à les enseigner.*

*3 Alors les spécialistes de la loi et les pharisiens amenèrent une femme surprise en train de commettre un adultère. Ils la placèrent au milieu de la foule*

*4 et dirent à Jésus : « Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère.*

*5 Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider de telles femmes. Et toi, que dis-tu ? »*

*6 Ils disaient cela pour lui tendre un piège, afin de pouvoir l'accuser.*

*Mais Jésus se baissa et se mit à écrire avec le doigt sur le sol.*

*7 Comme ils continuaient à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Que celui d'entre vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle. »*

*8 Puis il se baissa de nouveau et se remit à écrire sur le sol.*

*9 Quand ils entendirent cela, accusés par leur conscience ils se retirèrent un à un, à commencer par les plus âgés et jusqu'aux derniers ; Jésus resta seul avec la femme qui était là au milieu.*

*10 Alors il se redressa et, ne voyant plus qu'elle, il lui dit : « Femme, où sont ceux qui t'accusaient ? Personne ne t'a donc condamnée ? »*

*11 Elle répondit : « Personne, Seigneur. ». Jésus lui dit : « **Moi non plus, je ne te condamne pas ; vas-y et désormais ne pêche plus.** » ] », La femme adultère (Jean 8,1-11).*

*Mahomet :*

Il existe de nombreux hadiths qui justifient la lapidation, certaines ayant été dirigées par Mahomet :

Récit de Ubada ibn as Samit : L'envoyé d'Allah a dit : - *Quand un homme célibataire commet l'adultère avec une femme célibataire, ils recevront cent coups de fouet et seront bannis un an. Dans le cas où ils sont mariés, ils recevront cent coups de fouet et seront lapidés à mort.* " (Muslim XVII 4191).

Récit d'Imran ibn Husain :

*" Une femme de Juhaina vint voir le Prophète car elle était devenue enceinte à cause d'un adultère. Elle dit :*

*- J'ai fait quelque chose qui mérite un châtement, donc inflige-le-moi.*

*L'apôtre d'Allah appela son maître et dit :*

*- **Traite-la bien et amène-la-moi quand elle aura accouché.***

*C'est ce qu'il fit. L'apôtre d'Allah prononça ensuite son jugement, ses vêtements furent attachés autour d'elle et il ordonna qu'elle soit lapidée. **Il pria ensuite sur son cadavre.*** " (Muslim XVII 4207).

Récit d'Abdullah ibn Umar :

*" Abdullah b. 'Umar rapporte qu'un juif et une juive ont été amenés devant le messager d'Allah pour avoir commis l'adultère. Le messager d'Allah vint voir les juifs et leur dit :*

*- Que trouve-t-on dans la Torah pour celui qui commet l'adultère ?*

*Ils dirent :*

*- On noircit leur visages et on les fait monter ensemble sur un âne avec leurs visages tournés dans des directions opposées, et ensuite on les promène dans la ville.*

*Il dit :*

- Amenez la Torah pour vérifier si vous avez raison.

Ils l'ont amenée et l'ont récitée jusqu'au verset qui concerne la lapidation; la personne qui lisait a mis sa main sur ce verset et a lu ce qui n'était pas masqué par sa main. Abdullah b. Salim qui était avec le messager d'Allah dit :

- Ordonne lui d'enlever sa main.

Il l'enleva et il y avait à la place le verset relatif à la lapidation. **Alors l'envoyé d'Allah prononça son jugement et ordonna que les deux personnes soient lapidées à mort.** Abdullah b. 'Umar dit :

- **J'étais un de ceux qui les ont lapidés et j'ai vu l'homme protéger la femme avec son corps.** " (Muslim XVII 4211)

Récit d'Abu Huraira, par Jabir : " J'ai été un de ceux qui l'ont lapidé. Nous l'avons lapidé à l'endroit de la prière. Quand les pierres l'ont atteint, il s'est enfui. Nous l'avons rattrapé dans le Harra et **nous l'avons lapidé.**" (Muslim XVII 4196)

Récit d'Ibn Abbas : " Si un homme non-marié est pris pendant un acte de sodomie, **il sera lapidé à mort.** " (Dawud XXXVIII 4448)

Récit de Jabir Abdullah : " **L'apôtre d'Allah a lapidé à mort une personne de la tribu des Banu Aslam, un juif et sa femme.** " (Muslim XVII 4216)

Récit de Ash sha'bi : " **Quand Ali lapida une dame le vendredi, il dit - Je l'ai lapidée selon la tradition de l'apôtre d'Allah.** " (Bukhari LXXXII 803)

Récit d'Abu Bakr : " **Le Prophète a fait lapider une femme et une fosse a été creusée pour elle jusqu'aux seins.** " (Dawud XXXVIII 4429)

Anas bin Malik : « Un Juif avait écrasé la tête d'une jeune fille entre deux pierres (Elle fut amenée au messager d'Allah alors qu'elle était encore en vie) et la jeune fille a été demandée, "Qui a fait cela, est-ce tel ou tel?" (Certains noms ont été mentionnés pour elle) jusqu'au nom de ce Juif a été mentionné (alors elle hocha la tête en accord). Le Juif a été apporté au Prophète et le Prophète, ils continuaient à l'interroger jusqu'à ce qu'il a avoué, après quoi sa **tête a été écrasée avec des pierres** ».

Sahih Bukhari Volume 9, hadith **6876** page 19 & hadiths **7879** & **6884**<sup>56</sup>, Sahih Bukhari Volume 3, hadith **2413**<sup>57</sup>

Note : Dans ce hadith la femme est une esclave.

Récit d'Amr ibn Maimun : " Au temps de la période d'ignorance préislamique, **j'ai vu une guenon entourée par un grand nombre de singes.** Ils étaient en train de la lapider, parce qu'elle avait commis un acte sexuel illégal. **Moi (Mahomet) aussi, je l'ai lapidée.** " (Bukhari LVIII 188).

## 7.2 La passion de Mahomet, adulte, pour la guerre

Mahomet est avant tout un « prophète » guerrier, qui a mené au moins 35 expéditions militaires contre ceux qui lui résistaient. Il a créé une sorte religion « militaire », qui endocrine « militairement », via une doctrine qui conduit ses adeptes (compagnons ...) vers l'obéissance absolue, qui les transforme en soldats dévoués, soumis, qui vont jusqu'à se donner la mort pour cette religion et son prophète et sa gloire.

L'histoire de ses expéditions sont décrites par exemple dans le livre : **Sahih Bukhari : Livre des "Expéditions" : Livre des expéditions militaires menées par le Prophète**<sup>58</sup>.

<sup>56</sup> Source : <https://futureislam.files.wordpress.com/2012/11/sahih-al-bukhari-volume-9-ahadith-6861-7563.pdf>

<sup>57</sup> Source : <http://ddata.over-blog.com/4/22/62/75/1/Sahih-Al-Boukhari-tome-3.pdf>

<sup>58</sup> Voir <http://sahihbukhari.free.fr/>, <https://www.sahih-bukhari.com/>, <http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-sahih-al-boukhari-par-l-imam-al-boukhari-complet-tome-1-2-3-et-4-pdf-word-doc-74425131.html>

Mahomet a été à l'origine de crimes de guerres \_ voire d'actes génocidaires \_ via :

- a) Le massacre de plus 600 hommes mâles de la tribu des Banu Qurayza<sup>59</sup>.
- b) Au moins 100 razzias / expéditions guerrières<sup>60</sup>, qu'il a lancées.
- c) Au moins 35 expéditions et batailles militaires<sup>61</sup>, qu'il a lancées.
- d) Le meurtre, qu'il a commandité, d'au moins 43 opposants répertoriés, selon les hadiths, qui le critiquaient<sup>62</sup>.

Autre source : *Mahomet*, Maurice Gaudefroy-Demombynes, Ed. Albin Michel, 1957<sup>63</sup> <sup>64</sup>.

Quelque soient les justifications (pouvoir propager la prédication islamique, face à un adversaire rétif à ce message), le djihad est une **guerre d'agression. Ce qui est frappant est que Mahomet et ses troupes se trouvaient toujours au pied des murs des citées qu'ils assiégeaient.** Dans toutes ces guerres, c'est toujours Mahomet qui étaient l'agresseur, sur la base de tel ou tel prétexte.

Selon Jacques Tarnero, chercheur à la Cité des sciences et de l'industrie et documentariste, « *Le djihad est un projet de crime contre l'humanité* » et doit être qualifié comme tel<sup>65</sup> <sup>66</sup>.

### 7.3 Semer la peur, l'intimidation

Les sectes criminelles aiment semer l'intimidation, tous comme les clans mafieux :

Coran 48-13. ***Et quiconque ne croit pas en Allah et en Son messenger... alors, pour les mécréants, Nous avons préparé une fournaise ardente.***

Coran 33-64 « ***Dieu a maudit les mécréants et leur a préparé un brasier ardent dans lequel ils demeureront éternellement...*** ».

Sr3. 131. « ***Et craignez le Feu préparé pour les mécréants*** ».

### 7.4 Le meurtre légal des apostats et critiques de l'islam

Coran 48-13. ***Et quiconque ne croit pas en Allah et en Son messenger... alors, pour les mécréants, Nous avons préparé une fournaise ardente.***

Coran 33-64 « ***Dieu a maudit les mécréants et leur a préparé un brasier ardent dans lequel ils demeureront éternellement...*** ».

Coran 48-28. ***C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la guidée et la religion de vérité [l'islam] pour la faire triompher sur toute autre religion. Allah suffit comme témoin.***

---

<sup>59</sup> Voir cet article : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu\\_Qurayza](https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza)

<sup>60</sup> Voir : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_exp%C3%A9ditions\\_de\\_Mahomet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_exp%C3%A9ditions_de_Mahomet)

<sup>61</sup> Voir : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Batailles\\_de\\_Mahomet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Batailles_de_Mahomet)

<sup>62</sup> Voir :

[http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste\\_des\\_meurtres\\_ordonnees\\_ou\\_soutenus\\_par\\_Muhammad.htm](http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste_des_meurtres_ordonnees_ou_soutenus_par_Muhammad.htm)

<sup>63</sup> En particulier les pages 174 et 175 sur la liste noire des opposants que Mahomet voulait faire assassiner.

<sup>64</sup> Ce livre existe en version pdf gratuite :

[http://classiques.uqac.ca/classiques/gaudefroy\\_demombynes\\_maurice/mahomet/gaudefroy\\_demombynes\\_mahomet.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/gaudefroy_demombynes_maurice/mahomet/gaudefroy_demombynes_mahomet.pdf)

<sup>65</sup> Source : « *Le djihad est un projet de crime contre l'humanité* », Le Monde, 12 août 2016,

[http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/08/12/qualifions-le-djihad-de-crime-contre-l-humanite\\_4981665\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/08/12/qualifions-le-djihad-de-crime-contre-l-humanite_4981665_3232.html)

<sup>66</sup> Incompatibilité de la charia avec les lois internationales onusiennes, européennes et françaises, Benjamin LISAN, le 28 août 2016,

[http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/L-islam\\_face\\_aux\\_lois\\_internationales\\_et\\_francaises.htm](http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/L-islam_face_aux_lois_internationales_et_francaises.htm)

Le Coran dit clairement que l'apostasie n'est pas acceptée. « *Ce sont ceux-là qu'Allah a maudits, a rendus sourds et a rendu leurs yeux aveugles. Ne méditent-ils pas sur le Coran ? Ou y a-t-il des cadenas sur leurs cœurs ? **Ceux qui sont revenus sur leurs pas après que le droit chemin leur a été clairement exposé, le Diable les a séduits et trompés.** C'est parce qu'ils ont dit à ceux qui ont de la répulsion pour la révélation d'Allah : « Nous allons vous obéir dans certaines choses ». Allah cependant connaît ce qu'ils cachent. **Qu'advientra-t-il d'eux quand les Anges les achèveront, frappant leurs faces et leurs dos ? Cela parce qu'ils ont suivi ce qui courrouce Allah, et qu'ils ont de la répulsion pour [ce qui attire] Son agrément. Il a donc rendu vaines leurs œuvres** » (Coran 47:23-28).*

Note : Ici Mahomet promet un châtement divin pour les apostats, et une punition dans ce monde.

Bukhari a rapporté : « *L'Apôtre d'Allah dit : '**Le sang d'un musulman qui confesse que nul n'a le droit d'être adoré qu'Allah que je suis son Apôtre ne peut être versé qu'en trois cas : pour meurtre, une personne mariée qui a des rapports sexuels interdits, et celui qui quitte l'islam (apostat) et quitte les musulmans'** » (Bukhari, 9, 83, 17.).*

Un autre hadith dit que quelques apostats ont été amenés à Ali et qu'il les a brûlés. Quand la nouvelle de cette cruauté atteignit Ibn Abbas, il dit : « *A sa place, je ne les aurais pas brûlés, parce que l'Apôtre d'Allah l'a interdit, disant : 'Ne punissez personne par le châtement d'Allah (le feu)'. **Je les aurais tués conformément à la règle donnée par l'Apôtre d'Allah : 'Celui qui change sa religion islamique, tuez-le'** » (Bukhari, 9, 84, 57.).*

*Sr7. 72. Or, Nous l'avons sauvé, (lui) [Mahomet] et ceux qui étaient avec lui, par miséricorde de Notre part, et **Nous avons exterminé ceux qui traitaient de mensonges Nos enseignements et qui n'étaient pas croyants.***

Il suffit de tuer quelques apostats pour semer la terreur et faire taire toute critique.

## 7.5 La mégalomanie et le narcissisme de Mahomet

Quand on lit le Coran et les hadiths, l'on constate que Mahomet souvent il s'identifie à Allah (à Dieu) au point qu'on se demande s'il ne fait pas parler Allah par sa bouche. Parlant de lui-même, Mahomet indique :

*Et tu es certes, **d'une moralité éminente** (Coran 68:4).*

*En effet, **vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment** (Coran 33:21).*

*Ceci [le Coran] est la **parole d'un noble Messager, doué d'une grande force, et ayant un rang élevé auprès du Maître du Trône, obéi, là-haut, et digne de confiance** (Coran 81:19-21).*

48.1. *En vérité Nous t'avons accordé une victoire éclatante,*

48.2. *afin **qu'Allah te pardonne tes péchés(2), passés et futurs, qu'Il parachève sur toi [Mahomet] Son bienfait et te guide sur une voie droite;** (Coran 48 :2).*

« ... ce qui est écrit dans le Coran est vraie en voici la preuve : « **Ceux qui injurient (offensent) Allah et Son messager, Allah les maudit ici-bas, comme dans l'au-delà et leur prépare un châtement avilissant**<sup>67</sup> » (Coran 33:57).

Note : Le Dieu « Allah », décrit dans le Coran et les hadiths, est prétentieux, vindicatif, menaçant, cruel. Il est en fait très (trop) humain. Il est à l'image des comportements humains. On constate, par ce verset que, Mahomet s'identifie vraiment à Dieu.

---

<sup>67</sup> Le Dieu « Allah », décrit dans le Coran et les hadiths, est prétentieux, vindicatif, menaçant, cruel. Il est en fait très (trop) humain. Il est à l'image des comportements humains. On constate, par ce verset que, Mahomet s'identifie vraiment à Dieu.

**Non ! Par ton Seigneur ! Ils ne seront pas croyants aussi longtemps qu'ils ne t'auront demandé de juger de leurs disputes et qu'ils n'auront éprouvé nulle angoisse pour ce que tu auras décidé, et qu'ils se soumettent complètement [à ta sentence] (Coran 4:65).**

### 7.5.1 Mahomet se désigne comme le dernier des prophètes ou le sceau de la prophétie

« *Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messenger d'Allah et le **dernier des prophètes**. Allah est Omniscient* », Sourate 33 (Les coalisés (al-Ahzab): 40 (Dr. Muhammad Hamidullah).

Autre traduction (semble-t-il plus fidèle) :

« **Dieu a donné la préséance au Prophète Mohammad sur tous les êtres et l'a désigné comme étant "l'ultime sceau des Prophètes"** », Sourate 33 (Les coalisés (al-Ahzab): 40<sup>68</sup>.

TOUS les critères du trouble de la personnalité narcissique (TPN)<sup>69</sup> s'appliquent à Mahomet :

- . Il prétendait être le messenger, l'oïnt de Dieu et le Sceau des Prophètes (Coran 33:40).
- . Il refusait d'apporter des preuves de cette prétention et attendait des gens qu'ils le croient.
- . Il se disait lui-même Khayru-l-Khalq (le meilleur de la Création), un « excellent exemple » (Coran 33:21), « exalté au-dessus des autres prophètes » (Coran 2:253), « le préféré » (Coran 17:55), et « une bénédiction pour les mondes » (Coran 21:107).
- . Il prétendait avoir atteint « un état éminent » (Coran 17:79), le statut d'Intercesseur, disant à Dieu qui punir et qui pardonner.
- . Il exploitait les autres en leur promettant des récompenses célestes, leur faisant faire la guerre, piller et remplir ses coffres de butin.
- . Il n'avait aucune empathie pour ses victimes qu'il pillait, torturait, violait, réduisait en esclavage, massacrait, ni pour ceux qu'il envoyait à la mort, leur promettant des récompenses célestes.
- . Il était hautain au plus haut point et exigeait un total respect et une totale obéissance.
- . Il avait un grand sens de sa dignité. Il considérait que tout le monde appartenait à la compagnie d'Allah et de son messenger. Où il était, là était le pouvoir.
- . La plus énorme de ses prétentions est que Dieu et ses anges prient pour lui constamment<sup>70</sup>. « Certes, Allah et Ses Anges prient sur le Prophète ; ô vous qui croyez priez sur lui et adressez-[lui] vos salutations ». (Coran, 33:56). Le mot utilisé peut signifier « prier », « exalter », « glorifier », etc.

**Ce verset à lui tout seul suffit à montrer que Mahomet était très probablement un psychotique narcissique.** Seule une personne mentalement malade peut prétendre que le Créateur de l'Univers le glorifie pour toujours (il serait lui-même à la limite du fait de prétendre être « plus fort que Dieu »). Et donc qu'avait-il fait vraiment pour le mériter ?

Voici d'autres prétentions ou revendications :

- . Et tu es, certes, d'une moralité imminente (68:4).
- . [Tu es, Mahomet] comme une lampe éclairante (33:46).
- . Quiconque obéit au Messenger obéit certainement à Allah (4:80).
- . Et quiconque fait scission d'avec le Messenger, après que le droit chemin lui est apparu et suit un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il s'est détourné, et le brûlerons en enfer. Et quelle mauvaise destination ! (4 :115).

<sup>68</sup> Source : L'apparence extérieure du Prophète, <http://www.leprophetemohammad.com/apparence.html>

<sup>69</sup> Trouble de la personnalité narcissique, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Trouble\\_de\\_la\\_personnalit%C3%A9\\_narcissique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Trouble_de_la_personnalit%C3%A9_narcissique)

<sup>70</sup> Ce « constamment » traduit non pas un mot mais une tournure Les traducteurs l'ajoutent entre crochets ou parenthèses, ou pas (NdT).

· Ceci [le Coran] est la parole d'un noble Messager (81:19)<sup>71</sup>.

## 7.5.2 Comparaison avec le christianisme

Jésus annonce, qu'après lui, il y aura des faux prophètes et qu'il ne faut pas les croire :

« 3 Il [Jésus] s'assit sur la montagne des oliviers. Et les disciples vinrent en particulier lui faire cette question : Dis-nous, quand cela arrivera-t-il, et quel sera le signe de ton avènement et de la fin du monde ?

4 Jésus leur répondit : **Prenez garde que personne ne vous séduise. 5 Car plusieurs viendront sous mon nom, disant : C'est moi qui suis le Christ. Et ils séduiront beaucoup de gens. 6 Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres : gardez-vous d'être troublés, car il faut que ces choses arrivent. Mais ce ne sera pas encore la fin. 7 Une nation s'élèvera contre une nation, et un royaume contre un royaume, et il y aura, en divers lieux, des famines et des tremblements de terre. 8 Tout cela ne sera que le commencement des douleurs. 9 Alors on vous livrera aux tourments, et l'on vous fera mourir ; et vous serez haïs de toutes les nations, à cause de mon nom. 10 Alors aussi plusieurs succomberont, et ils se trahiront, se haïront les uns les autres. 11 Plusieurs faux prophètes s'élèveront, et ils séduiront beaucoup de gens. 12 Et, parce que l'iniquité se sera accrue, la charité du plus grand nombre se refroidira. 13 Mais celui qui persévéra jusqu'à la fin sera sauvé. 14 Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée dans le monde entier, pour servir de témoignage à toutes les nations. Alors viendra la fin.**

15 C'est pourquoi, lorsque vous verrez l'abomination de la désolation, dont a parlé le prophète Daniel, établie en lieu saint, -que celui qui lit fasse attention ! - 16 alors, que ceux qui seront en Judée fuient dans les montagnes; 17 que celui qui sera sur le toit ne descende pas pour prendre ce qui est dans sa maison; 18 et que celui qui sera dans les champs ne retourne pas en arrière pour prendre son manteau. 19 Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là ! 20 Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat. 21 Car alors, la détresse sera si grande qu'il n'y en a point eu de pareille depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et qu'il n'y en aura jamais. 22 Et, si ces jours n'étaient abrégés, personne ne serait sauvé ; mais, à cause des élus, ces jours seront abrégés. 23 Si quelqu'un vous dit alors : Le Christ est ici, ou : Il est là, ne le croyez pas. 24 **Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes ; ils feront de grands prodiges et des miracles, au point de séduire, s'il était possible, même les élus.** 25 Voici, je vous l'ai annoncé d'avance. 26 **Si donc on vous dit : Voici, il est dans le désert, n'y allez pas ; voici, il est dans les chambres, ne le croyez pas.** 27 Car, comme l'éclair part de l'orient et se montre jusqu'en occident, ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. 28 En quelque lieu que soit le cadavre, là s'assembleront les aigles », Evangile Matthieu 24.

## 8 Escroc, manipulateur et mythomane

Tout comme, en [1983](#), le gourou David Koresh déclarait avoir acquis le don de [prophétie](#) et, en [1985](#), avoir la vision qu'il était le [Cyrus](#) moderne, ou tout comme, en 1965, le gourou Jim Jones commençait à affirmer qu'il était l'incarnation de [Jésus](#), d'[Akhénaton](#), de [Bouddha](#) ou de [Lénine](#) et aussi qu'il était un Dieu, **Mahomet disait recevoir la parole de Dieu (d'Allah) via l'ange Gabriel.**

### 8.1 Manipulations

#### 8.1.1 Mahomet trouve toujours des versets qui arrangent ses intérêts

« Un jour Mahomet reçoit en cadeaux de la part d'un officier byzantin, une esclave copte (une chrétienne d'Égypte) du nom de Maria. Mahomet en tomba totalement amoureux, ce qui attira la jalousie de ces femmes. C'est alors qu'un verset tombe du ciel pour menacer ses femmes de les répudier :

---

<sup>71</sup> 11 Pour ce verset, Mohammed Hamidullah précise en note qu'il s'agit de l'Ange Gabriel. Toutefois le terme désigne le plus souvent le Prophète. Ali Sina ajoute à cette liste de versets 2:104, 33:51, 59:6, 67:1, dont il est moins évident qu'ils concernent personnellement Mahomet. L'imprécision n'est pas le moindre défaut du Coran (NdT).

« Coran S66-V1 à 6 : Ô Prophète ! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite ? (...) S'il vous répudie, il se peut que le Seigneur lui donne en échange des épouses meilleures que vous » ».

Aïcha raconte : « J'avais l'habitude de regarder ces dames [femmes] qui se sont données à l'apôtre d'Allah et j'avais l'habitude de dire, « Est-ce qu'une princesse peut se donner elle-même (à un homme) ? ». Mais quand Allah a révélé : « Toi (O Muhammad) peut retarder [fait attendre] (le tour de) qui tu veux d'elles. Et toi peux recevoir [héberger] l'une de celle que tu veux. Et (puis) il n'y a pas de blâme (aucun grief sur toi) si tu invites une que tu avais mise de côté (temporairement) [l'une de celle que tu avais écartée]. Voilà ce que qui est le plus propre à les réjouir, à leur éviter tout chagrin et à leur faire accepter de bon cœur ce que tu leur as donné à toute ». (33:51).

Alors j'ai dit (au Prophète) : « **Je sens que votre Seigneur est bien prompt à satisfaire vos souhaits et désirs<sup>[138]</sup>** ». Sahih Bukhari 6, 60, 311.

« Un jour, Mahomet rendit visite à son fils adoptif Zayd. Ce dernier n'était pas chez lui. Son épouse Zainab (ne pas confondre avec la sœur de Mahomet du même nom) lui ouvrit, en costume d'été. Il fut fasciné par sa beauté et dominé par le désir.

Allah lui révélera un verset [fort à propos] lui enjoignant de ne pas craindre les jugements des gens, et de craindre Dieu, et de suivre les penchants de son cœur [c'est-à-dire d'épouser Zainab] : « *Quand tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfaits, tout comme toi-même l'avais comblé : "Garde pour toi ton épouse et crains Allah", et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait rendre public. Tu craignais les gens, et c'est Allah qui est plus digne de ta crainte. Puis quand Zayd<sup>72</sup> eût cessé toute relation avec elle, **Nous te la fîmes épouser, afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci cessent toute relation avec elles. Le commandement d'Allah doit être exécuté*** » (Coran 33:37).

Mahomet légalisa par un décret d'Allah son mariage avec sa belle-fille Zaynab, dont il tomba amoureux, après avoir poussé à son fils adoptif et sa belle-fille Zaynab au divorce :

« [...] Lorsque fut révélé le verset coranique permettant à Muhammad de retarder le tour de n'importe laquelle de ses épouses, et lorsque **Muhammad déclara qu'Allah lui avait permis de se marier avec la femme de son fils adoptif**, Aïcha (l'une de ses épouses) dit: « **Ô envoyé d'Allah, je vois que ton Seigneur s'empresse de te plaire<sup>[139]</sup>**. » (Boukhari, vol. 7:48).

Mahomet légalisa par un décret d'Allah son mariage avec sa belle-fille Zaynab, dont il tomba amoureux, après avoir poussé à son fils adoptif et sa belle-fille Zaynab au divorce :

« [...] Lorsque fut révélé le verset coranique permettant à Muhammad de retarder le tour de n'importe laquelle de ses épouses, et lorsque **Muhammad déclara qu'Allah lui avait permis de se marier avec la femme de son fils adoptif**, Aïcha (l'une de ses épouses) dit: « **Ô envoyé d'Allah, je vois que ton Seigneur s'empresse de te plaire<sup>73</sup>**. » (Boukhari, vol. 7:48).

Le mariage de Mahomet avec sa belle-fille confondit ses adeptes. Pour faire taire les critiques, Allah intervint avec un verset disant que son **Prophète n'est le père de personne, mais le messenger de Dieu et le Sceau des prophètes** « **Muhammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le messenger d'Allah et le dernier des prophètes. Allah est Omniscient.** » (Coran 33:40). **Il prétendit que Dieu lui avait ordonné d'épouser Zainab pour montrer au peuple que l'adoption est une abomination.**

Le fait qu'il affirme que ces mariages étaient un acte de charité peut être considéré comme de la manipulation \_ en effet, tous comme les grands gourous, qui sont aussi de grands manipulateurs.

<sup>72</sup> Le fils adoptif de Mahomet, qui sentit qu'il n'avait pas d'autre choix que de divorcer de son épouse, **Zainab**, pour satisfaire la pulsion de Mahomet.

<sup>73</sup> Je pense qu'Aïcha n'était pas dupe et que sa remarque était ironique.

Mahomet légalisa par un décret d'Allah son mariage avec sa belle-fille Zaynab, dont il tomba amoureux, après avoir poussé à son fils adoptif et sa belle-fille Zaynab au divorce :

« [...] Lorsque fut révélé le verset coranique permettant à Muhammad de retarder le tour de n'importe laquelle de ses épouses, et lorsque **Muhammad déclara qu'Allah lui avait permis de se marier avec la femme de son fils adoptif**, Aïcha (l'une de ses épouses) dit : « **Ô envoyé d'Allah, je vois que ton Seigneur s'empresse de te plaire.** » (Boukhari, vol. 7:48).

Aïcha n'était pas totalement idiote, elle savait que certains versets arrivaient toujours opportunément, dans la bouche de Mahomet, pour légitimer chacun de ses agissements.

### 8.1.2 L'opportunisme face aux Mecquois ? (les « versets sataniques »)

Lorsqu'il était en position de faiblesses faces aux Mecquois, il aurait dit des versets qui, opportunément, rétablissaient le « polythéisme », cela probablement pour s'attirer momentanément les bonnes grâces des Mecquois (dont les versets 17 à 23 de la sourate 53 l'étoile (Ennajm), dits les « versets sataniques »<sup>74</sup>, avant leur correction ultérieure).

En effet, il est rapporté par des savants et historiens, que « *le Messenger de Dieu (sws) a prononcé des versets sous la tentation de Satan louant les trois idoles de Qouraych, et les idolâtres se sont prosternés avec les musulmans* »<sup>75</sup>.

D'après l'historien [Maxime Rodinson](#), [al-Lat](#), [al-Uzzâ](#), et [Manât](#) étaient des [déesses préislamiques](#) appelées les « filles d'Allah ». Mahomet avait, dans une première version, recommandé qu'on leur rendît un culte, ces versets prononcés puis [abrogés](#), sont les fameux versets sataniques. [Tabarî](#) (839-923), historien et commentateur [sunnite](#), a rapporté cette anecdote<sup>76 77</sup>.

« *Rapporté par Ibn Abbas : Le Prophète a fait une prostration quand il a fini de réciter Surat-an-Najm, et tous les musulmans et les païens et les djinns et les êtres humains se sont prosternés avec lui* », Bukhari, Volume 6, Livre 60, Numéro 385.

Plus tard, ces versets ont été expliqués par le fait qu'ils auraient été suggérés par Satan à Mahomet.

D'après plusieurs hadiths authentiques, Mohammed était parfois ensorcelé :

"Aïcha rapporte que le prophète a été **ensorcelé** à tel point qu'il s'imaginait entretenir des rapports sexuels avec ses femmes alors qu'il ne le faisait point" (Certains savants ont dit que ce sortilège est le sortilège de l'impuissance).

Imam Ibn Al Quaim rapporte que le Quadi Iyad a dit : "**L'ensorcellement est semblable à une maladie qui pourra s'abattre sur une quelconque personne de même comme le prophète**".

"**Allah envoya deux anges qui dirent au prophète qu'il est atteint de sorcellerie et lui désignèrent l'endroit où était caché le sortilège.** Le prophète dit : deux hommes (c'est à dire deux anges à aspect humain) vinrent à moi. Un s'est assis près de ma tête et l'autre près de mes pieds. Le premier a demandé : que lui est-il arrivé ? L'autre a répondu : de la magie a été employée contre lui. Le premier a demandé : qui l'a employée ?

Il a répondu : Labid Ibn Asam. Il a demandé : dans quoi est-elle contenue ? Il a répondu : dans un peigne et des cheveux couverts de la bractée d'un dattier mâle. Il a demandé : où est-il ? Il a répondu : sous une pierre au fond de Dhi Arwan (ou

<sup>74</sup> Versets sataniques du Coran, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Versets\\_sataniques\\_du\\_Coran](https://fr.wikipedia.org/wiki/Versets_sataniques_du_Coran)

<sup>75</sup> Versets sataniques du Coran, <http://islam.faq.free.fr/islam/coran-satanique.htm>

<sup>76</sup> [Tabarî](#) (trad. Herman Zotenberg), *La Chronique, Histoire des prophètes et des rois (2 volumes)*, vol. II, Actes-Sud/Sindbad, coll. « Thésaurus », 2001, « Mohammed, le sceau des prophètes », p. 90-91.

<sup>77</sup> L'épisode est situé à [La Mecque](#) avant l'[hégire](#) pendant l'exil de certain nouveaux convertis en [Abyssinie](#).

Dharwan), le puits de Bani Zurayq. Il a demandé : que devrait être fait à ce sujet ? Il a répondu, le puits devrait être vidé et cela devrait être retiré de sous la pierre.

Le Prophète envoya Alî, Amar Ibn Yasir et Zubair retirer le sortilège qui se trouvait dans un puits. L'eau fut retirée et on retrouva le spathe. **Là, ils découvrirent à part le peigne et les cheveux une corde avec 11 nœuds et une figure de cire transpercée d'épingles.**

Jabrael vint et lui dit de réciter les Mu`awwidhatayn. Pendant qu'il récitait, verset après verset, **un nœud se défaisait et une épingle sortait à chaque fois, jusqu'à ce que ce qu'au dernier mot, tous les nœuds soient défaites et toutes les épingles enlevées, et il était entièrement libéré du charme.**

Après cela, il **appela le juif Labid et le questionna. Il avoua** et le Prophète le laissa partir, car il ne se vengeait jamais de quiconque lui avait fait du mal. Il refusa même d'en parler aux autres, disant qu'Allah lui avait redonné la santé ; et que donc il ne voulait pas inciter les gens contre personne" (Hadith rapporté par El Boukhari)<sup>78</sup>.

Allah a dit : Dis : « **Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante, 2. contre le mal des êtres qu'Il a créé, 3. contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit, 4. contre le mal de celles qui soufflent (les sorcières) sur les noeuds, 5. et contre le mal de l'envieux quand il envie** », Sourate 113, Al-Falaq.

1. Dis : « **Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes. 2. Le Souverain des hommes, 3. Dieu des hommes, 4. contre le mal du mauvais conseiller, furtif, 5. qui souffle le mal dans les poitrines des hommes, 6. qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain** », Sourate 114, An-Nass.

Plus tard, Mahomet se dédouane : "**Tu (Mouhammad) n'es pas, par la grâce de ton Seigneur, un possédé**", Sourate 68 Al Qalam (la plume), verset 2.

Quelle explication donner à cet épisode ? a) soit que Mahomet a toujours eu un grand sens de l'opportunisme, en fonction des circonstances et des rapports de forces ? b) soit qu'il était victime de ses démons (maladie psychique ?) ou de ses croyances superstitieuses (et paranoïaques) ? Comme cet épisode a été gommé dans la version d'Uthman du Coran, on ne sera jamais la vérité sur ce moment des débuts de l'islam.

### 8.1.3 Le mensonge rendu légal pour la « bonne » cause

« **Que les croyants ne prennent pas pour amis de mécréants, de préférence à des croyants. Celui qui fait cela n'a rien à voir avec la religion d'Allah, sauf dans le cas où vous prémunissez contre eux [tataqou minhom touqâtane]** », le Coran 3:28.

Sur ce verset, se fonde le principe de la *taqiya*, c'est-à-dire de la dissimulation ou de la tromperie pour la « bonne » cause de l'islam.

La justification de ce type de tromperie est la sourate 2,106 : « **Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur, ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ?** ».

« **Allah efface ou confirme ce qu'il veut. La mère du livre [la matrice du Coran] est chez lui** », Coran 13:39.

Ces deux versets précédents sont en contradiction avec les trois versets suivants :

« **Ne méditeront-ils pas le Coran ? S'il provenait d'un autre que Dieu ils y trouveraient de nombreuses contradictions** ». (Coran 4:82)<sup>[2]</sup>.

« **La Révélation du Livre, nul doute là-dessus, émane du Seigneur de l'univers** » (Coran 32:2)<sup>[3]</sup>.

<sup>78</sup> L'ensorcellement du Prophète Mohamed, <http://www.mosquee-lyon.org/forum3/index.php?topic=12690.0;topicseen> & <http://mosquee-lyon.org/forum3/index.php?topic=12690.0;wap2>

« Certes, des messagers avant toi (Muhammad) ont été traités de menteurs. Ils endurent alors avec constance d'être traités de menteurs et d'être persécutés, jusqu'à ce que Notre secours leur vienne. **Et nul ne peut changer les paroles d'Allah, et il t'est déjà parvenu une partie de l'histoire des Envoyés** » (Coran 6:34)<sup>74</sup>. [Mais lui Mahomet peut changer les paroles d'Allah \_ voir ce qui suit sur la consommation d'alcool].

Mahomet s'arroge tous les droits, de tromper autrui, de se tromper concernant la parole de Dieu qu'il est cessé recevoir ... Sinon, il existe d'énormes contradictions dans le Coran, déjà avec les versets abrogés et abrogeants ou par exemple avec ces versets sur l'orgueil :

Coran 16:23 : **Allah n'aime pas les orgueilleux.**

Coran 16:29 : *combien mauvaise est la demeure des orgueilleux !*

Coran 59:23 : **C'est Lui, Allah.** Nulle divinité autre que Lui ; Le Souverain, Le Pur, L'Apaisant, Le Rassurant, Le Prédominant, Le Tout Puissant, Le Contraignant, **L'Orgueilleux.** Gloire à Allah ! Il transcende ce qu'ils Lui associent.

C'est, à votre humble avis, une des preuves que Mahomet était finalement un énorme menteur, manipulateur, opportuniste, retors, s'inventant toujours les « bons » versets opportuns, au bon moment, ceux qui l'arrangent et qui soient toujours à son avantage.

#### 8.1.4 Les cas où il est autorisé de tromper les autres (en cas de guerre ou pour obtenir la paix)

« **Le prophète dit : 'La guerre est basée sur la tromperie'** », Bukhari (52:269).

Ce hadith justifie le meurtre de Usayr ibn Zarim et de trente de ses hommes désarmés par Mahomet après la promesse d'un sauf-conduit (voir Information complémentaire plus bas). Source : <https://muflihun.com/bukhari/52/269>

« Rapporté Abu Huraira : Le Prophète a dit, "Khosrau sera ruiné, et il n'y aura pas de Khosrau après lui, et César sera sûrement ruiné et il n'y aura pas de César après lui, et vous dépenserez leurs trésors dans la cause d'Allah." Il a appelé, "**La guerre est la tromperie**" », Sahih Bukhari 4: 52: 267<sup>79</sup>

« Rapporté Abu Huraira : L'apôtre d'Allah a appelé, "**la guerre est la tromperie**" », Sahih Bukhari 4: 52: 268<sup>80</sup>

« Rapporté par Jabir bin 'Abdullah : Le Prophète a dit : "**La guerre est une tromperie**" », Sahih Bukhari 4: 52: 269<sup>81</sup>

« **Celui qui fait la paix entre les gens en inventant et en disant de fausses informations, celui-là n'est pas un menteur.** », Bukhari (49:857).

Autre traduction :

Rapporté Um Kulthum bint Uqba : « **Qu'elle a entendu l'apôtre d'Allah dire : « Celui qui fait la paix entre les gens en inventant de bonnes informations ou en disant de bonnes choses, n'est pas un menteur.** » ». [Sahih Bukhari 3:49:857](https://muflihun.com/bukhari/49/857)

Autre traduction :

« Rapporté par Um Kulthum bint Uqba :

**Qu'elle a entendu l'apôtre d'Allah dire : "Celui qui fait la paix entre les gens en inventant de bonnes informations ou en disant de bonnes choses, n'est pas un menteur."** ». Source : <https://muflihun.com/bukhari/49/857>

<sup>79</sup> Sahih al-Bukhari Book Number 52 Hadith Number 267, <https://muflihun.com/bukhari/52/267>

<sup>80</sup> Sahih Bukhari Volume 004, Book 052, Hadith Number 268, <http://www.hadithcollection.com/sahihbukhari/85/3499-sahih-bukhari-volume-004-book-052-hadith-number-268.html>

<sup>81</sup> <https://muflihun.com/bukhari/52/269>

« Rapporté par 'Ali : Chaque fois que je vous dis un récit de l'apôtre d'Allah, par Allah, je préférerais tomber du ciel que de lui donner une fausse déclaration, mais si je vous dis quelque chose entre vous et moi (pas un Hadith) **alors c'était vraiment un tour (ie, je peux dire des choses juste pour tromper mon ennemi)**. J'ai entendu l'apôtre d'Allah dire : "Dans les derniers jours, il y aura des jeunes gens insensés qui diront les meilleurs mots, mais leur foi n'ira pas au-delà de leur gorge (ils n'auront aucune foi) et sortira de ) leur religion comme une flèche sort du jeu. Alors, **où que vous les trouviez, tuez-les, car ceux qui les tuent auront une récompense au Jour de la Résurrection** », Bukhari (84:64).

Source : <https://muflihun.com/bukhari/84/64>

Alors qu'il était en position de force à la période de ce hadith, Ali confirme qu'il est possible de mentir afin de tromper l'ennemi.

Rapporté par Abdullah bin Umar : « Deux hommes sont venus d'Orient et se sont adressés aux personnes qui ont été étonnés par l'éloquence de leurs discours. Sur ce que l'apôtre d'Allah a dit « **un discours éloquent est aussi efficace que la magie** » ». [Sahih Bukhari 7:71:662](#)

Rapporté par Sahl bin Sad As-Sa'idi : « ... L'Apôtre d'Allah a dit : *Un homme peut sembler au peuple comme s'il pratiquait les actions du peuple du Paradis alors qu'en fait il vient des « gens de l'Enfer ».* **Un autre peut sembler au peuple comme s'il pratiquait les actes du peuple de l'enfer (feu), alors, qu'en fait, il vient des « gens du Paradis »** ». [Sahih Bukhari 4:52:147](#)

Rapporté Al-Bara : « Lorsque le prophète avait l'intention d'accomplir la 'Umra, il envoya une personne au peuple de La Mecque leur demandant la permission d'entrer à La Mecque. Ils ont stipulé qu'il ne resterait pas plus de trois jours et n'y entrerait qu'avec des armes à gaine et ne prêcherait (Islam) à aucun d'entre eux. Alors Ali bin Abi-Talib a commencé à rédiger le traité entre eux. Il a écrit : "C'est ce que Muhammad, apôtre d'Allah a accepté." Les Mecquois ont dit : "Si nous savions que vous (Muhammad) êtes le Messenger d'Allah, alors nous ne vous aurions pas empêchés et vous aurions suivi, mais écrivez : " C'est ce que Muhammad bin 'Abdullah a accepté. "Sur ce que l'apôtre d'Allah a dit," par Allah, je suis Muhammad bin 'Abdullah, et, par Allah, je suis apôtre d'Allah. " L'apôtre d'Allah a l'habitude de ne pas écrire ; alors il a demandé à 'Ali d'effacer l'expression du Messenger d'Allah. Sur ce 'Ali a dit, "Par Allah je ne l'effacerai jamais." L'apôtre d'Allah a dit (à 'Ali), "Laissez-moi voir le papier." Quand 'Ali lui a montré le papier, **le Prophète a effacé l'expression de sa propre main**. Lorsque l'apôtre d'Allah était entré à la Mecque et que trois jours s'étaient écoulés, les Mecquois vinrent à 'Ali et dirent : "Laissez votre ami (c'est-à-dire le Prophète) quitter La Mecque." Ali a informé l'apôtre d'Allah à ce sujet et l'apôtre d'Allah a dit: "Oui", puis il est parti ». [Sahih Bukhari 4:53:408](#)

Dans Sahih Bukhari nous trouvons des récits nous disant que le Prophète Muhammad avait dit s'il prêtait serment et trouvait plus tard quelque chose d'autre, il ferait "ce qui est mieux" et expierait son serment.

« Rapporté Zahdam : Nous étions en compagnie d'Abu Musa Al-Ash'ari et il y avait des relations amicales entre nous et cette tribu de Jarm. Abu Musa a été présenté avec un plat contenant du poulet. Parmi les gens, il y avait un homme au visage rouge qui ne s'approchait pas de la nourriture. Abu Musa a dit (à lui), "Venez (et mangez), car j'ai vu l'apôtre d'Allah en manger (c'est-à-dire le poulet)." Il a dit : "Je l'ai vu manger quelque chose (sale) et depuis je l'ai détesté, et j'ai juré que je ne le mangerai pas" Abu Musa a dit : "Allez, je vais vous le dire (ou vous raconter). Une fois je suis allé à l'apôtre d'Allah avec un groupe d'Al-Ash'ariyin, et l'ai rencontré alors qu'il était en colère, distribuant des chameaux de Rakat. Nous avons demandé des montures, mais il a juré qu'il ne nous donnerait pas de montures et a ajouté : "Je n'ai rien pour vous, pour monter dessus". Pendant ce temps, des chameaux de butin ont été apportés à l'apôtre d'Allah et il a demandé deux fois : "Où sont les Al-Ash'ariyin ?" Il nous a donc donné cinq chameaux blancs avec de grosses bosses, et puis j'ai dit à mes compagnons, "l'apôtre d'Allah a oublié son serment. Par Allah, si nous ne rappelons pas à l'Apôtre d'Allah son serment, nous ne réussirons jamais. "Nous sommes donc retournés vers le Prophète et avons dit, « O Apôtre d'Allah, nous vous avons demandé des montures, mais vous avez juré que vous ne nous donneriez pas de montures, nous pensons que vous avez

oublié votre serment. Il a dit : « C'est Allah qui vous a donné des montures, par Allah, et **si Allah le veut, si je prête serment et que je trouve quelque chose d'autre, je ferai mieux et expierai mon serment.** », Sahih Bukhari 7: 67: 427<sup>82</sup>.

« Rapporté 'Abdur-Rahman bin Samura:

Le Prophète a dit: « O Abdur-Rahman, ne cherchez pas à être un chef, car si vous avez reçu l'autorité à votre demande, vous en serez tenu responsable, mais si vous le recevez sans demander (pour cela), alors vous serez aidé (par Allah) en elle. **Si jamais vous prêtez serment de faire quelque chose et plus tard vous trouvez que quelque chose d'autre est mieux, alors vous devriez expier votre serment et faire ce qui est mieux** » », Sahih Bukhari 9: 89: 260<sup>83 84</sup>.

Puisque déterminer ce qui est « meilleur » est une évaluation très subjective, on peut rompre n'importe quel accord avec n'importe qui à n'importe quel moment, en se basant simplement sur sa perception de ce qui est « meilleur ».

Dans les hadiths suivants, Muhammad permet à un musulman de mentir afin de tuer Ka'b ibn al-Ashraf, un poète juif qui a écrit un poème anti-musulman qui offensé lui.

« Raconté Jabir : Le Prophète a dit, 'Qui est prêt à tuer Ka'b bin Ashraf (c'est-à-dire un Juif).' Muhammad bin Maslama a répondu : «Est-ce que tu aimes que je le tue? Le Prophète a répondu par l'affirmative Muhammad bin Maslama a dit : "Alors permettez-moi de dire ce que j'aime". Le Prophète a répondu : "Je le fais (c'est-à-dire je vous le permets)". ». Sahih Bukhari 4: 52: 271<sup>85</sup>

« Rapporté par Jabir bin 'Abdullah : L'apôtre d'Allah a dit : "Qui est prêt à tuer Ka'b bin Al-Ashraf qui a blessé Allah et Son Apôtre ?" Là-dessus Muhammad bin Maslama se leva en disant : "O Apôtre d'Allah, voudrais-tu que je le tue ?". Le Prophète a dit, "Oui," **Muhammad bin Maslama a dit, "Alors permettez-moi de dire une (fausse) chose (c'est-à-dire de tromper Kab)." Le Prophète a dit, "Vous pouvez le dire".** Ka'b a dit : "Alors prêtez-moi vos fils." Ils ont dit : « Comment pouvons-nous hypothéquer nos fils pour vous ? Plus tard, ils seraient abusés par les gens disant qu'un tel a été hypothéqué pour une cargaison de chameaux, ce qui nous causerait une grande disgrâce, mais nous hypothéquerons notre bras à vous. " Muhammad bin Maslama et son compagnon ont promis à Kab que Muhammad reviendrait à lui. Il est venu à Kab la nuit avec le frère adoptif de Kab, Abu Na'ila. Kab les a invités à entrer dans son fort, puis il est descendu vers eux. Sa femme lui a demandé : « Où vas-tu en ce moment ? ». Kab répondit : "Aucun autre que Muhammad bin Maslama et mon frère adoptif Abu Na'ila sont venus.". Sa femme a dit : "J'entends une voix comme si le sang coulait de lui". Ka'b a dit : " Ils ne sont que mon frère Muhammad bin Maslama et mon frère adoptif Abu Naila. Un homme généreux devrait répondre à un appel la nuit même s'il est invité à être tué ". Muhammad bin Maslama est allé avec deux hommes (certains narrateurs mentionnent les hommes comme 'Abu bin Jabr, Al Harith bin Aus et Abbad bin Bishr). Vin Maslama entra avec deux hommes et leur dit : « **Quand Ka'b viendra, je toucherai ses cheveux et je les sentirai, et quand tu verras que je lui ai pris la tête, dépouille-le.** Je vais vous laisser sentir sa tête. "Kab bin Al-Ashraf est descendu à eux enveloppé dans ses vêtements, et diffusant le parfum.". Muhammad bin Maslama a dit "n'a jamais senti un meilleur parfum que cela". Ka'b a répondu "J'ai les meilleures femmes arabes qui savent comment utiliser des parfums de grande qualité". Puis Muhammad bin Maslama a demandé de nouveau à Ka'b : "Me laisseras-tu (sentir ta tête) ?". Ka'b a dit : "Oui." Quand Muhammad l'a fort tenu, il a dit (à ses compagnons) : « **Attrape-le ! Alors ils l'ont tué et sont allés au Prophète et l'ont informé. (Abu Rafi) a été tué après Ka'b bin Al-Ashraf** ». », Sahih Bukhari 5: 59: 369<sup>86</sup>.

Ceci est un cas clair de mensonge endossé par le prophète afin d'atteindre les objectifs de l'Islam, donc suivre l'exemple de Mahomet autorise les Musulmans à mentir (et à tuer) pour défendre Muhammad et la religion (l'Islam).

<sup>82</sup> Sahih Bukhari Volume 7, Book 67, Hadith 427, <http://quranx.com/Hadith/Bukhari/USC-MSA/Volume-7/Book-67/Hadith-427/>

<sup>83</sup> Qur'an, Hadith and Scholars: Muhammad and Lying,

[https://wikiislam.net/wiki/Qur%27an,\\_Hadith\\_and\\_Scholars:Muhammad\\_and\\_Lying](https://wikiislam.net/wiki/Qur%27an,_Hadith_and_Scholars:Muhammad_and_Lying)

<sup>84</sup> Cf. <http://quranx.com/Hadith/Bukhari/USC-MSA/Volume-9/Book-89/Hadith-260/>

<sup>85</sup> <https://muflihun.com/bukhari/52/271>

<sup>86</sup> Sahih al-Bukhari Volume 5 Book 59 Hadith 369, <https://muflihun.com/bukhari/59/369>

### 8.1.5 Les contradictions des versets traitant de la consommation d'alcool

Au début, l'alcool n'était pas interdit. Au début de la prédication le [Coran](#) se limite à dire aux musulmans de ne pas arriver ivres à la prière. Mais le vin comporte même une certaine utilité. Ces versets sont exposés, dans l'ordre chronologique de la « révélation ».

Ce verset autorise les boissons alcoolisées :

« **Des fruits des palmiers et des vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent** », [Le Coran](#) (trad. [Muhammad Hamidullah](#)), « [Les abeilles \(An-Nahl\)](#) », XVI, 67, (ar) [النحل](#). (Sourate 16, verset 67).

« **Ils t'interrogent sur le vin et les jeux de hasard. Dis : "Dans les deux il y a un grand péché et quelques avantages pour les gens ; mais dans les deux, le péché est plus grand que l'utilité". Et ils t'interrogent : "Que doit-on dépenser (en charité) ?"** Dis : "L'excédent de vos biens" », [Le Coran](#) (trad. [Muhammad Hamidullah](#)), « [La vache \(Al-Baqarah\)](#) », II, 219, (ar) [البقرة](#). (Sourate 2, verset 219).

Un peu plus tard, la consommation de vin (et plus généralement de boisson fermentées) n'est interdite qu'à cause des conséquences de l'ivresse, les conséquences de l'ivresse disparaissent au paradis et la consommation du vin y est permise.

« **Ô les croyants ! N'approchez pas de la Salat<sup>[36]</sup> alors que vous êtes ivres, jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites, et aussi quand vous êtes en état d'impureté [pollués] \_ à moins que vous ne soyez en voyage \_ jusqu'à ce que vous ayez pris un bain rituel. Si vous êtes malades ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou si vous avez touché à des femmes et vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à une terre pure, et passez-vous-en sur vos visages et sur vos mains. Dieu, en vérité est Indulgent et Pardonneur.** », [Le Coran](#) (trad. [Muhammad Hamidullah](#)), « [Les femmes \(An-Nisa'\)](#) », IV, 43, (ar) [النساء](#) (sourate 4, verset 43).

Ce verset précédent n'empêche pas le musulman, après la dernière prière du soir, d'aller au bar.

Plus tard encore, ce verset est [abrogé](#) (La notion d'abrogation est contradictoire avec le verset 7 de la sourate 3, la notion de "*soukara*" ne veut pas dire *ivre* exemple "*Sakrat al mout*" on peut être dans cet état après une anesthésie par exemple) et l'interdiction se généralise et se durcit. Le verset suivant est un verset [abrogeant](#) le précédent ; *il ne faut pas boire de boisson fermentée à cause des conséquences sur le comportement du buveur*. Cette fois-ci l'interdiction est claire et nette.

« **Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez.** », [Le Coran](#) (trad. [Muhammad Hamidullah](#)), « [La table servie \(Al-Maidah\)](#) », V, 90, (ar) [المائدة](#) (sourate 5, verset 90).

Ces trois [versets](#) font partie de [sourates](#) dites médinoises que la tradition place respectivement 87<sup>e</sup>, 92<sup>e</sup> et 112<sup>e</sup> dans l'ordre de la révélation.

Coran 5:90 : le vin est l'œuvre de Satan.

« **Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Ecartez-vous en, afin que vous réussissiez** ».

Coran 47:15 : Il y aura des ruisseaux de vin, pour les croyants au paradis.

« **Voici la description du Paradis qui a été promis aux pieux : il y aura là des ruisseaux d'une eau jamais malodorante, et des ruisseaux d'un lait au goût inaltérable, et des ruisseaux d'un vin délicieux à boire, ainsi que des ruisseaux d'un miel purifié. Et il y a là, pour eux, des fruits de toutes sortes, ainsi qu'un pardon de la part de leur Seigneur. [Ceux-là] seront-ils pareils à ceux qui s'éternisent dans le Feu et qui sont abreuvés d'une eau bouillante qui leur déchire les entrailles ?** »<sup>[37]</sup>.

A noter, que même si l'islam interdit l'alcool, ... si **Khadidja**, la patronne et future première épouse de Mahomet, **n'avait pas fait boire son père**, il n'aurait jamais accepté qu'elle prenne la main du prophète<sup>87</sup>.

## 8.1.6 Par comparaison, le mensonge dans le christianisme

Selon Jésus-Christ dans l'Évangile : "**Qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile la sauvera**" (Mc 8, 35).

« Contrairement au chrétien, que la doctrine évangélique n'autorise à mentir en aucune circonstance (dans le christianisme, tout mensonge, quel qu'il soit, est un péché), le musulman est autorisé à mentir dans plusieurs circonstances, en dépit du verset coranique bien connu qui affirme « Allah ne guide pas celui qui est outrancier et menteur » (Coran, 40:28). [...] Il est parfaitement entendu qu'il n'y a mensonge que dans la mesure où l'interlocuteur est un musulman : Dans le cas contraire, le fidèle ne doit avoir aucun scrupule à tromper son interlocuteur tant que son mensonge vise à donner l'avantage à la communauté islamique (« oumma »). Bien plus, il pourrait encourir le reproche d'avoir dit la vérité, si cette parole était à l'origine d'un échec pour l'islam »<sup>88</sup>.

## 8.2 Permission de briser les serments et les accords

« Comme il fallait aussi assurer la vie matérielle de la communauté, **Mahomet n'hésita pas à envoyer quelques hommes piller, pendant la trêve sacrée du mois de rajab, une caravane venant de Syrie en direction de la Mekke. Mais, lorsqu'ils voulurent recommencer, les Médinois se heurtèrent à une troupe de Mekkois : ce fut la bataille de Badr, en l'an de l'Hégire, où les musulmans mirent en déroute leurs adversaires, qui laissèrent 49 d'entre eux sur le terrain. Cette rencontre, si insignifiante en apparence, fut lourde de conséquences : Allah s'était déclaré pour le Prophète ; aussi est-elle appelée dans le Coran « le jour décisif ».** »

Source : L'islam, Dominique Sourdél, Que Sais-je ?, P.U.F., 2004, page 14.

« En mars 628, pendant l'un des mois sacrés, il part avec quelques compagnons, en état de sacralisation (selon les règles du culte païen), pour accomplir le pèlerinage de la Mekke. **Devant l'opposition des Qoraïch, ayant établi son camp à Hodaïbiya, il réussit à conclure avec eux un armistice de dix ans aux conditions suivantes : Mahomet n'entrerait pas à la Mekke cette année-là, mais l'an suivant les Mekkois évacueraient la ville pendant trois jours pour permettre à Mahomet et à ses compagnons d'accomplir le pèlerinage.** Ainsi, pour la première fois, les Mekkois acceptaient de traiter d'égal à égal avec Mahomet, qui toutefois ne put se faire appeler dans le texte du traité, « Envoyé d'Allah », mais seulement « Mohammad, fils de 'Abd Allah ».

Son autorité grandissait toujours ; des tribus bédouines se ralliaient à lui et des Qoraïchites de marque, tel Khâlid b. al-Walîd, se convertissaient. En janvier 630, il décida de marcher sur la Mekke, **en violation du traité** ».

Source : L'islam, Dominique Sourdél, Que Sais-je ?, P.U.F., 2004, pages 14 et 15.

Pour les musulmans les engagements ne signifient rien. Ils promettent quelque chose et puis y renoncent ensuite si tel est leur choix. Bukhari rapporte un hadith où Mahomet dit : « **Par Allah et la Volonté d'Allah, si je prends un engagement et trouve par la suite que quelque chose d'autre est meilleur, alors je fais ce qui est meilleur et je renonce à l'engagement** »<sup>89</sup>.

Et il conseilla à ses fidèles d'agir de même : « **Même si vous prenez un engagement de faire quelque chose et trouvez ensuite quelque chose de mieux à faire, alors vous pouvez rompre votre engagement et faire ce qui est meilleur** »<sup>90</sup>.

<sup>87</sup> Muhammad et Khadija, un mariage arrosé d'alcool, 15 octobre 2015, <https://blog.sami-aldeeb.com/2015/10/15/muhammad-et-khadija-un-mariage-arrose-dalcool/>

<sup>88</sup> Une bonne leçon de Taqiyya, Michel Brasparts, 1er août 2016, <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/une-bonne-lecon-de-taqiyya-183357>

<sup>89</sup> Sahih Bukhari 7, 67, 424.

<sup>90</sup> Sahih Bukhari 9, 89, 260.

« 55. **Les pires bêtes, aux yeux d'Allah, sont les mécréants** [infidèles] car ils ne croient pas ...,  
 56. ceux-là mêmes, avec lesquels tu as fait un pacte, et qui, chaque fois, le rompent, sans aucune crainte [d'Allah].  
 57. Donc, si tu les maîtrises à la guerre, inflige-leur un châtement exemplaire de telle sorte que ceux qui sont derrière eux soient effarouchés. Afin qu'ils se souviennent.  
 58. **Si tu crains une trahison d'une communauté** [i.e. de la part d'un peuple], **rejette le pacte conclu avec elle pour lui rendre la pareille** [la pareille par rapport à la trahison que tu crains de sa part] [dénonce alors le pacte (que tu as conclu avec)], **car Allah n'aime pas les traîtres.**  
 59. Que les mécréants ne croient pas pouvoir vous vaincre [ne pensent pas qu'ils Nous ont échappé]. Non, ils ne pourront jamais Nous empêcher (de les rattraper à n'importe quel moment).  
 60. **Et préparez pour les combattre** [pour lutter contre eux] **tous les forces et les chevaux de guerre que vous avez** [la possibilité d'assembler tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée], **pour intimider** [afin d'effrayer] **l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore, que vous ne connaissez pas, en dehors de ceux-ci, mais qu'Allah connaît. Vous ne dépenserez rien** [Et tout ce que vous dépensez] **dans la voie** [le djihad] [dans le sentier] **d'Allah sans que cela soit remboursé** [vous sera remboursé pleinement] : **vous ne serez pas lésés** », Sourate 8 Al-Anfal (le Butin), 55-60.

Sur ce verset, se fonde le principe de ce que les oulémas appellent le **djihad défensif**<sup>91</sup>.

Le coran fait usage du terme djihad et de ses dérivés environ 59 fois. Et sur ces 59 fois, 16 mentions pourraient possiblement faire référence à une lutte interne alors que la majorité des autres mentions font référence à une « guerre sainte », et ce, dans la foulée de ce que le « prophète guerrier » (Mahomet) a exercé, selon les hadiths et la sira.

**Souvent, les narcissiques croient qu'ils ont droit à quoi que ce soit qu'ils désirent et que leurs promesses et obligations ne les engagent pas.**

Le pense qu'une sorte de fuite<sup>92</sup> en avant dans les mensonges, le non-respect des engagements, ne pouvait aboutir que dans une recherche de vengeance et de guerre perpétuelle et/ou à un sentiment de rancune perpétuelle.

Donc, au lieu de s'apaiser, Mahomet à la fin de sa vie devenait de plus en plus violente, sans être plus heureux pour autant. Il est symbolique qu'avant sa mort, *il voulait faire expulser tous les juifs et chrétiens d'Arabie*<sup>93</sup>.

Peu de temps avant son décès, Mahomet a fait expulser plusieurs tribus juives, de la péninsule arabe : Muhammad expulsa les trois principales **tribus juives de Médine** ; l'une d'elles, **Banu Qurayza** qui, loin de le soutenir contre les Mecquois **polythéistes**, fit alliance avec eux contre lui, aurait été, selon des sources islamiques crédibles, massacrée<sup>94</sup>.

« Face à la douleur, le Messager d'Allah ('alayhi salat wa salam) tentait tant bien que mal de se soulager comme il le pouvait. Mais les douleurs étaient tellement intenses qu'il souffrait énormément comme l'a décrit 'Aisha (qu'Allah l'agrée). D'ailleurs, Az Zuhri rapporte : « 'UbaydAllah ibn 'Abdullah (qu'Allah l'agrée) m'a informé que 'Aisha et Ibn 'Abbas (qu'Allah les agrée) ont dit : « Lors de ses derniers moments, le Messager d'Allah ('alayhi salat wa salam) se mit à couvrir son visage avec une khamisa lui appartenant. **Quand il se sentait étouffé, il découvrait sa figure en s'écriant : « Que la malédiction d'Allah soit sur les juifs et les chrétiens ! Ils ont pris les tombes de leurs prophètes comme lieux de prière ». Le Prophète mettait en garde contre de tels agissements** » (Al Boukhari et Muslim) »<sup>[17]</sup>.

« Récit d'Aïcha et Abdullah ibn Abbas :

<sup>91</sup> Tariq Ramadan, Tareq Oubrou, Dalil Boubakeur, ce qu'ils cachent. Lina Murr Néhmé, Salvator, 2017 (introduction).

<sup>92</sup> On a observé la même fuite en avant, dans la guerre et la cruauté (barbarie), chez Hitler.

<sup>93</sup> Plus exactement, Abû Bakr le père d'Aïcha succéda à Mahomet. 2 ans après, Abû Bakr décède, à son tour. Et c'est Umar qui devient calife. **Umar qui finira par expulser tous les Juifs et les chrétiens d'Arabie parce que Mahomet avait aussi dit avant de mourir « J'expulserais les juifs et les chrétiens de la péninsule arabe et je ne laisserai y vivre que des musulmans ».** (Récit d'Umar b. al-Khattib, Muslim 19.4366, voir également Bukhari 3.39.531, 4.53.380.).

<sup>94</sup> Source :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Juifs\\_arabes#Les\\_Juifs\\_de\\_la\\_p%C3%A9ninsule\\_arabique\\_jusqu'aux\\_premiers\\_temps\\_de\\_l'islam](https://fr.wikipedia.org/wiki/Juifs_arabes#Les_Juifs_de_la_p%C3%A9ninsule_arabique_jusqu'aux_premiers_temps_de_l'islam)

« Quand l'apôtre d'Allah est parvenu au crépuscule de sa vie, il a mis son "Khamisa" sur son visage et quand il a eu chaud et la respiration difficile, il a dit :

- *Qu'Allah maudisse les juifs et les chrétiens parce qu'ils ont construit des lieux de culte sur les tombes de leurs Prophètes* » (Bukhari VIII 427, 4.56.660, 2.23.414 & 472, 5.59.725 & 727, 7.72.706 et Muslim 4.1079-1082)<sup>[18]</sup>.

### 8.3 Le dédouanement des musulmans pour les crimes qu'ils ont commis

Sr8. 17. *Ce n'est pas vous qui les avez tués : mais c'est Allah qui les a tués. [...]*.

### 8.4 La flatterie démagogique des fidèles

« **Vous êtes la meilleure communauté**, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah. » (S.3/V.110)<sup>95</sup>.

Muslim, Livre 37, Numéro 6668 : Récit d'Abu Burda : « Il viendra des gens parmi les musulmans le jour de la résurrection avec des péchés aussi lourds qu'une montagne, Allah les pardonnera et *il mettra à leur place les juifs et les chrétiens.* ».

« Abu Burda a rapporté que le Messager d'Allah (la paix soit sur lui) en disant : *Les gens parmi les musulmans seraient le jour de la résurrection avec des péchés lourds comme une montagne, et Allah leur pardonnerait et il mettrait à leur place les Juifs et les Juifs Les chrétiens.* (Autant je pense), Abu Raub a déclaré : Je ne sais pas à qui est le doute. Abu Burda a déclaré: Je l'ai raconté à 'Umar b. 'Abd al-'Aziz, après quoi il a dit: Est-ce votre père qui vous a raconté de l'apôtre d'Allah (la paix soit sur lui)? J'ai dit oui"<sup>96</sup>.

Sahih de Mouslim sous le n° 2767 : « d'après un hadith d'Abou Moussa selon lequel le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit « *Au jour de la Résurrection, des gens viendront avec des péchés comparables aux montagnes. Allah les leur pardonna et les transférera aux Juifs et aux Chrétiens*<sup>97</sup> » »<sup>98</sup>.

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) a dit: « **70 000 personnes de ma communauté vont rentrer dans le paradis sans jugement**, ce sont ceux qui ne demandent pas qu'on leur fasse rouqiya, qui ne pratiquent pas les augures, qui ne pratiquent pas la cautérisation et font confiance à leur Seigneur ». (Rapporté par l'imam Boukhari dans son Sahih n°6472 et par l'imam Mouslim dans son Sahih n°218).

### 8.5 La conception du paradis, selon Mahomet

Dans ses descriptions et promesses de paradis magnifiques<sup>99</sup> \_ où tout est permis et possible pour les fidèles \_ pour ceux qui combattent, où l'on retrouve l'extraordinaire imagination de Mahomet, tout y est fait pour flatter les fidèles et les inciter à mourir au combat, ... des promesses qui n'engagent que ceux qui y croient, et qui ne coûtent rien à Mahomet.

<sup>95</sup> Tous les hadiths se rapportent à ce verset : « **Je vous ai distingué, parmi les peuples, comme étant le meilleur.** En effet, vous prescrivez le bien, vous défendez le mal et vous croyez en Allah. »

<sup>96</sup> "Abu Burda reported Allah's Messenger (Peace be upon him) as saying: *There would come people amongst the Muslims on the Day of Resurrection with as heavy sins as a mountain, and Allah would forgive them and He would place in their stead the Jews and the Christians.* (As far as I think), Abu Raub said: I do not know as to who is in doubt. Abu Burda said: I narrated it to 'Umar b. 'Abd al-'Aziz, whereupon he said: Was it your father who narrated it to you from Allah's Apostle (Peace be upon him)? I said: Yes ». Source : <https://muflihun.com/muslim/37/6668>

<sup>97</sup> Autre traduction : Hadith Mouslim : Le Prophète a dit : "Quand il sera le jour de Résurrection, *Allah délivrera à chaque musulman, un juif ou un chrétien et dit "C'est votre délivrance du feu de l'Enfer."* Le musulman peut avoir des péchés aussi lourds qu'une montagne mais les croyances mauvaises (?) des non-croyants sauveront les croyants vers l'espace du Paradis."

<sup>98</sup> Source : <https://islamqa.info/fr/9488>

<sup>99</sup> Paradis, <http://islammedia.free.fr/Pages/paradis.html>

Bref Mahomet vous demande de verser votre sang et celui de vos proches en échange d'une très belle vie une fois que... vous êtes mort (soit Mahomet est bien le prophète de Dieu et ne vous trompe pas, soit vous êtes naïf et manipulable) :

« *Hâtez-vous vers le pardon de votre Seigneur et vers un **Jardin large comme les cieux et la terre, préparé pour ceux qui craignent Allah*** », Sourate Al Imran, 133.

« Ses gardiens leur diront : « *Paix sur vous ! Vous avez été bons. **Entrez ici pour y demeurer immortels*** », Coran Sourate Az Zoumar XXXIX, 73.

« ***La grande terreur ne les affligera pas, et les Anges les accueilleront** : « voici le jour qui vous a été promis » », Coran Sourate El Anbiya XXI, 103.*

« ***Les jardins d'Eden, où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs ascendants, conjoints et descendants, qui ont été de bons croyants. De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux*** », Coran Sourate Ar Raad XIII, 23-24.

« ***Vous y trouverez ce que vous désirez ; vous obtiendrez ce que vous demanderez*** » Coran XLI, 31.

Le Prophète, qu'Allah le bénisse et le salue, dit :

« *Il existe à la porte du Paradis un **arbre de la base duquel jaillissent deux sources** : S'ils boivent de la première, l'éclat de la félicité fera rayonner leurs visages ; s'ils font leurs ablutions dans l'autre, leurs cheveux ne seront plus jamais hirsutes* » (Rapporté par Al Hafez Al Mounziri).

« *Quand tu regarderas là-bas, tu verras un délice et un faste royal. Ils porteront des vêtements verts de satin et de brocart. Ils seront parés de bracelets d'argent. Leur Seigneur les abreuvera d'une boisson très pure. « Cela vous est accordé comme une récompense. Votre zèle a été reconnu ! », Coran Sourate Al Insan LXXVI, 20-22.*

« *O mes serviteurs ! **N'ayez pas peur, ce Jour-là ! Ne vous affligez pas ! - Ceux qui croient en nos signes demeurent soumis - Entrez au Paradis, vous et vos épouses ! Vous y serez bien traités !*** ». *On fera circuler parmi eux des plateaux en or et des coupes ; tout ce que l'on peut désirer et ce dont les yeux se délectent. Vous y demeurerez immortels. Tel est le Paradis qui vous sera donné en héritage pour prix de ce que vous avez fait sur la terre* » Coran 43, 68.

« *70. Il y aura de très bonnes et de très belles femmes. [...]*

72. *Des Houris<sup>100</sup> qui vivent retirées sous leurs tentes. [...]*

74. *Qu'avant eux aucun homme ou djinn [génie] n'a déflorées.* », Coran 55 « Ar-Rahman » (Le Miséricordieux), versets 72 - 74.

« *Annonce la bonne nouvelle à ceux qui croient et qui font les bonnes actions, qu'à eux sont réservés **des jardins sous lesquels courent des ruisseaux**. Toutes les fois que, **pour leur nourriture de tous les jours, ils en prendront les fruits, ils diront** : " Voilà des fruits dont nous nous nourrissions autrefois. ". Et ils auront à leur disposition des (fruits) variés. Et il y aura pour eux des épouses pures. Et ce sera leur demeure éternelle »*, Sourate 2, la Génisse (El-Baqarah), verset 25.

« ***Et nous les marierons aux Houris (les femmes du paradis)*** », La Sourate 44, la Fumée (Ad-Dukhan), versets 51-55 et Sourate 52, la Montagne (At-Tur), verset 17.

Versets concernés par les **houris** : [52:20](#), [56:22](#), [55:72](#), [44:54](#), [2:25](#), [3:15](#), [4:57](#), [36:56](#), [37:44](#), [37:48-49](#), [38:52](#), [55:56](#), [55:58](#), [55:70-71](#), [55:73-74](#), [56:16](#), [56:23-24](#) ; [56:35-38](#), [78:33](#) et [88:13](#)<sup>101 102</sup>.

<sup>100</sup> Les **houris** (masc. arabe حور, *ḥūr*, fém. arabe حورية, *ḥūrīya*, pl. *ḥūrīyāt*) sont, selon la [foi musulmane](#), des [vierges](#) célestes dans le [paradis](#), qui seront la récompense des bienheureux.

<sup>101</sup> Houris, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Houris> & <https://en.wikipedia.org/wiki/Houris>

<sup>102</sup> Les houris aux grands yeux, <http://www.3ilmchar3i.net/article-29803634.html>

Prophète, qu'Allah le bénisse et le salue, qui dit :

« **Au Paradis, le croyant aura une tente en forme d'une perle creuse dont la longueur sera de soixante miles (dans le ciel) (et la largeur sera de soixante milles), il aura des épouses qu'il fréquentera sans que l'une d'entre elles ne s'aperçoive de l'existence des autres** » (Rapporté par Moslim et les ajouts mis entre parenthèses sont également cités par Moslim, mais dans d'autres hadiths. Il est rapporté également par Al-Boukhari).

« **Voici la description du Paradis qui a été promis aux pieux : il y aura là des ruisseaux d'une eau jamais malodorante, et des ruisseaux d'un lait au goût inaltérable, et des ruisseaux d'un vin délicieux à boire, ainsi que des ruisseaux d'un miel purifié. Et il y a là, pour eux, des fruits de toutes sortes, ainsi qu'un pardon de la part de leur Seigneur.** », Coran 47, 15.

« **Oui, nous t'avons accordé l'abondance. Prie donc ton Seigneur et sacrifie ! Celui qui te hait : voilà celui qui n'aura Jamais de postérité !** », Coran CVIII, 1-3.

Le Prophète, qu'Allah le bénisse et le salue, dit :

« **Tandis que je marchais au Paradis, je vis un fleuve dont les bords étaient formés de perles voûtées et trouées.**

- *Qu'est-ce, O Gabriel ? demandais-je.*

- **C'est le fleuve de l'abondance, répondit-il, celui que Ton Seigneur t'a accordé.**

*L'ange en prit une poignée et je constatai que sa boue était du musc de la meilleure odeur* », hadith rapporté par Al-Boukhari.

« **Le fleuve de l'abondance est un fleuve au Paradis, ses bords sont en or, son lit est formé de joyaux et de rubis, son sable est meilleur que le musc, son eau plus délicieuse que le miel et plus blanche que la neige** », hadith authentique (dont la chaîne de transmission s'est avérée authentique) rapporté par Al-Boukhari.

A propos des arbres du Paradis, citons le hadith rapporté par Al-Boukhari qui dit :

Abou Hourayra, qu'Allah l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, qu'Allah le bénisse et le salue, dit :

« **Il existe au Paradis un arbre à l'ombre duquel un cavalier peut marcher pendant cent années sans jamais en sortir** ».

Le Seigneur Tout Puissant dit à cet égard :

« **Il jouiront de spacieux ombrages, d'une eau courante, de fruits abondants non cueillis à l'avance, ni interdits. Ils se reposeront sur des lits élevés** », Coran LVI, 30-34.

« [...] 7. Alors vous serez trois catégories :

8. *les gens de la droite - que sont les gens de la droite ?*

9. *Et les gens de la gauche - que sont les gens de la gauche<sup>103</sup> ?*

10. *Les premiers (à suivre les ordres d'Allah sur la terre) ce sont eux qui seront les premiers (dans l'au-delà)*

11. *Ce sont ceux-là les plus rapprochés d'Allah*

12.  **dans les Jardins des délices,**

13. *une multitude d'élus parmi les premières [générations],*

14. *et un petit nombre parmi les dernières [générations],*

15.  **sur des lits ornés [d'or et de pierreries],**

16. *s'y accoudant et se faisant face.*

17.  **Parmi eux circuleront des garçons [des éphèbes] éternellement jeunes,**

18.  **avec des coupes, des aiguères et un verre [rempli] d'une liqueur de source**

19.  **qui ne leur provoquera ni maux de tête ni étourdissement ;**

20.  **et des fruits de leur choix,**

21.  **et toute chair d'oiseau qu'ils désireront.**

22.  **Et ils auront des houris aux yeux, grands et beaux,**

---

<sup>103</sup> Les gens de la droite sont les bienheureux, qui recevront leurs livres du côté droit, et les gens de la gauche sont ceux qui recevront leurs livres du côté gauche; ce sont les malheureux.

23. **pareilles à des perles en coquille**

24. **en récompense pour ce qu'ils faisaient.**

25. *Ils n'y entendront ni futilité ni blasphème ;*

26. *mais seulement les propos : « Salām ! Salām ! » ... [Paix ! Paix !]*

27. *Et les gens de la droite ; que sont les gens de la droite ?*

28. *[Ils seront parmi] des jujubiers sans épines,*

29. *et parmi des bananiers aux régimes bien fournis,*

30. *dans une ombre étendue*

31. *[près] d'une eau, coulant continuellement,*

32. *et des fruits abondants*

33. *ni interrompus ni défendus,*

34. *sur des lits surélevés,*

35. **C'est Nous qui les [houries] avons créées à la perfection,**

36. **et Nous les avons faites vierges,**

37. **gracieuses, toutes de même âge,**

38. *pour les gens de la droite,*

39. *une multitude d'élus parmi les premières [générations],*

40. *et une multitude d'élus parmi les dernières [générations]. [...] »,*

Sourate 56 « Ar-Rahman » (Le Miséricordieux), verset 7 - 40.

L'allégation des 72 vierges (ou 70 femmes et deux vierges selon les versions), offertes aux croyants au paradis, se situent dans les hadiths, dits faibles.

## 8.6 La misogynie de Mahomet

« **On m'a montré l'enfer et j'ai vu que le plus grand nombre de ses habitants étaient des femmes** », Al Bukhari 11/273 « Ar Riqâq » ; Muslim 2737 « Ar Riqâq ».

« Un jour, l'Apôtre d'Allah est allé à Musalla pour la prière d'Al-Fitr. Alors il est passé par les femmes et a dit : "Ô Femmes ! Faites l'aumône parce que j'ai vu que **la majorité des occupants du feu de l'enfer sont vous (les femmes).**" Elles demandèrent : "Pourquoi en est-il ainsi, Ô Apôtre d'Allah ?" Il répondit : "Vous maudissez fréquemment et vous êtes ingrates envers vos maris. **Je n'ai jamais rien vu de plus déficient en intelligence et en religion que vous.** Un homme sensible et sensé pourrait être égaré par quelques-unes d'entre vous. " Les femmes demandèrent : "Ô apôtre d'Allah ! Qu'y a-t-il de déficient dans notre intelligence et notre religion ? Il dit : "**La preuve apportée par deux femmes n'est-elle pas équivalente à celle d'un seul homme ?** " Elles répondirent par l'affirmative. Il dit : "**C'est l'insuffisance dans leur intelligence.** N'est-il pas vrai qu'une femme ne peut ni prier ni jeûner pendant ses règles ?" Les femmes répondirent par l'affirmative. Il dit : "C'est l'insuffisance dans leur religion." », Sahih al-Bukhari, Volume 1, livre 6, N°301 (Sahih Bukhari 1:6:301)<sup>104</sup>.

## 8.7 Une imagination sans limite

Les sectes sont basées sur des croyances irrationnelles et « merveilleuses »<sup>[193]</sup>, telles que :

- a) **Le voyage nocturne, de Mahomet, de la Mecque à Jérusalem**, l'isrâ'<sup>[194]</sup>, sur un cheval ailé, Bouraq. Voyage décrit dans le Coran :

<sup>104</sup> Voir [https://wikiislam.net/wiki/Women\\_are\\_Deficient\\_in\\_Intelligence](https://wikiislam.net/wiki/Women_are_Deficient_in_Intelligence)

« Gloire à Celui qui, de nuit, fit **voyager Son serviteur du Lieu Sacré d'adoration au Lieu d'adoration le plus lointain** dont Nous avons béni les abords, afin de lui montrer certains de Nos signes. Certes, c'est Lui qui entend et qui voit clairement. » (Coran 17:1).

Autre traduction :

« Gloire et Pureté à Celui **qui de nuit, fit voyager Son serviteur [Muhammad], de la Mosquée Al-Ḥarām<sup>105</sup> à la Mosquée Al-Aqṣā<sup>106</sup>** dont Nous avons béni l'alentour, afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant », Premier verset de la sourate 17 (al-Isra)<sup>107</sup>.

« **Allez-vous lui contester ce qu'il [Mahomet] a vu (de ses propres yeux) ? Il l'avait (déjà) vu, une autre fois, près du lotus au-delà duquel nul n'a accès, près du Jardin du Séjour, au moment où le lotus était enveloppé par ce qui l'enveloppait. Son regard ne dévia pas, sans non plus dépasser les limites. Il a bel et bien vu les plus grands signes de son Seigneur.** » (Coran 53:12-18).

b) A la demande des Mecquois, **Mahomet divisa la lune en deux**, puis rejoignit les deux moitiés ensemble. Fait relaté par le Coran :

« **L'Heure approche et la lune s'est fendue en deux. S'ils voient un prodige, ils s'en détournent et disent : « Ce n'est qu'une illusion passagère. » Ils rejettent (la vérité) et ne suivent que leurs propres passions.** » (Coran 54:1-3) et par le *hadith moutawatir* 'Nadhmi al-Moutanathira min al-Hadith al-Moutawatir,' par al-Kattani p. 215<sup>[195]</sup>.

Le chef de la secte décourage tout questionnement qui pourrait mettre à jour ses mensonges. A cause du découragement du questionnement, conduit par soi-même, à chaque fois que des musulmans trouvent quelque chose d'absurde et critiquable dans l'Islam, au lieu de réfléchir par eux-mêmes, ils le chassent de leur esprit et disent : « **Allah sait mieux** ».

Un exemple de l'imagination sans limite de Mahomet :

Mahomet décrit, lors de sa visite aux cieux, l'ange Gabriel comme ayant 600 ailes<sup>[78]</sup> :

Le premier ciel était d'argent pur et les étoiles suspendues à sa voûte par des chaînes d'or<sup>[79]</sup> :

« Nous avons décoré le ciel le plus proche d'un décor : les étoiles, afin de le protéger contre tout diable rebelle. Ils ne pourront être à l'écoute des dignitaires suprêmes [les Anges] ; car ils seront harcelés de tout côté, et refoulés. Et ils auront un châtement perpétuel. Sauf celui qui saisit au vol quelque [information] ; il est alors pourchassé par un météore transperçant » (Coran 37:6-10). [Cette absurdité est donc dans le Coran, où il est dit que les djinns avaient pour habitude de monter sur les épaules les uns des autres pour écouter les conversations de l'Assemblée exaltée, jusqu'à ce qu'ils fussent abattus par des étoiles tirées sur eux comme des missiles. On voyait autrefois les météorites comme des étoiles projetées].

Là, Mahomet salua Adam. Et sur les six autres cieux le Prophète rencontra Noé, Aaron, Moïse, Abraham, David, Salomon, Idris (Enoch), Yahia (Jean le Baptiste) et Jésus. Il vit l'Ange de la Mort, Azraël, si énorme que ses yeux étaient séparés par 70.000 journées de marche [c'est en gros dix fois la distance terre-lune]. Il commandait 100.000 bataillons et passait son temps à écrire sur un

<sup>105</sup> Mosquée al-Ḥarām: la mosquée au sein de laquelle se trouve la Ka'aba.

<sup>106</sup> Mosquée al-Aqṣā: la mosquée de Jérusalem.

<sup>107</sup> Ce verset a subi, sous le règne et à l'instigation de 'Abd Al-Malik (m. 705) une interpolation, dont les motivations sont d'ordre politique. A l'origine, le verset 17.1 se terminait par « nuit » (laylan), la rime étant ainsi en -an, comme d'ailleurs l'ensemble de la sourate. Originellement, le verset n'avait rien à voir avec Muhammad. Il faisait référence à la sortie d'Égypte des Hébreux, le Serviteur étant Moïse. Le calife 'Abd Al-Malik fit réécrire le verset et mentionner la Mosquée al-aqsa de Jérusalem (qui n'existait pas à l'époque de Muhammad!). Pour comprendre le but de cette opération, il faut savoir que le proto-islam était, à cette époque, en proie à de profondes divisions. 'Abd Al-Malik, calife installé à Damas, faisait face à son redoutable concurrent, le calife az-Zubayr, qui prit place à La Mecque. Il fallait donc, pour 'Abd Al-Malik, rendre attractif le pèlerinage de Jérusalem, concurrent au pèlerinage de La Mecque. C'est ainsi qu'il fit édifier à Jérusalem la Mosquée al-Aqsa, liée à Muhammad grâce au Voyage nocturne et l'interpolation du verset 17.1. Source : *Le voyage nocturne ou l'islamisation de Jérusalem*, <https://aslamtaslam.wordpress.com/2017/01/15/le-voyage-nocturne-ou-lislamisation-de-jerusalem/>

immense livre les noms de ceux qui mouraient et naissaient [Ne pourrait-on pas procurer un ordinateur à Azraël pour le relever de sa corvée ?]. Il vit l'Ange des Larmes qui pleurait sur les péchés du monde ; l'Ange de la Vengeance avec un visage d'airain, couvert d'excroissance, qui commande aux éléments de feu et siège sur un trône de flammes ; et un autre ange, fait moitié de neige et moitié de feu, entouré d'un chœur céleste chantant continuellement : « O Dieu, Tu as uni la neige et le feu, uni tous Tes serviteurs dans l'obéissance à Tes Lois ». Dans le septième ciel, où résidaient les âmes des justes, se trouvait un ange plus grand que le monde entier, avec 70.000 têtes ; chacune avait 70.000 bouches, chaque bouche avait 70.000 langues et chaque langue parlait 70.000 idiomes chantant sans fins les louanges du Très Haut<sup>208</sup>.

Mahomet avait une imagination extraordinaire. Néanmoins, sa conception était biaisée. Une telle créature ne peut être visionnée, sans parler d'exister :

- Mahomet voit un ange plus grand que le monde, ce qui en soit est un oxymore.
- Cet ange a 70.000 têtes, dont chacune a 70.000 faces (4.900.000.000 faces).
- Chaque face a 70.000 bouches (343.000.000.000.000 bouches).
- Chaque bouche a 70.000 langues (24.010.000.000.000.000 langues).
- Chaque langue parle 70.000 langages (1.680.700.000.000.000.000 langages différents plus de 1,68 septillions (1,68\*10<sup>25</sup>) de langages.

Source : *La psychologie de Mahomet et des musulmans*, Ali Sina, Ed. Tatamis, 2015, pages 188-189.

## 9 Commandements de Mahomet, hadiths et versets bizarres

Mahomet était obsédé par les rituels, comme les ablutions, en vue de la prière, combien de temps et comment. Il explique en détail comment se laver les mains, le visage, le nez, les oreilles, etc., et dans quel ordre.

Pour Mahomet, ils sont essentiels, **au point de juger que si un point de rituel est omis la prière n'est pas valable.**

**Mahomet était obsédé par le chiffre trois. Il y a beaucoup de rituels que les musulmans doivent accomplir trois fois.** Il n'y a pas d'explication rationnelle à cela, sinon que c'est une *sunna* (tradition) de Mahomet. Voici les rituels que le croyant doit accomplir avant de prier :

- Déclarer que le but est l'adoration...
- Se rincer la bouche avec de l'eau trois fois...
- Se rincer les narines en aspirant de l'eau trois fois...
- Se laver l'ensemble du visage trois fois...
- Se laver le bras droit trois fois jusqu'au coude compris, puis de même pour le bras gauche...
- S'essuyer l'ensemble de la tête, ou une partie avec une main mouillée, une fois...
- S'essuyer l'intérieur des oreilles avec les index, et l'extérieur avec les pouces. Les doigts doivent être humides...
- S'essuyer autour du cou avec les mains humides...
- Se laver les deux pieds jusqu'aux chevilles trois fois, en commençant par le pied droit...

**L'obsession de Mahomet pour les rituels devient encore plus flagrante avec ce qui est appelé *tayammum*.** Quand il n'y a pas d'eau disponible ou que pour quelque raison on ne peut l'utiliser, il prescrivait le *tayammum*. On l'accomplit ainsi :

- Frapper légèrement des deux mains sur la terre, le sable ou le rocher...
- Secouer les mains et s'essuyer le visage de la même façon que pour l'ablution...
- Frapper encore des mains et essuyer le bras droit jusqu'au coude avec la main gauche, puis le bras gauche avec la main droite...

Voici quelques rituels considérés comme la *sunna* de Mahomet, que les musulmans suivent méticuleusement. Ils [semblent n'avoir aucun] sens. Néanmoins, **Mahomet estimait que les négliger méritait une punition alors que leur observance valait une récompense.** Pieuse est une personne qui observe ces règles :

- S'asseoir et manger sur le sol.

- **Manger avec la main droite.**
- **Manger en regardant devant.**
- Enlever vos chaussures avant de manger.
- Pour manger, **s'asseoir soit avec les deux genoux au sol, soit avec un genou levé, soit avec les deux genoux levés.**
- **En mangeant on ne doit pas rester complètement silencieux.**
- **Manger avec trois doigts.**
- Ne pas manger de la nourriture trop chaude.
- **Ne pas se pencher sur la nourriture.**
- **Après manger, se lécher les doigts.**
- **Un musulman doit boire avec la main droite.** Satan boit avec la main gauche.
- S'asseoir pour boire.
- **Boire en trois aspirations, en retirant le récipient de sa bouche.**
- Réciter les sourates Ikhlaas, Falaq et Naas, trois fois avant de dormir, et ensuite ployer trois fois le corps entier.
- Au réveil, se frotter le visage et les yeux avec la paume des mains.
- **Pour enfiler un vêtement quelconque, le Messager d'Allah commençait toujours par le côté droit.**
- **Pour enlever un vêtement quelconque, le Messager d'Allah commençait toujours par le côté gauche.**
- Les hommes doivent porter des pantalons jusqu'aux chevilles. Les femmes devraient s'assurer que leurs vêtements couvrent leurs chevilles.
- **Les hommes devraient porter un turban.** Les femmes doivent porter constamment un foulard.
- **Pour se chausser, commencer par le pied droit.**
- **Pour se déchausser, commencer par le pied gauche.**
- **Entrer aux toilettes avec la tête couverte.**
- Réciter le *Dua* (prière) avant d'entrer aux toilettes.
- **Entrer du pied gauche.**
- S'asseoir et uriner. **On ne devrait jamais uriner debout.**
- **Sortir des toilettes du pied gauche.**
- Réciter le *Dua* en sortant.
- On ne devrait pas faire face à la Qibla, ni tourner le postérieur vers la Qibla.
- Ne pas parler dans les toilettes.
- Faire très attention aux éclaboussements d'urine (négliger ce précepte peut valoir des punitions dans la tombe).
- Utiliser un miswaak (brosse à dents en bois) est une grande sunna du Messager de Dieu. **Si on s'en sert en faisant wuzu et si on accomplit ensuite le salah, on aura une récompense 70 fois plus importante.** Prendre un bain de Ghosl ou Ghosl<sup>[5]</sup> le vendredi.
- **Porter la barbe de la longueur du poing.**
- **Tenir ses chaussures de la main gauche.**
- **Sortir de la mosquée du pied gauche**<sup>108</sup>.

Aïcha rapporte une histoire sur Mahomet qui montre aussi ce TOC :

C'était mon tour de passer la nuit avec le messager d'Allah. (...) Il s'allongea jusqu'au moment où il pensa que j'étais endormie. Il prit alors son manteau, mit lentement ses souliers puis ouvrit lentement la porte, sortit, et la referma légèrement. Je couvris alors ma tête, mis mon voile et sortis, suivant ses pas jusqu'à ce qu'il arriva à Baqi' [cimetière]. Il se tint là debout assez longtemps, leva ses bras 3 fois, puis se retourna. Je fis donc demi-tour aussi. Mais il accéléra sa marche, alors je fis de même. Puis il commença à courir, et je me mis à courir aussi. Nous arrivâmes à la maison, moi un peu avant lui. Alors que je m'allongeais sur le lit, il entra dans la maison, et dit : « Pourquoi es-tu essoufflée Aïcha ? » Je dis : « Ce n'est rien ». Il dit : « Dis-moi ou Dieu m'informerà ». Je lui dis alors toute l'histoire. Il dit : « C'était donc ton ombre que je voyais devant moi ? » Je dis oui. **Alors il me frappa sur la poitrine, ce qui me fit mal**<sup>[2]</sup>, et dit : « Tu pensais qu'Allah et son apôtre t'auraient traitée injustement ? ». Je dis : « Quoi que les gens puissent cacher, Allah le saura ». Il dit : « Gabriel est venu me trouver quand tu me voyais. Il m'a appelé et te l'a caché. J'ai répondu à son appel, sans te le dire parce que tu n'étais pas complètement habillée et que tu dormais, et je ne voulais pas te réveiller. Il (Gabriel) dit : « Ton Seigneur t'ordonne **d'aller voir les habitants de Baqi' [les**

<sup>108</sup> <http://vwww.scribd.com/doc/2252573/surmahs-of-ap-s-a-w> disponible partout Internet.

**défunts] et de demander pardon pour eux.** Je dis : Messenger d'Allah, comment pourrais-je prier pour eux (demander le pardon pour eux) ? Il dit : « Dis : que la paix soit sur les habitants de la ville [cimetière] parmi les croyants et les musulmans » <sup>109</sup> ...

Dans un hadith il recommande à ses fidèles : « **Préservez vos talons du feu** »<sup>[9]</sup> **en les essuyant avec la main mouillée.** Ce n'était pas la propreté qui importait à Mahomet, mais le rituel par lui-même. **Il pensait que l'on peut se sauver du feu de l'enfer en passant une main mouillée sur ses pieds ou même des chaussures.** Bukhari rapporte un hadith dans lequel Mahomet essuie son pied alors qu'il porte des chaussures de cuir. « Al-Mughira bin Shu'ba rapporte : 'J'étais avec l'Apôtre d'Allah pour une des journées... Je versai de l'eau et il accomplit l'ablution ; il se lava le visage, les avant-bras, et il passa sa main mouillée sur sa tête et ses deux *khuff* (chaussures de cuir)' » <sup>110</sup>.

Un autre hadith de Bukhari cite Houmran (esclave d'Othman) :

[Othman] demanda qu'on lui apporte de l'eau, pour faire ses ablutions. Il les fit de la manière suivante : **Il se lava les mains trois fois, se rinça la bouche, aspira de l'eau avec le nez, puis l'expira, se lava le visage trois fois, se lava sa main droite jusqu'au coude trois fois, ainsi que sa main gauche, puis il passa les mains mouillées sur sa tête, enfin se lava le pied droit jusqu'à la cheville, ainsi que son pied gauche,** et dit à la fin : « j'ai vu le Prophète (paix sur lui) faire ses ablutions de la même manière que je les ai faites. Ensuite le Prophète a dit : 'Celui qui fait ses ablutions de la même façon que je les ai faites et qu'ensuite il se lève pour accomplir deux rakaas sans penser à autre chose hormis la prière, verra ses péchés effacés' » <sup>111</sup>.

« *Le messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) a dit « **personne d'entre vous ne doit boire pendant qu'il se tient debout ; celui qui oublie cela doit vomir** »* », Hadith Muslim, livre 023, numéro 5022.

« *Le prophète a dit : « Si l'un d'entre vous se réveille et pratique les ablutions, il devra se laver le nez en y mettant de l'eau et en la soufflant trois fois, parce que Satan s'est caché dans la partie supérieure de son nez toute la nuit »* », Hadith Bukhari, volume 4, livre 54, numéro 516.

« *Le messenger d'Allah (la paix soit sur lui) a dit : « **Lorsque quelqu'un s'essuie avec des cailloux après avoir assouvi un besoin naturel, il doit le faire un nombre impair de fois** »* », Hadith Muslim, livre 002, numéro 0463

En conclusion partielle, avons-nous affaire à un TOC (Trouble obsessionnel compulsif : des comportements répétitifs ou des pensées que la personne est conduite à mener selon des règles rigides, et par des comportements ou pensées dans le but de réduire un stress ou de prévenir des événements ou situations redoutées comme l'enfer) ou bien un moyen d'épuiser les fidèles, afin qu'ils ne puissent plus réfléchir et ainsi renforcer son emprise sur les fidèles ?<sup>112</sup>

Pourquoi les musulmans n'aiment pas les chiens, en particulier les chiens noirs ?<sup>113</sup>

« *Le messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) a dit : « lorsque l'un de vous fait la prière, qu'il y ait une chose devant lui équivalent au dos d'une selle le couvrant et s'il n'y a rien devant lui équivalent au dos d'une selle, sa prière pourrait être annulée si un âne, une femme ou un chien noir passe devant >>. Je dis : « O Abu Bakr, quelle caractéristique se trouve dans un chien noir le distinguant d'un chien rouge ou d'un chien jaune >>. Il dit « O, fils de mon frère, j'ai demandé au messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) ce que tu viens de me demander, et il a dit : **le chien noir est un diable** »* », Hadith Muslim, livre 004, numéro 1032.

---

<sup>109</sup> Sahih Muslim 4, 2127.

<sup>110</sup> Bukhari 1, 4, 182.

<sup>111</sup> Bukhari 1, 4, 161.

<sup>112</sup> Les TOC de Mahomet, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Les-TOC-de-Mahomet.htm>

<sup>113</sup> Raisons pour lesquelles les musulmans n'aiment pas les chiens, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/raisons-pour-lesquelles-les-musulmans-n-aiment-pas-les-chiens.ht>

« Aïcha a rapporté que l'Ange Gabriel (la paix soit sur lui) lui a fait une promesse que le Messager d'Allah (que la paix soit sur lui) viendrait à une heure précise ; cette heure était venue [arrivée], mais il ne lui a pas rendu visite. Et il y avait dans sa main (... dans la main de l'Apôtre d'Allah) un bâton [bâton de berger]. Il le jeta, hors [loin] de sa main, et dit : jamais Allah ou ses messagers (les anges) n'ont jamais rompu leur promesse. Puis il jeta un coup d'œil (et par hasard [ou par chance]), il a trouvé un chiot sous son lit et a déclaré : « Aïcha, quand ce chien est-il entré ici ? ». Elle a dit : « Par Allah, je ne sais pas ». Il a ensuite commandé et il l'a chassé. Alors Gabriel est venu et le Messager d'Allah (que la paix soit sur lui) lui dit : « vous m'avez promis et je vous ai attendu, mais vous n'êtes pas venu », après quoi il [l'Ange Gabriel] a dit : « le chien était dans votre maison ce qui m'empêchait (de venir), car **nous (les anges) n'entrons pas dans une maison où il y a un chien ou une image** », Sahih Muslim, Livre 024, Numéro 5246.

« Quand le soir fut venu, Gabriel vint à lui et il [le Prophète] lui dit :

– Tu m'avais promis de venir hier soir.

Il dit :

– Oui mais **nous n'entrons pas dans une maison où il y a un chien ou une image.**

Le lendemain matin, **il ordonna qu'on tue les chiens, y compris ceux qui gardent les vergers, mais il fit épargner les chiens qui protègent les grands terrains** », récit de Maimuna, Muslim, XXIV, 5248.

« Puis le matin même, **il commanda le massacre des chiens, jusqu'à ce qu'il annonce que le chien de garde pour les vergers devait être également tué, mais il a épargné le chien destiné à la protection des vastes champs (ou des grands jardins)** », Sahih Muslim, Livre 024, Numéro 5248.

« **Le messager d'Allah a ordonné de tuer les chiens et il a envoyé des hommes aux quatre coins de Médine pour que les chiens soient tués** » (récit d'Ibn Umar, Muslim X 3810).

## 10 Les vraies raisons du succès de l'islam

Selon les musulmans, l'islam est la « religion vraie » pour essentiellement deux raisons principales :

- 1) Mahomet recevait la parole de Dieu, via l'ange Gabriel,
- 2) Le succès de l'islam : cette religion a réussi à s'étendre, rapidement, sur un quart de la surface du globe \_ l'islam étant maintenant un des religions les plus importantes du globe (donc un miracle divin pour les musulmans).

Selon mes propres hypothèses, les prophètes et leur religion ne sont que des gourous avec leur secte qui ont réussi, en fonction de **certaines circonstances historiques favorables**. Pour moi, il n'y a rien de divin, de « surnaturel », aucun plan divin, dans les succès de l'islam. Cette religion a pu se répandre et avoir du succès, surtout parce que :

- 1) L'islam s'est répandu, d'abord, dans un environnement \_ la péninsule arabique \_, loin de l'influence et de l'orbite des grands empires, une zone où il n'y avait pas d'état unifié fort ou aucun grand royaume unifié (avec un grand nombre d'oasis indépendantes, dirigés par de petits roitelets, des chefs de tribus, de clans, divisés, et donc relativement faibles ...).
- 2) En face, les empires byzantins (dirigé par l'Empereur Héraclius<sup>114</sup>) et l'empire sassanide perse (dirigé par l'Empereur Chosroès ou Khosro II<sup>115</sup>) étaient exsangues, et totalement affaiblis, après 20 ans de guerres fratricides, entre ces deux grands empires chrétiens. Les peuples de ces empires étaient épuisés par ces guerres et n'en désiraient plus. C'est pourquoi il n'y a quasiment pas eu de résistances de leur part à Damas<sup>116</sup> et en Egypte, face aux conquérants arabes.
- 3) l'utilisation de la taqiya, avec une présentation trompeuse de l'islam \_ et les ruses de guerre préconisée par Mahomet \_, pour endormir la méfiance, rassurer les populations à conquérir ou conquises (comme, par exemple, affirmer « nulle

<sup>114</sup> Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/H%C3%A9raclius>

<sup>115</sup> Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Khosro\\_II](https://fr.wikipedia.org/wiki/Khosro_II)

<sup>116</sup> Damas a capitulé sans combattre.

contrainte en religion », mais cacher le fait qu'il est interdit de quitter l'islam après la conversion à cette religion ou faire croire que l'islam est une religion semblable au christianisme).

4) La **peste de Justinien** qui a sévi à partir de 541 jusqu'en 767 et qui a affaibli l'empire byzantin. En affaiblissant durablement l'Empire byzantin mais aussi l'Empire sassanide, elle aurait joué un rôle non négligeable dans la rapide expansion de l'islam quelques décennies plus tard, lors des guerres arabo-byzantines et de conquête musulmane de la Perse<sup>117</sup> [cette peste est liée à de mauvaises récoltes, elles-mêmes liées à un refroidissement climatique \_ une année glaciaire \_ lié à l'éruption du volcan Ilopango (dans l'actuel Salvador), vers 536 Après JC]<sup>118</sup>.

Ce sont donc des **circonstances historiques et géographiques particulières**, en plus de la redoutable habileté politique de Mahomet, le caractère séduisant et simplificateur de la doctrine ou de la prédication islamique [car toutes les doctrines des sectes sont séduisantes et simplificatrices] et l'extraordinaire imagination de Mahomet, qui expliquent les succès de l'islam.

## 11 Conclusion

On retrouve le type de fonctionnement, celui de la combativité extrême, cette capacité à rebondir tout le temps, y compris dans le **mensonge**, chez Mahomet, pour obtenir continuellement le leadership suprême, le respect, la domination et sa glorification<sup>119</sup>.

Mahomet était un psychopathe criminel, sans pitié, un pervers narcissique, manipulateur.

Mahomet est un des rares gourous, dans l'histoire, qui a légitimé la plupart de ses actions, même les plus odieuses, y compris pour légitimer sa frénésie sexuelle \_frénésie qu'on retrouve d'ailleurs chez beaucoup de gourous passés et actuels), **par la soi-disant réception, par lui, de « messages » venant du ciel, de Dieu** (via l'ange Gabriel) ... Mais d'autres gourous ont fait pareil comme Jim Jones, David Koresh et Joseph Smith (le fondateur de la religion mormone).

Les gourous, en général fort intelligents et paranoïaques, sont de grands manipulateurs et souvent des obsédés sexuels. Sinon, on peut négliger la piste de troubles mentaux graves, chez ces gourous, pour expliquer leur dérive. On voit que derrière les beaux idéaux, affichés par eux, leurs motivations sont bien plus sordides.

Et Mahomet n'échappe pas à ces règles concernant la psychologie générale des gourous : on trouve, chez lui, aussi, la même recherche du pouvoir, de l'enrichissement et la même frénésie sexuelle.

Quand on a cerné le profil psychologique de Mahomet, on comprend alors pourquoi l'islam est une culture suprémaciste et prédatrice, qui s'est toujours propagée au détriment des autres cultures et civilisations (juives, chrétiennes ...). Dès ses origines, à cause de Mahomet, l'islam a été une religion violente, guerrière et conquérante.

A la mort de Mahomet, les tribus conquises par les armées musulmanes, se sont révoltées. De nombreuses contrées arabes "apostasièrent" \_ c'est-à-dire quelques tribus récemment converties à l'islam s'empressèrent de renier leur foi et de contester la souveraineté de l'État islamique en refusant de verser la zakat \_ à la mort du Prophète de l'islam. Seuls étaient restés musulmans les villes de Médine, La Mecque, Taef et le village de Djuwâthâ au Bahreïn. Le premier calife et plus proche compagnon de guerre de Mahomet, **Abu Bakr**, lança les **guerres de Ridda** ou **guerres de l'apostasie**, pendant la 11<sup>ème</sup> année de l'Hégire, qu'il a tous gagné militairement, ce qui a permis de renforcer le triomphe politique et militaire de l'islam sur la péninsule arabique, la puissance de l'armée de conquête musulmane, ce qui a permis ensuite à Abu Bakr d'étendre rapidement l'empire musulman, vers l'Empire perse, l'Irak, la Syrie romaine (une province de l'Empire

---

<sup>117</sup> La peste de Justinien, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Peste\\_de\\_Justinien](https://fr.wikipedia.org/wiki/Peste_de_Justinien)

<sup>118</sup> Ilopango et Tambora : quand les volcans suivent le calendrier prophétique, 25 Mars 2016, <http://daniel-lumiere-a-babylone.over-blog.com/2016/03/ilopango-et-tambora-quand-les-volcans-suivent-le-calendrier-prophetique.html>

<sup>119</sup> Et je suis consterné qu'aucun musulman n'arrive à s'en rendre compte (!).

byzantin)<sup>120</sup>. Sauf Abu Bakr, la plupart des califes \_ dont les premiers Umar, Othmân ibn Affân, Ali ibn Abi Talib<sup>121</sup>, ...\_ sont morts de mort violente (très peu de califes, dans l'histoire et la succession des califes, sont morts de leur belle mort).

L'islam est la première religion qui a instauré un état de guerre permanent entre musulmans et non-musulmans (entre **Dar-Al-Islam**, « Domaine [maison] de la soumission à Dieu », les pays musulmans où s'appliquent la charia, et **Dar al-Harb**, « Domaine [maison] de la guerre », les pays où l'Islam reste à apporter, ou **Dar al-Kufr**<sup>122</sup>, « Domaine des infidèles » ou « domaine de l'incroyance », les territoires où la charia s'est appliquée, mais ne s'applique plus).

Le nombre de guerres, de massacres, de génocides commis au nom de l'islam, lors de sa conquête rapide du un quart de la terre, sont sans commune mesure avec tous les autres commis par d'autres civilisations, religions (christianisme ...), dans l'histoire de l'humanité. Au nom de l'islam, on peut justifier l'innommable<sup>123 124 125</sup>.

Le grand historien arabe, Ibn Khaldoun, a décrit les conquérants arabo-musulmans, qui se sont répandus sur l'Afrique du Nord, tels une nuée de sauterelles ravageuses<sup>126 127 128 129 130 131 132 133</sup>.

Parmi ses conquérants les plus impitoyables figuraient : Oqba Ibn Nafi al-Fihri<sup>134</sup>, Moussa Ibn Noçair<sup>135</sup>, Khalid ibn al-Walid<sup>136</sup>, général de Mahomet puis du premier calife, Abou Bakr, qui a massacré des villages entiers et qui déclarait aux dirigeants de la Perse « *je vais marcher vers vous avec **des hommes qui aiment la mort comme vous aimez la vie*** »<sup>137</sup>.

La conquête musulmane a rendu les peuples conquis totalement aliénés par rapport à l'islam, les rendant ignorants, leur faisant oublier [ou en réécrivant] leur histoire, leurs racines, leur culture, au point de leur faire croire qu'ils sont arabes.

---

<sup>120</sup> Ridda war, [https://en.wikipedia.org/wiki/Ridda\\_wars](https://en.wikipedia.org/wiki/Ridda_wars)

<sup>121</sup> Liste des califes, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_califes](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_califes)

<sup>122</sup> Variante de Dar al-Harb.

<sup>123</sup> « *Si on avait supprimé la peine de mort contre ceux qui quittent l'Islam, l'Islam n'existerait plus aujourd'hui. L'Islam aurait disparu dès la mort du Prophète, que la paix soit sur lui. Condamner l'apostasie, c'est ce qui a permis de garder l'Islam jusqu'à nos jours.* », selon le **Cheikh Youssef al-Qaradâwî**, théologien, prédicateur et universitaire qatari d'origine égyptienne, Président de l'Union Internationale des Savants Musulmans (oulémas), Membre de la confrérie des Frères musulmans, Membre du Conseil Européen pour la Recherche et la Fatwa, et Consultant religieux pour Al Jazeera, auteur du "Le licite et l'illicite en Islam" (à la télévision égyptienne, 5 févr. 2013). Sources : a) [https://en.wikipedia.org/wiki/Yusuf\\_al-Qaradawi](https://en.wikipedia.org/wiki/Yusuf_al-Qaradawi), b) <https://www.youtube.com/watch?v=huMu8ihDIVA>

<sup>124</sup> Selon le **cheikh saoudien Mamdouh Ben Ali Al-Harbi**, le 22 mai 2015 : « **Le terrorisme est recommandé par la charia** ». Source : <https://www.youtube.com/watch?v=DlkkD2GFUIk>

<sup>125</sup> Selon le **cheikh Abdullah Azzam**, diplômé en droit islamique de l'université islamique Al Azhar, "**le terrorisme est une obligation pour tout bon musulman**", à cause de ce verset "Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer [de terroriser] l'ennemi d'Allah et le vôtre" (Coran 8:60).

Cf. <https://www.thisissparta.eu/2017/06/24/abdullah-azzam-donc-le-terrorisme-est-une/>

<sup>126</sup> Conquête de l'Egypte (Futuh Misr), Ibn Abd Al-Hakam, Yale Oriental Studies, Leiden 1930, pages 194, 195, 196 etc.

<sup>127</sup> Prolégomènes (Mouqaddima) [chroniques ?], Ibn Khaldoun, Le Caire, 1904, pages 117, 118, 119, 284, 285,

a) tome 1 : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Ibn\\_Khaldoun/Prolegomenes\\_t1/ibn\\_pro\\_I.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Ibn_Khaldoun/Prolegomenes_t1/ibn_pro_I.pdf),

b) tome 2 : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Ibn\\_Khaldoun/Prolegomenes\\_t2/ibn\\_pro\\_II.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Ibn_Khaldoun/Prolegomenes_t2/ibn_pro_II.pdf)

c) tome 3 : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Ibn\\_Khaldoun/Prolegomenes\\_t3/ibn\\_pro\\_III.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Ibn_Khaldoun/Prolegomenes_t3/ibn_pro_III.pdf)

<sup>128</sup> Le Livre des exemples ou Livre des considérations sur l'histoire des Arabes, des Persans et des Berbères, Ibn Khaldoun.

<sup>129</sup> Histoire de l'Ifriqiya et du Maghreb (arabe), Raqiq Kairawani.

<sup>130</sup> Al-Bayan al-Moghreb (arabe), Ibn Idhari.

<sup>131</sup> Le Commencement et la Fin (Al-Bidaya wannihaya), notes et commentaires Turki avec l'aide du Centre Hagar, Egypte 1997, t. 12, page 628.

<sup>132</sup> Conquête musulmane du Maghreb, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Conqu%C3%AAt\\_e\\_musulmane\\_du\\_Maghreb](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conqu%C3%AAt_e_musulmane_du_Maghreb)

<sup>133</sup> Prolégomène (Mouqaddima), <https://fr.wikipedia.org/wiki/Muqaddima>

<sup>134</sup> Oqba Ibn Nafi al-Fihri, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Oqba\\_Ibn\\_Nafi\\_al-Fihri](https://fr.wikipedia.org/wiki/Oqba_Ibn_Nafi_al-Fihri)

<sup>135</sup> Moussa Ibn Noçair, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Moussa\\_Ibn\\_No%C3%A7a%C3%AFr](https://fr.wikipedia.org/wiki/Moussa_Ibn_No%C3%A7a%C3%AFr)

<sup>136</sup> Khalid ibn al-Walid, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Khalid\\_ibn\\_al-Walid](https://fr.wikipedia.org/wiki/Khalid_ibn_al-Walid)

<sup>137</sup> Selon le "Musannaf Ibn Abi Shaybah", un ouvrage d'Ibn Abi Chaybah, un des premiers auteurs musulmans de hadiths.

[Dans l'imposition de son hégémonie culturelle, de son « politiquement correct », ] l'islam a fait disparaître, efface tout ce qui lui déplait, qui ne rentre pas dans sa « légende dorée », à sa gloire. Car l'islam est écrit par les vainqueurs, c'est pourquoi elle peut imposer la fiction que les juifs et chrétiens étaient mauvais face à l'islam et les musulmans.

L'islam reste la plus grande entreprise de désinformation (ou de déni) religieux, de bourrage de crâne, ayant existé sur terre (par la taqiya etc. ...). Partout où l'islam s'est installé et s'est renforcé, il a conduit à une régression des droits sociaux, humains, des femmes, de l'esprit critique et scientifique (dont les fameux « miracles scientifiques du Coran).

Ce lavage de cerveau, dans un pays islamisé, conduit à ce que « *chez le médecin, tu entends du Coran, tu rentres dans un commerce tu entends du Coran, tu montes dans un Bus, tu entends du Coran, dans les cafés, tu entends du Coran sur toutes les sonneries de portables, le vendredi, ils sont tous à la mosquée et sur les pare-brise arrière de leur voitures est écrit : "n'oublie pas de citer Allah" , tu ne peux parler à personne, sans qu'il ne te gave avec du hadith et des versets, les écoles font des concours de récitations de Coran au lieu de mettre en avant l'art et la culture [...]* ».

On reconnaît un bon arbre à ses bons fruits. Or tout comme pour le communisme ou le nazisme, ... **la contribution de l'islam**<sup>138</sup>, pour toute l'humanité, a été aussi \_ à ce qu'il me semble \_ **globalement négative**<sup>139</sup>.

Quand on comprend le profil psychologique de Mahomet, ayant cherché à contrôler jusqu'à l'absurde tous les actes et comportement de ses fidèles, on se doute qu'on peut s'attendre aucune évolution positive ou réforme possible de l'islam, en particulier vers humanisme, la démocratie, la tolérance religieuse, pour les athées, apostats etc.

D'autant, que l'islam repose sur beaucoup de mensonges et manipulations de son 1,5 milliard de fidèles et que la majorité des religieux musulmans profitent de cette situation, de cette chape de plomb sur la conscience des fidèles, pour renforcer leur pouvoir et leur emprise sur eux.

Pour moi, l'islam reste, encore actuellement, une religion meurtrière et dangereuse et/ou intolérante envers les autres cultures. Par exemple, vous ne verrez jamais de monastères bouddhistes, des chefs d'états non musulmans, dans les pays où l'islam est religion d'état. En général, la liberté de conscience et religieuse y est combattue. Dans tous ces pays, l'islam y impose sa chape de plomb, y compris dans l'enseignement de la science moderne occidentale \_ combattant des théories scientifiques comme la théorie de la relativité, celle de l'évolution ...

Un ami disait en plaisantant : « *Ils détestent les occidentaux, les chrétiens, les juifs, les polythéistes [associateurs, mécréants], les athées, les homosexuels, les femmes émancipées, la nudité, la sexualité, "la sorcellerie", les chiens, dont les chiens noirs, le porc, l'alcool, la musique, la liberté d'expression, la démocratie ... Or ils se plaignent de l'islamophobie* ».

---

<sup>138</sup> En tant que religion conquérante, dominatrice, suprématiste, hégémonique ...

<sup>139</sup> En 1400 ans, l'islam aurait provoqué la mort de **270 millions d'êtres humains**. Quelques précisions plus récentes à lire sur ce [site \(http://prophetie-biblique.com/forum-religion/les-djihads-islamiques-f27/role-islam-dans-les-nettoyages-ethniques-genocides-t3010.html\)](http://prophetie-biblique.com/forum-religion/les-djihads-islamiques-f27/role-islam-dans-les-nettoyages-ethniques-genocides-t3010.html) dont sont extraites les infos qui suivent :

1526-aujourd'hui : Génocide des indous : Plus de 80 millions de morts. Source : <http://loganswarning.com/2010/05/05/indian-genocide-80-million-killed-in-the-name-of-islam-video/>

1894-1917 : Génocide contre les Arméniens : 1,5 millions de personnes massacrées par les musulmans au nom d'Allah en Turquie.

1914-1918 : Génocide contre les Assyriens de Turquie : Les estimations sur le nombre total de morts varient. Certains rapports citent le nombre de 270 000 morts, bien que les estimations récentes ont révisé ce chiffre au nombre plus réaliste de 500 000 à 750 000 morts, représentant environ 70 % de la population assyrienne de l'époque.

1919-1923 : Génocide contre les Grecs Pontiques : Selon la Ligue Internationale pour les Droits et la Libération des Peuples, entre 1916 et 1923, près de 350 000 Grecs originaires du Pont furent massacrés. Merrill D. Peterson indique [b]360 000 victimes-. Selon G.K. Valavanis, « la perte de vies humaines parmi les Grecs Pontiques, depuis la Grande Guerre jusqu'à mars 1924 peut être évaluée à 353 238 suite aux meurtres et aux pendaisons, ainsi qu'à la famine et aux maladies. »

1964-1965 : Génocide contre les communistes en Indonésie : 1 million de partisans communistes, souvent d'origine chinoise, furent assassinés. Il est rapporté qu'ils jetèrent tellement de corps à la mer que les gens avaient peur de manger du poisson".

1965-aujourd'hui : Génocide contre les Papous : Les réfractaires à cette "intégration" sont massacrés. Le bilan oscille entre 100 000 et 1 million de tués en 2006, en 40 ans. Voir aussi : <http://www.news42day.com/2010/02/islam-270-million-bodies-in-1400-years-2/>

Ce comportement hégémonique, suprémaciste et intolérant se retrouve toujours et encore chez un tiers des membres de la communauté musulmane en France<sup>140</sup>. Selon Olivier Galland, sociologue, directeur de recherche au CNRS, « *La radicalisation n'est pas le fruit de facteurs sociaux ou économiques* », mais bien à un « *effet islam* »<sup>141</sup>. J'espère l'avoir démontré par ce texte.

### Que faire ?

Il faut démontrer scientifiquement le personnage de Mahomet et les mécanismes à l'œuvre dans cette désinformation ou ce déni \_ les menaces de mort ou de violence contre toutes critiques étant le principal facteur de maintien de la vitalité de l'islam, face aux critiques, mais qui explique aussi le déclin scientifique des pays musulmans (par justement le refus de toute critique). Cela un travail de démonstration scientifique, à réaliser sur le très long terme.

L'islamologue Mohammed Arkoun disait toujours que « **le Coran ne doit pas être mis entre toutes les mains** », parce que, justement, le Coran contient des versets incitants à la haine et la violence contre les non-musulmans<sup>142</sup> (juifs, chrétiens, polythéistes ...) et parce que, simplement, la violence est intrinsèque (consubstantielle) à l'islam, au Coran et aux hadiths.

Il faudrait apprendre l'esprit critique très tôt aux enfants, par des cours de philosophie, dès la primaire, des cours de religions comparées, apprendre les règles de la laïcité \_ celle-ci ayant pour bon d'éviter qu'une religion impose son hégémonie à toutes les autres et à la société \_ de la liberté de conscience, de mise en garde contre les processus sectaires, envoyer les enfants à des atelier comme « la main à la patte ». Il faudrait leur enseigner, très tôt, la tolérance, les droits humains, le respect des autres. Il faut un nombre de penseurs libres, indépendants et courageux suffisant pour créer la masse critique suffisante, pour renverser le rapport de force entre forces de l'intolérance et forces tolérantes en terre d'islam.

Selon Omar Louzi, « *il faut interdire les mosquées aux moins de 18 ans et interdire les cours de l'éducation islamique à l'école et les remplacer par des cours sur l'Humanisme et la spiritualité positive...* ». Mais sa préconisation est-elle réaliste ?

Si des musulmans ont le courage et l'honnêteté de lire ce texte, sans a priori (mais est-ce possible ?), certains penseront probablement que les faits exposés ici sont excessifs. Ils seront certainement dans le déni, face à ces données qui tellement à l'opposé de tout ce qu'ils ont appris, depuis le plus jeune âge. Or il faut comprendre que les mécanismes de déni et de dissonances cognitives sont puissants et tenaces, surtout à cause de la forte pression psychologique régnant toujours au sein la communauté musulmane et à cause de la chape de plomb liberticide de l'islam. Donc, pour ôter ces mécanismes et permettre aux musulmans de se confronter enfin à la réalité (et qu'ils puissent ne plus rester cantonnée dans une vision fantasmée, voire complotiste, du monde, avec l'idée que l'islam est, sans cesse, persécutée et attaquée par les juifs, chrétiens ..., idée induite par leur religion et Mahomet), il faudra beaucoup de temps.

## 12 Bibliographie

[1] Batailles de Mahomet, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Batailles\\_de\\_Mahomet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Batailles_de_Mahomet)

[2] Liste des expéditions de Mahomet, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_exp%C3%A9ditions\\_de\\_Mahomet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_exp%C3%A9ditions_de_Mahomet)

[3] Banu Qurayza (concerne le massacre de cette tribu), [https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu\\_Qurayza](https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza)

---

<sup>140</sup> Pour ceux-ci les lois de l'islam priment sur les lois de la république. Source : Un tiers des musulmans de France ne se reconnaissent pas dans la République, 18/09/2016, <http://www.rtl.fr/actu/debats-societe/info-rtl-un-tiers-des-musulmans-de-france-ne-se-reconnaissent-pas-dans-la-republique-7784892922>

<sup>141</sup> Olivier Galland : « *L'effet islam" explique mieux la radicalité que des facteurs sociaux* », interview menée par Sonya Faure et Thibaut Sardier, 4 avril 2018, [http://www.liberation.fr/debats/2018/04/04/olivier-galland-l-effet-islam-explique-mieux-la-radicalite-que-des-facteurs-sociaux\\_1641050](http://www.liberation.fr/debats/2018/04/04/olivier-galland-l-effet-islam-explique-mieux-la-radicalite-que-des-facteurs-sociaux_1641050)

<sup>142</sup> Liste des versets dans le Coran, des hadiths et prières antijuifs et antichrétiens, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>

- [4] Liste des meurtres ordonnés ou soutenus par Muhammad [Mahomet], [http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste\\_des\\_meurtres\\_ordonnes\\_ou\\_soutenus\\_par\\_Muhammad.htm](http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste_des_meurtres_ordonnes_ou_soutenus_par_Muhammad.htm)
- [5] List of Killings Ordered or Supported by Muhammad, [https://wikiislam.net/wiki/List\\_of\\_Killings\\_Ordered\\_or\\_Supported\\_by\\_Muhammad](https://wikiislam.net/wiki/List_of_Killings_Ordered_or_Supported_by_Muhammad)
- [6] Le sexe d'Allah, Martine Gozlan, Grasset, 2016, 192 p.
- [7] Les textes sacrés de l'islam qui justifient le butin... et donc Brétigny, Hamdane Ammar, 17 juillet 2013, <https://ripostelaique.com/les-textes-sacres-de-lislam-qui-justifient-le-butin-et-donc-bretigny.html>
- [8] *La psychologie de Mahomet et des musulmans*, Ali Sina, Tatamis Editions, 2015.
- [9] Pseudosciences islamiques, « miracles scientifiques du Coran », terre plate etc., Benjamin LISAN, 31/03/2018, [http://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/pseudosciences\\_islamiques.htm](http://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/pseudosciences_islamiques.htm)
- [10] Mahomet était-il un gourou ? (version longue), Benjamin LISAN, 27/06/2017, [http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Mahomet\\_etait-il\\_un\\_gourou.htm](http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Mahomet_etait-il_un_gourou.htm)
- [11] Les racines du fanatisme, en particulier du fanatisme islamique, B. LISAN, septembre 2016, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/indexIslam.html>
- [12] Analyse des [puissants] mécanismes sectaires en jeu dans les courants principaux de l'islam, B. LISAN, 08/08/2017, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/indexIslam.html>
- [14] Mensonges et propagande dans l'islam (et en terre d'islam), B. LISAN, 21/08/2017, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/indexIslam.html>
- [15] Contradictions et incohérences du Coran. Le problème des versets abrogeants et abrogés, B. LISAN, 27/02/2017, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/contradictions-et-incoherences-du-coran.htm>
- [16] Liste des versets dans le Coran, des hadiths et prières antijuifs et antichrétiens, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>
- [17] La taqiya, la dissimulation et la tromperie pour la « bonne » cause de l'islam, Benjamin LISAN, Amazon Create Space Platform, 2018.
- [18] Tariq Ramadan, Tareq Oubrou, Dalil Boubakeur ce qu'ils cachent, Lina Murr Nehmé, Ed. Salvator, 2017.

## Table des matières

1	Le profil des gourous.....	1
2	Le déni, la dissonance positive.....	2
3	L'enfance de Mahomet.....	3
3.1	Mahomet, enfant abandonné et orphelin.....	3
3.2	La passion du jeune Mahomet pour la guerre.....	3
4	La passion du pouvoir.....	3
4.1	Mahomet incite ses fidèles à se tuer pour lui, pour Dieu et le Djihad.....	3
4.2	Le refus de toute discussion et de toute critique de lui-même et de l'Islam.....	4
4.3	L'interdiction de toute forme d'innovation en religion.....	5
4.4	Le mektoub (le destin) et le libre arbitre.....	6
4.5	Mahomet s'arroge des droits qu'il refuse, lui-même, à ses fidèles.....	8
4.5.1	Le pardon, par Allah, de tous les péchés futurs de Mahomet.....	8
4.5.2	La protection éternelle des anges sur Mahomet.....	8

4.6	Les gourous incitent leurs fidèles à casser leurs liens familiaux .....	8
4.7	L'interdiction de quitter l'islam sous peine de mort.....	8
4.8	Assassinats ou supplices commandités par Mahomet de ses opposants .....	9
5	Passion pour l'argent, la belle vie et les richesses .....	10
5.1	Un cinquième du butin revient à Mahomet .....	11
5.2	Le pillage et le racket sont légalisés.....	11
5.3	Mahomet, l'esclavage et les esclaves .....	12
6	Une frénésie pour le sexe .....	14
6.1	Sur les femmes capturées lors des expéditions guerrières de Mahomet .....	14
6.2	Liste des femmes, concubines et esclaves sexuelles de Mahomet .....	18
6.3	Tentative de Mahomet de répudier une de ses épouses .....	19
6.4	Un homme peut avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre et ses esclaves.....	20
6.5	Un homme peut épouser la femme de son fils adoptif .....	21
6.6	Les femmes servent au plaisir sexuel des hommes .....	21
6.7	Un homme adulte est autorisé à sucer le sein d'une femme .....	21
6.8	Mahomet était-il pédophile ? .....	22
7	La psychopathie de Mahomet .....	22
7.1	L'absence d'empathie et de compassion de Mahomet.....	23
7.1.1	Incitations à la « dureté de cœur » (cruauté) .....	24
7.1.2	Les incitations à la lapidation .....	25
7.2	La passion de Mahomet, adulte, pour la guerre.....	26
7.3	Semer la peur, l'intimidation .....	27
7.4	Le meurtre légal des apostats et critiques de l'islam .....	27
7.5	La mégalomanie et le narcissisme de Mahomet .....	28
7.5.1	Mahomet se désigne comme le dernier des prophètes ou le sceau de la prophétie .....	29
7.5.2	Comparaison avec le christianisme.....	30
8	Escroc, manipulateur et mythomane.....	30
8.1	Manipulations .....	30
8.1.1	Mahomet trouve toujours des versets qui arrangent ses intérêts .....	30
8.1.2	L'opportunisme face aux Mecquois ? (les « versets sataniques »).....	32
8.1.3	Le mensonge rendu légal pour la « bonne » cause .....	33
8.1.4	Les cas où il est autorisé de tromper les autres (en cas de guerre ou pour obtenir la paix).....	34
8.1.5	Les contradictions des versets traitant de la consommation d'alcool.....	37
8.1.6	Par comparaison, le mensonge dans le christianisme .....	38
8.2	Permission de briser les serments et les accords .....	38

8.3	Le dédouanement des musulmans pour les crimes qu'ils ont commis .....	40
8.4	La flatterie démagogique des fidèles .....	40
8.5	La conception du paradis, selon Mahomet.....	40
8.6	La misogynie de Mahomet.....	43
8.7	Une imagination sans limite.....	43
9	Commandements de Mahomet, hadiths et versets bizarres .....	45
10	Les vraies raisons du succès de l'islam.....	48
11	Conclusion.....	49
12	Bibliographie .....	52